

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU
PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN : GESTION DE CRISE OU CRISE
DE GESTION ?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
FRANÇOIS-MARIE CHARLES-PIERRE

NOVEMBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Au Très-Haut, Lui qui reste et demeure ma source d'inspiration inépuisable;

À mes parents, trop tôt partis, eux qui m'ont inculqué dès mon jeune âge la valeur de l'effort;

À ma famille, qui m'a toujours soutenu dans les bons comme les mauvais moments;

À mon directeur de recherche, M. Olivier Lawrence, qui ne m'a jamais marchandé son encadrement;

À mon co-directeur, M. Samir G. Moukal, dont le savoir n'a d'égal que la générosité. Présent à toutes les étapes de ce projet, il est celui qui m'a communiqué cet intérêt sans cesse croissant pour cette grande et riche civilisation qu'est l'Islam;

Au docteur Khaled Hroub, spécialiste du Hamas, directeur du *Cambridge Arab Media Project* à l'Université de Cambridge, qui a rendu possible cette analyse en mettant à ma disposition, dès sollicitation, des documents inédits sur le Hamas;

À tous ceux et celles qui m'ont appuyé dans cette entreprise ô combien exaltante;

Je vous remercie tous et vous serai éternellement reconnaissant. J'espère avoir fourni un travail de qualité que vous, lecteurs, prendrez plaisir à lire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION	1
Problématique.....	8
Cadre théorique.....	10
Concepts	12
Méthodologie.....	21
Proposition de recherche.....	24
CHAPITRE I	
LE HAMAS - PUR PRODUIT DE LA CRISE ISRAËLO-PALESTINIENNE	24
1.1 Nouvelle étape du nationalisme palestinien.....	24
1.2 Objectifs : la reconquête territoriale par le « jihad (la guerre sainte) ».....	28
1.3 Le radicalisme idéologique.....	32
CHAPITRE II	
LES ÉTATS-UNIS ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE PAIX	35
2.1 Le contexte politique palestinien à la veille des négociations de paix d'Oslo	35
2.2 Le protocole d'Oslo ou les accords de paix israélo-palestiniens.....	39
2.3 Rejet du protocole d'Oslo et du processus de paix : pour le Hamas, la résistance, unique option..	45
2.4 Exclusion et conditions : le Hamas inflexible.....	48
2.5 Coup de théâtre : le Hamas passe du radicalisme au réalisme, les États-Unis persistent et signent.....	51
CHAPITRE III	
GESTION DE CRISE OU CRISE DE GESTION? LES CONTOURS D'UNE DIPLOMATIE AU REGARD DES FAITS	69
CONCLUSION.....	96
BIBLIOGRAPHIE.....	100

LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AP	Autorité palestinienne
CRIF	Conseil représentatif des institutions juives de France
FATAH	Harakat al-tahir al-watani al filastini, acronyme renversé duquel est tiré le sigle Fatah, Le Mouvement National pour la Libération de la Palestine (The National Movement for the Liberation of Palestine)
FDLP	Le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine
FPLP	Le Front Populaire de Libération de la Palestine
HAMAS	Harakat al-Muqawama al-Islamiyya, Le Mouvement de la Résistance Islamique (The Islamic Resistance Movement)
OLP	Organisation de Libération de la Palestine
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PPP	Le Parti Populaire Palestinien
UE	Union européenne
UNRWA	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, l'agence onusienne s'occupant des réfugiés palestiniens
URSS	Union des Républiques Socialistes et Soviétiques

RÉSUMÉ

Le conflit israélo-palestinien continue de faire couler beaucoup d'encre dans la discipline des relations internationales et beaucoup de sang au Proche-Orient. Dans le monde arabo-musulman, il est le prétexte de tous les radicalismes, de tous les extrémismes. Nous avons choisi d'aborder ce sujet sous l'angle d'un acteur particulier, le Mouvement de la Résistance Islamique, mieux connu sous le sigle de Hamas, dans un cadre bien précis, le processus de paix israélo-palestinien sous l'égide des États-Unis d'Amérique.

Ce mouvement islamiste palestinien, mis en orbite par les Frères musulmans à partir de 1987, s'est vite fait de se tailler une place de choix sur la scène politique palestinienne, jusqu'à en devenir l'acteur le plus important. Dès sa création, il revendique un radicalisme sans concessions à l'endroit de l'État d'Israël dont il conteste la réalité, jurant de chasser les juifs hors du territoire de la Palestine, la terre sacrée de l'islam et de ses fils. Les accords de paix israélo-palestiniens négociés secrètement à Oslo et signés en grande pompe à Washington le 13 septembre 1993 par les leaders palestinien Yasser Arafat, chef de l'OLP et israélien Itzhak Rabin, Premier ministre en présence du président américain William Jefferson Clinton, avaient justement pour objectif de mettre un terme à des décennies de lutte existentielle entre les deux peuples, en favorisant selon un calendrier précis l'émergence d'un État palestinien, tout en régularisant la situation sécuritaire d'Israël. Le Hamas a rejeté de façon catégorique le protocole d'Oslo, taxé de reddition de la part des négociateurs palestiniens, déclarant continuer le combat nationaliste jusqu'à la destruction totale de l'État juif. En choisissant la dialectique des armes comme mode d'expression politique, le mouvement islamiste s'inscrit dans une logique de défi vis-à-vis du parrain américain et de la communauté internationale dont il conteste la médiation. Le radicalisme des islamistes, l'intransigeance de l'État d'Israël, une gestion de crise bien particulière des États-Unis d'Amérique auront sérieusement perturbé l'instrumentalisation des accords de paix.

Les islamistes, contre toute attente, ont décidé au début des années 2000 de rejoindre l'Autorité palestinienne, structure qu'ils avaient régulièrement combattue pour être un produit des accords d'Oslo. Une première victoire aux élections municipales en 2004, un raz-de-marée électoral aux législatives deux ans plus tard, les propulsant à la tête de l'Autorité palestinienne, ont considérablement modifié leur position envers le processus de paix et Israël. Le mouvement islamiste a largement revu sa stratégie d'origine, adoptant une nouvelle posture moins radicale, plus réaliste, ouvrant une fenêtre d'opportunité pour la résolution du conflit israélo-palestinien par des moyens pacifiques, sur la base de la légalité internationale. L'acteur américain, à tort ou à raison, a choisi d'ignorer l'ouverture, conditionnant une éventuelle collaboration à l'observance stricte de ses diktats, notamment l'abandon total de la violence et la reconnaissance explicite de l'État d'Israël.

Aujourd'hui, les territoires palestiniens sont divisés, le conflit israélo-palestinien étant très loin d'être résolu.

Au cours de cette étude, nous mettrons en exergue les radicalismes, les intransigeances, les blocages qui ont laminé les fondements du processus de paix, sans omettre les préjugés, stéréotypes et jeux politiques qui l'ont complètement décrédibilisé, ce qui a empêché l'avènement d'une ère de paix entre Palestiniens et Israéliens. Le dossier israélo-palestinien connaîtra-t-il de solution définitive sans une évolution des mentalités ?

MOTS-CLÉS : autorité palestinienne islamisme, radicalisme, islamo-nationalisme, conflit israélo-palestinien, processus de paix, Hamas, Israël, Palestine, politique américaine au Proche-Orient.

INTRODUCTION

La question israélo-palestinienne retient encore l'attention dans la sphère internationale. Certains analystes, notamment Michael et Jacob Shamir, pour la décrire mettent l'accent sur sa singularité et parlent de l'une des crises les plus difficiles du monde actuel¹. D'autres, tels que Dominique Vidal et Alain Gresh, préfèrent insister sur sa durée, évoquant l'idée d'une nouvelle *guerre de cent ans* de notre époque². Si le sujet est actuel, la crise, comme l'ont signalé ces deux auteurs, est historique. On peut la situer à partir de l'occupation britannique de la Palestine, dans le contexte de la fin de la Première Guerre mondiale, ce qui a consacré le dépeçage de la Sublime Porte, à laquelle était rattachée la Palestine. De la déclaration Balfour du 2 novembre 1917³ au désengagement en 1948, la puissance mandataire britannique a étalé toute son incompétence à gérer cette question d'une double importance régionale et mondiale, dont les enjeux sont incommensurables pour les nations juive et palestinienne. Celles-ci revendiquaient, en fonction de critères historico-religieux la légitimité exclusive de ce territoire. Les Nations Unies qui prendront le relais des Britanniques préconiseront le partage comme solution définitive du conflit ethno-territorial. C'est ainsi que le 29 novembre 1947, la résolution 181, consacrant le partage de la Palestine en deux États distincts, un État juif, l'État d'Israël, et un État arabe, l'État palestinien est adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies⁴.

La mise en œuvre de la résolution onusienne a débouché sur deux *scénarii* différents : l'émergence d'un État pour les juifs, l'État d'Israël et une fausse couche étatique du côté palestinien. Le corollaire du deuxième cas de figure, c'est que la part de territoire

¹ Michael Shamir et Jacob Shamir, « The Israeli-Palestinian conflict in Israeli elections », *International political science review*, Vol. 28, No. 4, septembre 2007, pp. 469-491

² Alain Gresh et Dominique Vidal, *Proche-Orient : une guerre de cent ans*, Paris : Éditions sociales, 1984, p. 208

³ Nous reviendrons sur cette déclaration d'une importance fondamentale dans notre analyse

⁴ Dans Dominique Vidal, *Le péché originel d'Israël*, Paris : les Éditions de l'Atelier, 2002, p. 51
Nous reviendrons un peu plus loin sur les termes de cette résolution

allouée aux Palestiniens par les Nations-Unies sera mise sous une double tutelle égyptienne et jordanienne, avant d'être occupée jusqu'à aujourd'hui par Israël. Devait alors commencer une longue et pénible lutte de libération nationale palestinienne, l'essence du conflit israélo-palestinien.

D'Oslo à Annapolis, de Camp David à Charm el Cheikh, la diplomatie des grandes puissances appelée en renfort a également montré ses limites. Si la question nationale reste et demeure l'objectif incontournable pour les Palestiniens, l'État d'Israël, puissance occupante, priorise sa sécurité. Les acteurs concernés peinent à trouver une synthèse entre les deux positions, laissant béantes des fenêtres où se sont engouffrées les extrêmes.

De 1947 à nos jours, le conflit a évolué, s'est davantage complexifié, le contexte idéologique et politique dans lequel il s'inscrivait s'étant radicalement transformé⁵. De nouveaux acteurs, de nouvelles idéologies ont émergé pour être prépondérants : « une nouvelle conception du monde et de la société, religieuse, rigoriste et volontiers intransigeante a pris le devant de la scène politique »⁶. De nombreux chercheurs, au cours d'un colloque tenu à Pékin en le 7 octobre 2008, se sont intéressés aux impacts de l'extrémisme religieux notamment en Europe et en Asie⁷.

Au Proche-Orient, les extrémismes religieux gagnent du terrain tout en affichant de nouveaux moyens d'expression. En Israël, le poids des partis extrêmes, notamment la droite nationaliste et religieuse, se fait de plus en plus sentir. Ces derniers ont le statut

⁵ François Géré dans Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, Paris : Khatarla, 2009, p. 8

⁶ Ibid.

⁷ Colloque ayant pour titre « La montée de l'extrémisme religieux en Europe et en Asie : impacts et réponses », présenté par Darwis Khudori et Isabelle Duquesne, dans *Développement et Civilisation*, octobre 2008. En ligne. < <http://www.lebret-irfed.org/spip.php?article246> > Page consultée le 2 avril 2011

de « tiers dérangeant »⁸ au sein de coalitions gouvernementales où leur participation est négociée au détriment d'enjeux d'importance nationale⁹ :

Forts de leur statut de partis charnières, les partis religieux usent de surenchère sans se soucier de l'intérêt général du pays. Ils bloquent tout processus de paix car ils s'appuient sur des arguments bibliques et non politiques pour justifier le Grand Israël et s'opposent à toute rétrocession d'une quelconque parcelle de la Cisjordanie aux Arabes. En minorité dans le pays, ils ont une influence très importante, car ils peuplent en majorité les implantations et peuvent y susciter des troubles qui se propageraient à l'intérieur du pays. Ils sont confortés dans leur position par le lobby juif religieux américain, très puissant aux États-Unis, pourvoyeur d'aide financière à l'État d'Israël. Le rêve de l'israélien moyen est que les partis extrêmes, la droite nationaliste et les religieux, soient éliminés de la gouvernance.¹⁰

Les territoires palestiniens ne sont pas en reste. Ils ont vu naître une forme de radicalité, d'essence religieuse, dont Le Mouvement de la Résistance Islamique, mieux connu sous le patronyme de Hamas¹¹ en est l'expression typique. Il se veut un acteur politique et militaire, d'obédience nationaliste, mais au discours religieux, écrivant une page nouvelle de l'histoire palestinienne et ouvrant un nouveau chapitre dans la genèse des relations israélo-palestiniennes¹². La mise en orbite de ce mouvement islamiste par les Frères musulmans¹³ est un tournant : « elle marque véritablement la sacralisation du conflit israélo-palestinien »¹⁴.

⁸ Expression utilisée par le professeur Samir G. Moukal au cours de son séminaire sur le Maghreb-Machrek, UQAM, automne 2009

⁹ Jacques Benillouche, « Israël: le poids politique exorbitant des religieux », mars 2011. En ligne. < <http://www.slate.fr/story/18409/israel-religieux-sionisme-poids-politique-exorbitant-netanyahou> > Page consultée le 2 avril 2011

¹⁰ Ibid.

¹¹ Hamas signifie également, zèle, ferveur en arabe. Au cours de cette étude, les concepts Hamas, Le Mouvement de la Résistance Islamique, le mouvement islamiste seront utilisés de façon interchangeable

¹² Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, Toulouse : Éditions Milan, 2006, p. 20

¹³ Nous reviendrons au premier chapitre sur les Frères musulmans, ancêtres du Hamas

¹⁴ Khaled Hroub, *Le Hamas*, London : Pluto press, 2008, p. 237

Cette nouvelle formation islamiste révolutionnaire deviendra par la suite l'acteur le plus important de la scène politique palestinienne¹⁵, évinçant du même coup le Fatah, « l'icône traditionnelle de la revendication nationale palestinienne »¹⁶. Dès sa création, en décembre 1987, il a nettement refusé de reconnaître la réalité de l'État d'Israël, rejetant les résolutions 181 (1947) et 242 (1967) des Nations Unies¹⁷, la première partageant la Palestine en deux États distincts et la deuxième portant sur l'établissement des frontières définitives de l'État juif dans le contexte de la guerre des Six Jours¹⁸.

Pour le Hamas, la terre palestinienne (territoire israélien inclus) est un *waqf* (legs) islamique. Deux auteurs nous aident à situer le sens de ce concept dans la tradition islamique¹⁹. Pour Olivier Danino, « (...) le droit islamique définit comme *waqf* un bien de mainmorte qui se transmet de génération en génération et dont l'usufruit est transmis à des fondations pieuses. Le *waqf* est donc une donation faite à perpétuité et de façon inaliénable »²⁰. Aude Signoles nous explique qu'il se rapporte à un « bien religieux non négociable et inaliénable, sa préservation devenant ainsi un devoir religieux, ce qui fait de la résistance à l'occupation militaire israélienne, une

¹⁵ Dominique Vidal dans Khaled Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, pp. 3-30; Barry Rubin, « Déclin et chute du mouvement nationaliste palestinien », *Politique étrangère*, No 2, été 2006, pp. 409-420

¹⁶ Jean François Legrain, « La dynamique de la guerre civile en Palestine ou comment refuser à Hamas d'exercer son mandat », *Critique internationale*, No. 36, juillet-septembre 2006, pp. 1-26

¹⁷ « La résolution 242 adoptée par le Conseil de sécurité, le 22 novembre 1967, six mois après la guerre des six jours, exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, qui passe par le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit et le respect et reconnaissance de la souveraineté de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région, et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de force », dans *Le Monde diplomatique*, « Un cahier spécial sur le Proche-Orient ». En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> > Page consultée le 2 avril 2011

¹⁸ *La guerre des Six jours*, du 5 au 10 juin 1967, voit l'armée israélienne affronter une coalition des armées de l'Égypte, l'Irak la Jordanie, la Syrie

¹⁹ Il nous paraît important pour la compréhension du lecteur de rapporter les définitions comme elles ont été données, dans les propres termes des auteurs

²⁰ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, op. cit.*, p. 91

obligation islamique »²¹. L'article 11 de la Charte du mouvement islamiste évoque également la question :

The Islamic Resistance Movement firmly believes that the land of Palestine is an Islamic Waqf [Trust] upon all Muslim generations till the day of Resurrection. It is not right to give it up nor any part of it. Neither a single Arab state nor all the Arab states, neither a King nor a leader, nor all the kings or leaders, nor any organization - Palestinian or Arab - have such authority because the land of Palestine is an Islamic Trust upon all Muslim generations until the day of Resurrection. And who has the true spokespersonship for all the Muslim generations till the day of Resurrection? (Art. 11)²²

Le Hamas, nonobstant les différentes résolutions onusiennes, revendiquera toute la Palestine²³. Il prône également l'anéantissement total d'Israël qu'il assimile à une puissance usurpatrice, profanatrice et colonisatrice. Le mouvement islamiste est très clair sur ses griefs et intentions. Dans l'article 9 de la Charte originelle, nous lisons ce qui suit :

Nations have been occupied, their people expelled and fallen on their faces in humiliation everywhere on earth. The goal of the Islamic Resistance Movement therefore is to conquer evil, break its will, and annihilate it so that truth may prevail, so that the country may return to its rightful place, and so that the call may be broadcast over the Minarets (Mosques) proclaiming an Islamic state. And aid is sought from Allah. (Art. 9)²⁴

La posture radicale du Hamas va l'encontre de la politique palestinienne comme elle se déroule, heurtant de front la nouvelle stratégie de Yasser Arafat, également chef de l'OLP, eu égard aux revendications nationales. En effet, le leader palestinien, qui exerçait jusqu'ici une hégémonie sans partage sur le mouvement nationaliste, a finalement décidé de renoncer à la violence politique pour reconnaître la primauté du

²¹ Dans Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 26

²² « Charter of the Islamic Resistance Movement (Hamas) of Palestine », presented by Muhammad Maqdsi, in *Journal of Palestine Studies*, Vol. 22, No. 4, Summer, 1993, pp. 122-134

²³ Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 26

²⁴ « Charter of the Islamic Resistance Movement (Hamas) of Palestine », *op. cit.*, pp. 122-134

droit international quant au partage de la Palestine, privilégiant du coup une stratégie diplomatique vis-à-vis d'Israël. Ce virage politique a rendu possibles les négociations secrètes entre Israéliens et Palestiniens à Oslo en 1991, scellées à Washington le 13 septembre 1993, ouvrant la voie au processus de paix. Cependant, comme l'a précisé le professeur Khaled Hroub,

(...) Les Accords d'Oslo vont diviser les Palestiniens en deux camps. Leurs partisans estiment qu'on ne peut espérer mieux dans un contexte aussi défavorable, où la balance penche aussi clairement du côté d'Israël. L'autre moitié considère qu'un tel accord revient tout simplement à une capitulation, les Palestiniens reconnaissant l'État d'Israël et renonçant à la lutte armée sans rien y gagner de concret²⁵.

Le Hamas fait partie du camp contestataire. Le mouvement islamiste persiste à soutenir que seul « le *Jihad* ²⁶ (guerre sainte) permettra de reconquérir la totalité des droits du peuple palestinien et la terre musulmane sacrée du fleuve à la mer »²⁷. Dénonçant les pourparlers de paix israélo-palestiniens, et condamnant la forfaiture des négociateurs de l'OLP, il déclare prendre la relève du mouvement national palestinien tout en appelant ses partisans à intensifier la lutte, inaugurant ainsi une politique inédite d'opposition idéologique vis-à-vis de l'Autorité palestinienne et d'affrontement violent à l'encontre d'Israël²⁸.

Les États-Unis d'Amérique, garant du processus de paix et arbitre principal, la communauté internationale²⁹ qui plus ou moins dans son ensemble a repris les grandes lignes de la position américaine, excluent toute utilisation de la violence

²⁵ Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p. 24

²⁶ Ce terme est clarifié dans la rubrique « concepts »

²⁷ Dans Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, Paris : Presses de Science Po, 1998, p. 173

²⁸ Nous avons repris dans nos propres termes l'analyse de Laetitia Bucaille, dans *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., p. 173

²⁹ Voyez la définition qui est proposée pour communauté nationale à la rubrique « concepts ». Certaines observations dans la première version de cette copie ont ciblé l'utilisation de ce concept pour ne pas être un bloc homogène, mais formée disent-elles d'entités avec des intérêts divergents. Tout en tenant compte de ces remarques, nous voulons simplement préciser que dans l'étude qui est la nôtre, ces États - ils seront identifiés et cités - ont sensiblement parlé d'une seule voix.

politique. L'accord paraphé par l'israélien Itzhak Rabin, Premier ministre et le palestinien Yasser Arafat, chef de l'OLP avait justement pour objectifs de mettre fin à des décennies d'affrontements et de conflits pour privilégier un processus diplomatique devant conduire à une paix totale, équitable, et définitive³⁰. En réaction, ils cessent toute coopération avec le mouvement islamiste, conditionnant tout rapport à l'arrêt de la violence et à la reconnaissance de l'État d'Israël.

La politisation du Hamas, processus acté vers le début des années 2000 (nous en parlerons largement dans notre argumentation), ce qui l'a conduit à la tête de l'Autorité palestinienne par une victoire sans appel aux législatives de 2006, n'a rien changé aux injonctions américaines. Aujourd'hui encore le conflit israélo-palestinien est loin d'être résolu avec sur le terrain un grand avantage stratégique pour le mouvement islamiste : le contrôle effectif de la bande de Gaza aux dépens de l'Autorité palestinienne. Pour les États-Unis, le Hamas n'est pas un partenaire pour la paix, ce qui vaut son exclusion des pourparlers de paix israélo-palestiniens. D'où notre question de recherche à savoir : La diplomatie américaine devrait-elle envisager des négociations avec le mouvement islamiste dans le cadre du conflit israélo-palestinien?

Cette recherche se fera uniquement dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Le conflit plus large israélo-arabe ne sera évoqué que si et seulement s'il aide à comprendre un point de notre analyse. Celle-ci a comme cadre spatial la Palestine historique et partira de la création de l'État d'Israël (1947), ce qui marque le début du conflit israélo-palestinien, en passant par la prise de la bande de Gaza (2007) par les *hamsaoui*³¹, évènement important, car consacrant la réalité politique du «

³⁰ « La Déclaration de principes sur les aménagements de l'autonomie provisoire », *Revue d'études palestiniennes*, Washington, Institut des Études palestiniennes, Paris, Éditions de Minuit, No. 42, hiver 1992, pp. 11-60

³¹ Les islamistes du Hamas

phénomène » Hamas, pour se prolonger jusqu'à nos jours en tenant des années de gouvernance politique du Hamas à Gaza.

Notre sujet de recherche peut être intéressant pour le domaine de la science politique. La crise israélo-palestinienne n'en finit de faire couler beaucoup d'encre au niveau de la discipline. Cependant, nonobstant les multiples contributions théoriques, elle demeure non résolue. Nous nous proposons de la revisiter tout en la situant sous un prisme qui ne manque pas de pertinence, celui de l'acteur islamiste, vu son impact sur la double scène palestinienne et israélo-palestinienne.

Il s'agit avant tout de réfléchir sur un vieux problème, hors des sentiers battus, tout en se démarquant de la croyance et des vérités absolues. En effet, il est tout à fait exact de croire comme le soutient Dominique Weber que « la science politique exclut toujours de confondre les vérités scientifiques et les opinions reçues de la coutume, de l'éducation ou de l'autorité »³² Nous pensons que notre analyse qui se veut sans concessions contribuera à approfondir la réflexion sur la question.

Problématique

Cette recherche est située sur deux axes perpendiculaires : celui de l'acteur islamiste, vu son importance sur la scène palestinienne et du parrain américain, qui dans son rôle d'arbitre est placé face à la réalité, ses choix et responsabilités. Le Hamas est un acteur majeur de la politique palestinienne³³. Sa situation de force politique et

³² Dominique Weber, *Léviathan de Hobbes*, Paris : Bréal, 2003, p. 15

³³ Farida Ayari, « Le Hamas un partenaire politique à part entière », *RFI Proche-Orient*, aout 2005. En ligne. < http://www.rfi.fr/actufr/pages/001/page_119.asp > Page consultée le 2 avril 2011; Denis Ross dans Matthew Levitt, *Hamas : Politics, Charity and Terrorism in the service of the Jihad*, Washington : The Washington Institute for Near East Policy, 2006, p. IX

militaire, son très fort enracinement social lui confèrent de façon indéniable une certaine légitimité à parler au nom des Palestiniens³⁴.

L'impact du mouvement islamiste sur le processus de paix est également incontestable. Le Hamas, dès le début, nous l'avons souligné s'est opposé à tout accord de paix négocié avec l'État d'Israël, dont il nie la réalité, pour s'en tenir strictement à sa stratégie de la lutte armée. Les ratés du processus de paix ont apporté un regain de visibilité aux thèses radicales défendues par les islamistes. Pour Olivier Danino, « (...) le retour du Hamas sur la scène politique palestinienne est à mettre en relation directe avec l'échec des Accords d'Oslo, car les Palestiniens ont l'impression de n'avoir retiré aucun gain, ni politique, ni territorial de leur engagement dans un processus négocié »³⁵. Un certain courant intellectuel soutient qu'en poursuivant ses actions militaires contre Israël, le Hamas est le principal responsable de l'échec du processus de paix³⁶. Pour d'autres, cet échec, attribué principalement à l'intransigeance israélienne et à la politique d'alignement systématique de la communauté internationale sur la politique israélienne, a finalement eu pour conséquence de pousser vers le Hamas ceux qui ne l'ont pas soutenu et de forcer tout le monde à évacuer la scène des négociations³⁷. Quel qu'en soit le cas de figure, l'influence du mouvement islamiste est considérable.

Aujourd'hui, les territoires palestiniens sont divisés, en butte à deux leaderships distincts et antagonistes : d'un côté l'Autorité palestinienne (l'OLP et le Fatah) en Cisjordanie, de l'autre, le Hamas contrôlant la bande de Gaza. Avec quel partenaire faire la paix? Le Fatah en excluant le Hamas? Une paix séparée, uniquement entre l'Autorité palestinienne et Israël (sans le Hamas) est-elle possible? Et quelles seraient

³⁴ Ahmad S. Moussalli, « Hamas: Political Thought and Practice by Khaled Hroub », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 31, No. 3, Spring, 2002, pp. 107-108

³⁵ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, pp. 38-39

³⁶ Dans Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 98

³⁷ Voir Élias Sanbar, « Un processus de paix en danger », *Nouvelles Fondations*, 2006, No 2, pp. 139-141

les chances d'un tel accord d'être mis en œuvre dans la bande de Gaza, voire en Cisjordanie (West Bank) où le mouvement islamiste conserve malgré tout des appuis solides ? En refusant tout rôle politique au mouvement islamiste, les États-Unis se donne-t-ils les moyens de régler le conflit israélo-palestinien? Les choix stratégiques et politiques du mouvement islamiste ne seraient-ils pas finalement un moyen de faire entendre sa voix?³⁸ Une issue définitive au conflit est-elle possible sans la participation du Hamas? Cette suite de questions illustre le dilemme intellectuel qui nous interpellera tout au long de cette étude.

Cadre théorique

Il appert que la notion de politisation comme grille de lecture est plus appropriée pour rendre compte de notre analyse, nous nous proposons d'en expliquer sa pertinence. Le concept politisation renvoie à diverses interprétations, si l'on se réfère aux différents dictionnaires de la langue française, que nous pouvons classer en deux groupes de définitions :

- 1.- Action de politiser; le fait d'être politisé; résultat de cette action; donner à quelque chose un caractère, une dimension politique;
- 2.- Faire prendre à quelqu'un, à un groupe des opinions politiques, les amener à jouer un rôle politique, à affirmer leurs positions politiques.

La politisation consisterait donc si l'on s'en tient au premier groupe de définition, en cette faculté de donner une dimension politique (dans son sens péjoratif) à un fait qui au départ ne l'était pas. Le conflit israélo-palestinien est à l'origine un conflit de nature territoriale : deux peuples qui revendiquent chacun la légitimité exclusive sur un même territoire incluant un groupe islamiste qui cherche à récupérer des terres palestiniennes acquises par Israël. Donc, il s'agit en fait d'un conflit politique.

³⁸ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix, op. cit.*, p. 179

Cependant, sa politisation, c'est-à-dire son instrumentalisation ne doit pas surprendre si l'on partage l'idée qu'il existerait un fort potentiel d'exploitation de toute situation conflictuelle en termes politiques³⁹. Et les acteurs impliqués dans le conflit ne s'en sont pas privés, s'appliquant à exploiter le conflit à leur avantage, soit pour discréditer, soit pour marquer des points, soit pour ne pas négocier ou pour la poursuite d'objectifs inavoués. Par exemple, certains leaders israéliens ont été accusés d'instrumentalisation politique du conflit – Jean Pierre Filiu l'a mentionné – soit à des fins électoralistes soit pour des motifs de communication⁴⁰. De plus, en qualifiant le Hamas d'organisation terroriste, les Israéliens se sont appliqués à discréditer le mouvement aux yeux de l'opinion internationale pour le disqualifier des négociations, ce qui a fonctionné puisque les États-Unis s'alignant sur les thèses israéliennes ont fini par placer la formation islamiste sur la liste des organisations terroristes (on reviendra sur ce point au cours de notre argumentation). Les islamistes de leur côté en remettant le conflit sur le terrain religieux, ont voulu montrer que l'occupation israélienne des territoires palestiniens est en fait une agression contre l'islam, devant de ce fait interpellé tous les adeptes de cette confession, et ultimement appeler le recours à la guerre asymétrique. Le conflit israélo-palestinien, à l'origine un conflit territorial est ramené par les islamistes sur le terrain du religieux, un concept beaucoup plus fédérateur. De même, nous le verrons les accords de paix n'ont pas été exempts de manipulation, chaque camp, chaque secteur allant de son interprétation.

La notion de politisation du conflit peut vouloir référer également à une forme de gestion pour aboutir ultimement une solution politique⁴¹. Les politiques s'en

³⁹ Laurent Bourquin et Philippe Hamon (dir.), *La politisation, Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010

⁴⁰ On y reviendra aux pages 72-74, 91-92

⁴¹ Laurent Bourquin et Philippe Hamon (dir.), *La politisation, Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010

emparent, discutent, négocient aux fins d'en trouver une fin susceptible de convenir à toutes les parties impliquées, bref c'est l'aspect ou le virage diplomatique. D'où tout l'intérêt de la médiation des États-Unis comme acteur qui, de par son influence sur la scène internationale notamment dans cette partie du monde, peut arriver à un consensus entre les parties prenantes du conflit. Mais il est intéressant de se demander si l'on doit seulement discuter avec ses amis.

L'idée de politisation du conflit israélo-palestinien en lien avec notre analyse peut être aussi vue sur l'angle de l'acteur islamiste et là nous nous référons au deuxième groupe de définitions qui renvoie à une forme d'implication dans la politique (en tant qu'action). La politique donne la possibilité de mettre en œuvre une vision, un projet de société conformément à un système de valeurs. En rejoignant à partir des années 2000 les élections tenues dans le contexte de l'Autorité palestinienne, le Hamas a voulu montrer un autre visage, celui d'un acteur spécifiquement intéressé par la politique, la pratique de la politique comme l'est tout parti politique traditionnel désireux d'avoir le consentement des électeurs sur un programme de gouvernement. C'est justement ce pan de la réalité du Hamas qui été occulté pour de possibles motivations politiques (on revient encore à cette notion de politisation), mais le mouvement islamiste aura-t-il de son côté dissipé toute ambiguïté sur sa possible mutation?

Concepts

Au cours de cette analyse, nous avons utilisé toute une gamme de concepts dont nous tenons à en préciser le sens. Le terme *crise*, d'après le petit Larousse, est polysémique. Le sens qui nous concerne est celui qui exprime l'idée « de tension, de

conflits »⁴². Donc, parler de *crise israélo-palestinienne*, c'est faire référence à cette période de bouleversements, de conflits entre l'État d'Israël et la société palestinienne, à partir de la partition (loupée) de la Palestine historique entre Juifs et Arabes, dont le corollaire est l'occupation israélienne des territoires dévolus aux Palestiniens par le plan de partage onusien. Les expressions de *crise israélo-palestinienne*, de *conflit israélo-palestinien* sont utilisées dans cette étude de façon interchangeable.

La *Palestine historique* ou *mandataire* cadre géographique du conflit se rapporte à la totalité du territoire palestinien avant le partage onusien de 1947. La Grande Bretagne, à partir de 1922 a eu un mandat de la Société des Nations (SDN), ancêtre des Nations Unies, pour l'administrer⁴³, d'où le nom de Palestine mandataire. Les nations juive et palestinienne en revendiquaient chacune la totalité pour des raisons historiques et religieuses.

D'après la Charte de l'OLP, sont considérés comme *Palestiniens* « les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés. Quiconque est né de père palestinien après cette date, en Palestine ou hors de Palestine, est également palestinien »⁴⁴.

Le concept d'*arabe* a tellement connu d'acceptions et d'évolutions au cours des ans, qu'il est difficile à cerner. Historiquement, il a été utilisé pour désigner les peuples nomades, les Bédouins qui sont les premiers habitants de l'Arabie⁴⁵, et également la

⁴² Sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Ray, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007*, Paris : Sejer, 2006, p. 586

⁴³ Thomas Noah Mvogo, *Israel-Palestine : l'impossible réconciliation*, Paris : L'Harmattan, 2009, p. 26

⁴⁴ Dans George Elia Sarfati, « La Charte de l'OLP en instance d'abrogation », *Mots*, mars 1997, No. 50, pp. 23-39.

⁴⁵ « La péninsule arabe forme un vaste rectangle de plus de 3 millions de kms carrés, circonscrite au nord par un ensemble de territoires connus sous le nom de *Croissant fertile* – la Mésopotamie, la Syrie, et la Palestine - et bordé de zones désertiques; à l'est et au sud par le golfe Persique et l'océan Indien; à

langue parlée par ces derniers et les populations plus sédentaires des villes⁴⁶. Aujourd'hui, l'acception qui a cours « considère les peuples arabophones comme un groupe de nations-sœurs, au sens moderne du terme, liées par un territoire, une langue et une culture communs. Les pays arabophones se répartissent en trois groupes géographiques : l'Asie occidentale du sud, l'Égypte et l'Afrique du Nord »⁴⁷. C'est le sens qui est privilégié dans notre analyse.

En ce qui concerne les expressions de *Territoires occupés*, la résolution 242 du Conseil de Sécurité de Nations Unies du 22 novembre 1967 définit comme tels ceux qui ont été conquis par Israël dans la dynamique de la guerre des *Six Jours* : il s'agit notamment du plateau du Golan syrien, de la péninsule du Sinaï, de Jérusalem-Est, la Cisjordanie et de la bande de Gaza⁴⁸. Dans cette étude, les termes *Territoires occupés* ou *Territoires* se rapportent uniquement aux territoires palestiniens sous occupation israélienne, soit Jérusalem-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza⁴⁹.

On remarquera dans notre analyse l'utilisation de certains concepts qui sont liés à l'État d'Israël, tels que *juif*, *hébreu*, *sionisme* et *Tsahal*. Vu de façon étymologique, le terme *juif*, d'après la Tora (Bible hébraïque) désigne le Judéen (membre de la tribu de Juda), l'hébreu ou le converti qui vivent selon les traditions du royaume de Juda (ayant pour capitale Jérusalem)⁵⁰. Si aujourd'hui le terme a une connotation religieuse pour qualifier toute une communauté de croyance⁵¹, il évoque également l'idée de

l'ouest par la mer Rouge », dans Bernard Lewis, *Les Arabes dans l'Histoire*, Paris : Flammarion, 1993, p. 29

⁴⁶ Ibid., p. 22

⁴⁷ Ibid., p. 23

⁴⁸ Olivier Danino a également apporté cette précision dans, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., pp. 25-26

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Jacques Leclerc, « Palestine » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TFLQ, Université Laval, décembre 2007, page consultée le 3 avril 2011. En ligne. <<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asia/palestine.htm>>

⁵¹ Jean-Yves Camus et Annie-Paule Derczansky, *Le Monde juif*, Toulouse : Éditions Milan, 2001, pp. 8-11

nationalité, et dans cette perspective on va parler du peuple juif, dont le foyer national est l'État d'Israël.

Le sionisme, terme qui fait référence aux *amants de Sion*⁵² a une connotation politique. Émanant des mouvements de type nationaliste qui ont pris naissance dans le contexte européen du XIX^e siècle⁵³, il désigne l'idéologie de ceux qui, selon la vision de Theodor Herzl son père intellectuel, militaient pour l'établissement d'un État juif en Palestine. Nous retenons la définition d'Agnès Pavlowsky du sionisme à savoir « une idéologie politique affirmant la nécessité de créer un État juif, pour que les juifs minoritaires dans les autres pays, puissent y trouver un refuge s'ils sont maltraités et massacrés »⁵⁴. Le concept a évolué pour revêtir un caractère beaucoup plus agressif, exclusiviste, notamment dans le cadre du conflit israélo-palestinien.

Le concept *d'hébreu* historiquement signifie étranger⁵⁵. Les *Canaanites* (les habitants de Canaan) l'ont utilisé pour désigner Abraham lorsque celui est arrivé d'Euphrate, sa nouvelle patrie étant plus tard désignée sous le vocable de *pays des hébreux*⁵⁶. À partir de Jacob, son petit-fils, le mot hébreu sera remplacé par celui d'Israël, la descendance de ce dernier prendra l'appellation d'enfants d'Israël ou Israélites⁵⁷. L'hébreu aujourd'hui est la langue officielle de l'État d'Israël, et les expressions *d'État juif* ou *d'État hébreu* sont couramment utilisées⁵⁸, y compris dans cette recherche pour parler de l'État d'Israël. Le terme *Tsahal*, littéralement en hébreu *Tsva*

⁵² « C'est un terme assez flou qui désigne une des collines de Jérusalem, mais qui très vite est employé pour tout Jérusalem », dans Jean-Yves Camus et Annie-Paule Derczansky, *op. cit.*, p. 61

⁵³ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 101

⁵⁴ Agnès Pavlowsky, *Hamas, ou le miroir des frustrations palestiniennes*, Paris : L'Harmattan, 2000, p. 27

⁵⁵ *La Palestine : esquisse historique, géographique et statistique*, Paris : Au dépôt d'Estampes et de Cartes géographiques, Rue Française No. 9, 1831, p. 3

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Jean-Yves Camus et Annie-Paule Derczansky, *Le Monde juif*, *op. cit.*, p. 6

⁵⁸ Voir entre autres l'ouvrage de Laéticia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, p. 41

Haganah Le-Israel est un sigle pour désigner l'armée israélienne, l'Armée de défense d'Israël⁵⁹.

L'*OLP* appelée également *centrale palestinienne*, fédère sous le leadership du Fatah, les multiples factions nationalistes de la mouvance laïque, notamment le FPLP, le FDLP, le PPP. Il est l'unique représentant des Palestiniens et le fer de lance de la lutte de libération nationale. Le *Fatah* est la faction politique créée par le leader palestinien Yasser Arafat, et les *fathoui*, les membres du Fatah⁶⁰. Tous ces groupes ont pris part à la première *intifada*.

Le terme *intifada*, de l'arabe⁶¹ renvoie à un climat insurrectionnel au sein de la société palestinienne contre l'occupant israélien. Les territoires en ont connu deux. La première, appelée également *guerre des pierres*, parce qu'elle se caractérisait le plus souvent par des jeunes palestiniens lançant des pierres contre les soldats ou blindés de l'armée israélienne, a éclaté dans les territoires palestiniens à la fin de 1987. La seconde, dénommée *intifada Al-Aqsa*, du nom de la mosquée Al-Aqsa située à proximité de la mosquée Omar, a débuté le 28 septembre 2000, dans la foulée de la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquée (pour les musulmans) ou Mont du Temple (pour les juifs), troisième Lieu saint de l'Islam et le premier du Judaïsme, à Jérusalem⁶².

Dans cette étude, on évoque assez souvent les concepts de *nationalisme* et *d'islamo-nationalisme*. Le *nationalisme*, si on se réfère aux nombreux dictionnaires de la langue française s'explique comme étant une idéologie ou une doctrine qui

⁵⁹ Dans Amnon Kapeliouk, « Tsahal, défense et illustration de l'armée israélienne », *Le Monde diplomatique*, No. 88, août-septembre 2006, pp. 41-43

⁶⁰ Dans Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 24

⁶¹ Jean-Yves Camus et Annie-Paule Derczansky, *Le Monde juif*, *op. cit.*, p. 61

⁶² « Al-Aqsa intifada », GlobalSecurity.org. En ligne. <<http://www.globalsecurity.org/military/world/war/intifada2.htm>>, page consultée le 3 avril 2011 ; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 23

revendique pour une nation le droit d'avoir un État⁶³. L'islamo-nationalisme se situe dans ce même ordre d'idée, à la seule différence que cette revendication (dans le cas du Hamas, le combat pour la libération nationale) sort de son contexte politique pour s'ancrer dans les valeurs religieuses (islamiques). Le Hamas et le Jihad Islamique (ou Djihad islamique) sont deux factions islamo-nationalistes palestiniennes. On désigne sous le nom de *hamsaoui*, les militants du Hamas⁶⁴.

Le Hamas parle de *résistance*, de *djihad* (ou *jihad*), de *guerre sainte* pour libérer la Palestine. La résistance implique une action armée qui peut prendre de multiples formes, y compris les attentats-suicides (attaques-martyres). En utilisant le concept de *djihad* pour qualifier son combat, le Hamas veut évoquer l'idée d'une *guerre sainte*, alors que « le Coran parle, lui de *guerre légale* ou de *petit djihad* en opposition au *grand djihad* qui correspond à l'effort qu'un individu accomplit sur lui-même pour se purifier, se rapprocher de Dieu »⁶⁵.

Les *brigades Ezzedin(e)* ou *Azzedin(e) Al-Qassam* en hommage au religieux du même nom qui s'est révolté contre la Grande Bretagne mandataire et la première vague des colons sionistes⁶⁶, forment la branche armée du Hamas⁶⁷. Elles affrontent l'armée israélienne dans une logique de *guerre asymétrique*. Ce concept, qui a acquis ses lettres de noblesse lors de la guerre en Somalie en 1993⁶⁸, se décline en plusieurs dimensions. « Il illustre la stratégie du faible et recouvre des phénomènes multiples comme le terrorisme, la guérilla, l'émeute ou la guerre de l'information. Il remplace la

⁶³ ⁶³ Entre autres dans *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Ray, *op. cit.*, p. 1672

⁶⁴ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 101; Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, *op. cit.*, p.95

⁶⁵ *Ibid.*, p. 161

⁶⁶ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 35

⁶⁷ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 102; Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 35

⁶⁸ Jacques Baud, *La Guerre asymétrique ou la Défaite du vainqueur*, Monaco : Éditions du Rocher, 2003, p. 212

stratégie militaire traditionnelle qui, depuis la guerre froide, reposait sur la supériorité technologique nucléaire et militaire, et l'équilibre de la terreur »⁶⁹.

Le Hamas utilise souvent les concepts arabes de *houndna* (*hudna*), de *tahadiya* dans sa confrontation armée avec l'État israélien. Une *houndna* dans la tradition guerrière islamique fait référence à une trêve de longue durée⁷⁰, alors qu'une *tahadiya* est juste une accalmie au niveau des hostilités⁷¹.

En 2007, la société palestinienne a connu une *fitna*. La notion de *fitna* fait historiquement référence aux troubles qui éclatèrent sous le califat d'Ali, VII^e siècle, quatrième successeur du prophète Mahomet, conduisant à la division de la *oumma*, la communauté musulmane⁷². Dans le contexte inter-palestinien, elle évoque uniquement l'idée d'une guerre civile⁷³.

Le mot *islam*, « (...) au sens propre, attitude religieuse de soumission à Dieu, caractérise la révélation monothéiste prêchée par Muhammad (ou Mahomet) en Arabie au VII^e siècle et répandue au cours des temps sur toute partie des terres habitées. Il s'applique aussi à la communauté formée par les adeptes de cette foi, et à la civilisation qui en est issue »⁷⁴ Au cours de cette étude nous nous en tiendrons à la conception religieuse de l'islam, à l'instar des deux autres religions monothéistes, le judaïsme et le christianisme. Ceux qui pratiquent cette religion prennent le nom de musulmans, et le coran est le livre sacré de l'islam. Par contre, le concept d'*islamisme* a une connotation très politique. Il désigne l'instrumentalisation politique qui est faite de l'islam.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., pp. 92-93

⁷¹ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p. 109

⁷² Ibid., pp. 156-157

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Dominique Sourdel, *L'Islam*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006, p. 5

L'islamisme est une version radicale de l'islam, une lecture la plus rigoriste possible du Coran. Il incarne une vision dure et excluante de la religion musulmane. À la violence des mots et des interprétations s'ajoute celle des objectifs et des moyens pour les atteindre. La modernité est présentée comme l'ennemie, la fille corruptrice de l'Occident venue détourner les fidèles des chemins tracés par Dieu. Dans ces conditions, la lutte ne peut qu'être acharnée pour islamiser le champ social, politique et économique dans lesquels ils vivent. Pour certains, le *jihad* apparaît alors comme l'instrument privilégié de la lutte. Dans le Coran, le terme signifie un travail sur soi, l'effort pour être un bon musulman et, par extension, la peine que doit se donner le croyant pour convaincre l'autre que l'islam est la meilleure voie. Dans la mouvance islamiste radicale, il est interprété en tant que guerre sainte, entendue comme le sacrifice voire l'élimination de tous les mécréants, les non-musulmans. Ce détournement du sens reflète combien la religion est instrumentalisée en vue de revendications le plus souvent politiques, sociales et économiques⁷⁵.

Le *radicalisme* implique une certaine intransigeance de vues. Le *radicalisme islamique*, réfère à l'intransigeance des islamistes au nom d'une certaine doctrine, ce qui les conduit à des choix politiques structurés par la violence. Nous devons préciser que ce concept ne se réfère pas exclusivement à l'islamisme.

Le Hamas, mouvement islamo-nationaliste a pris ses distances avec le *djihad global* appelé également *islamisme international*. Ces deux concepts traduisent l'idée d'une internationalisation ou de l'exportation de la lutte armée au nom de l'islam. Le *choc des civilisations*, selon l'expression hudingtonienne⁷⁶ évoque l'incompatibilité des systèmes de valeurs occidentaux et islamiques.

L'OLP et l'État d'Israël ont négocié secrètement à Oslo en 1991 un plan de paix, présenté sous le label de *Déclaration de principes* ou *Accords de paix*. Ces accords

⁷⁵ Antoine Sfeir, *directeur des Cahiers de l'Orient*, dans Marc Veilleux, *À la rencontre de l'islam, Relations*, No. 706, février 2006, pp. 10-27

⁷⁶ Samuel P Hundington,. « The clash of civilizations », *Foreign Affairs*, summer, 1993, Vol. 72, No. 3, pp. 22-49

seront paraphés à Washington deux ans plus tard, ouvrant la voie à un processus de paix sous l'égide de la communauté internationale.

La notion de *communauté internationale* est sujette à différentes interprétations. Le sens que nous privilégions dans cette analyse rejoint la thèse des ouvrages respectifs de Kanga Bertin Kouassi et de Philippe Moreau Defarges selon laquelle elle est constituée d'un ensemble d'États qui ont du pouvoir ou de l'influence dans la sphère internationale⁷⁷. Pour le premier, ce groupe d'États pourrait être aisément assimilé au club très restreint qu'est le G7 (devenu par la suite G8) composé des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni, de l'Italie, du Canada et de la Russie⁷⁸. Le second opterait à priori pour les grandes puissances, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, en l'occurrence, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, La Russie (qui remplace l'ex URSS) et la Chine⁷⁹. Dans les deux cas, on remarquera un noyau dur formé autour quelques États (occidentaux). Ce club exclusif ne serait pas tout à fait complet si on n'y ajoutait pas les institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. La raison pour laquelle nous en faisons en allusion dans notre étude, bien que nous partageons l'idée que la communauté internationale dans son ensemble n'est nullement un bloc monolithique mais des États avec des intérêts propres, c'est parce que ce groupe d'États s'est sensiblement aligné sur les positions américaines.

Il faut également avoir à l'esprit qu'en 2002, un groupe dénommé Quartet (ou Quartette), composé des États-Unis d'Amérique, de la Russie, de l'Union européenne et des Nations unies, dont l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair est

⁷⁷ Kanga Bertin Kouassi, *La communauté internationale, de la toute-puissance à l'inexistence*, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 190; Philippe Moreau Defarges, *La communauté internationale*, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), avril 2000, p. 127

⁷⁸ Kanga Bertin Kouassi, *op. cit.*, p. 190

⁷⁹ Philippe Moreau Defarges, *La communauté internationale, op. cit.*, p. 4

l'envoyé spécial, a été mis sur pied dans une tentative de médiation du conflit israélo-palestinien. En intégrant l'ONU au sein de ce groupe de contact, il s'agissait pour l'Amérique de sauver les apparences d'un très large consensus alors même que son influence reste hégémonique. Au cours de cette étude, la référence au concept de *Quartet* se rapporte à l'idée de cet acteur qu'est la communauté internationale.

Le processus de paix est ce processus politique entre Israéliens et Palestiniens, devant ultimement conduire, conformément à la *Déclaration de principes* et selon un calendrier précis, ceux-ci à l'auto-détermination, tout en normalisant la situation sécuritaire d'Israël.

La principale institution découlant de la Déclaration de principes est une autorité de fait palestinienne appelée *Autorité palestinienne*. Elle n'est pas une entité politique dans le sens wébérien du terme, c'est-à-dire un État souverain ayant des compétences exclusives sur un territoire donné⁸⁰. On peut la voir comme une entité hybride, avec des pouvoirs limités à certaines sphères d'activités sociétales⁸¹ (« comme l'éducation, la santé, la protection sociale, la police »⁸²). Elle est appelée à être l'interlocuteur privilégié des acteurs engagés dans le processus de paix notamment la communauté internationale et l'État d'Israël.

Méthodologie

Quelle stratégie sera mise en œuvre pour mener à bien notre analyse ? Nous allons utiliser l'analyse de contenu, l'analyse des documents issus du mouvement islamiste lui-même et ceux que nous avons répertoriés pour répondre à la question de recherche qui rappelle le, cherche à montrer que le Hamas est ou n'est pas un partenaire pour

⁸⁰ Alain Dieckhoff, « Israël-Palestine : Oslo et après », *Les Collections de l'Histoire*, avril 2008, No. 39, pp. 76-83

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid.

la paix. Nous nous attardons sur le processus de mutation du Hamas qui a engendré un nouveau mouvement, très loin de l'ancienne formation radicale de 1987 et essayons de voir comment cette transformation peut avoir un effet sur le processus de paix, c'est-à-dire analyser ses conséquences sur le processus de paix. Et pour ce faire, nous allons nous appuyer principalement sur des sources primaires notamment deux groupes de documents dont un premier comprenant *le Premier communiqué du Hamas de décembre 1987, la Charte originelle de 1988, le Mémoire d'introduction de 1993*, documents rendus publics par le mouvement islamiste dans la dynamique de sa création. Ces documents qui constituent les textes fondateurs, illustrent la phase radicale. Vient ensuite une autre série de textes rédigés à partir de 2006, tels que *le Manifeste électoral Changement et réforme, le Programme pour un gouvernement de coalition, la Plate-forme ministérielle* (déclaration de politique générale du Premier ministre Haniyeh), ceux-ci authentifiant la période de mutation⁸³, comme nous l'avons expliqué. Par ailleurs, le Président George W. Bush a donné *une conférence de presse le 26 janvier 2006* au cours de laquelle il précise clairement la position américaine vis-à-vis du Hamas. C'est un document pertinent qui rentre dans notre analyse. Le *Protocole d'Oslo* ou les accords de paix israélo-palestiniens, texte fondateur du processus de paix et pomme de discorde entre les différentes parties complètent la liste des sources primaires.

⁸³ En ce qui concerne cette dernière série de documents, une précision s'impose. Il se trouve qu'il était impossible de retrouver deux d'entre eux (notamment « *Le Programme pour un gouvernement de coalition* (The National Unity Government Program) » et « *La Plate-forme ministérielle* (The Haniya inaugural speech, ministerial platform) »), nonobstant les multiples recherches effectuées sur tous les sites, journaux, monographies, bases de données, etc. Encouragé par notre directeur et notre co-directeur, nous avons entrepris des démarches auprès du professeur Khaled Hroub, spécialiste du Hamas et directeur du *Cambridge Arab Media Project*, Université de Cambridge, qui a bien voulu les mettre à notre disposition, à titre de gracieuseté. L'un est en anglais, l'autre en arabe. Vu leur volume, ils n'ont pas été annexés à notre analyse mais restent disponibles pour consultation. Notre co-directeur nous a fait un résumé du document en langue arabe, que nous avons complété avec des fragments de texte retrouvés dans un autre article de Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *Journal of Palestine Studies*, vol. 35, No. 4, été 2006, p. 6. En ligne. < <http://www.palestine-studies.org/journals.aspx?id=7087&jid=1&href=fulltext> > Page consultée le 30 mai 2011

Des sources secondaires sont également mises à contribution. Il s'agit de certains auteurs et chercheurs clés. Nous voulons parler notamment Khaleb Hroub, Aude Signoles, Barry Rubin, Helga Baugmarten, Mohamed El Battiui, Bruno Guigue, Olivier Danino, Laetitia Bucaille, qui ont fait des recherches en profondeur sur le Hamas; Jean-François Legrain, Agnès Pavlowsky, Dominique Thomas qui ont saisi la nature des conflits au sein de la société palestinienne; Marwan Bishawa, Benoit Challand, Élias Sanbar, Alain Gresh, Rachid Tlemçani pour leur analyse du Protocole d'Oslo et de sa mise en œuvre sous l'égide des États-Unis; Yesyd Sayigh, Jean-Pierre Filiu et les chercheurs de *l'American Crisis Group* pour leur analyse de la période post 2006 jusqu'à nos jours. Les déclarations pertinentes des leaders du Hamas, du Fatah, des officiels israéliens, des acteurs de la communauté internationale (que nous avons répertoriées dans différents médias, dépêches, ouvrages, articles et sites internet) viendront en support. Afin de parer à tout risque de biais intellectuels dans notre analyse, et sachant également combien ce sujet peut être passionnel, nous avons tenu à diversifier autant que possible nos sources, qui viennent d'horizons divers : Palestine, Monde arabe, Israël, Europe, Amérique. Nous procéderons autant que possible à un exercice de triangulation afin de valider toute information litigieuse.

Notre analyse se fera en trois temps, chaque temps correspondant à un chapitre. En premier lieu, il s'agira de replacer le Hamas dans le contexte palestinien et israélo-palestinien tout en mettant en exergue les fondements de son activisme et les implications de celui-ci sur le processus de paix. Ensuite, dans le second, nous situerons la position du Hamas par rapport au Protocole d'Oslo, son revirement consécutif à son processus de politisation, la réaction des États-Unis et les autres États de la communauté internationale, les conséquences de celle-là sur le processus de paix. Finalement, dans le troisième chapitre nous nous attarderons sur les modalités de la diplomatie américaine pour montrer en quoi ce modèle d'arbitrage a grandement handicapé la recherche d'une solution définitive à la crise israélo-palestinienne.

Proposition de recherche

Dans le cadre de notre analyse, nous retiendrons comme principale proposition de recherche que la conclusion d'un accord de paix viable et définitif entre Israéliens et Palestiniens serait difficile à atteindre sans la coopération du Hamas. Des négociations l'incluant sont envisageables vu qu'il a passé du radicalisme au réalisme, selon un processus de politisation qu'il a lui-même initié. En parlant de réalisme, nous voulons évoquer l'idée que le Hamas est devenu un mouvement moins idéologique, plus pragmatique, plus lucide, plus avisé, plus conscient des limites sa stratégie.

CHAPITRE I : LE HAMAS - PUR PRODUIT DE LA CRISE ISRAËLO-PALESTINIENNE

Au cours de ce premier chapitre, nous verrons que le Hamas est une réponse à un blocage politique. Le Mouvement de la Résistance Islamique (ou le Hamas, *Harakat al-Muqawama al-Islamiyya*) a été officiellement constitué le 14 décembre 1987, dans le contexte de la première intifada⁸⁴. Cet évènement, d'après Ziad Abu-Amr, écrivain et membre du Conseil législatif palestinien, « (...) marked the beginning of the true political revival of the Islamic forces in the West Bank and Gaza Strip in the face of the Israeli occupation on the one hand, and the national secular forces led by the PLO in the other »⁸⁵.

1.1 - Nouvelle étape du nationalisme palestinien

Contrairement au Djihad islamique⁸⁶ qui était issu d'un schisme au sein des Frères musulmans⁸⁷ suite à certains désaccords stratégiques, le Hamas a été délibérément créé par la confrérie, pour répondre à un besoin tant stratégique que psychologique de la société palestinienne⁸⁸. Dans cette vision, le mouvement islamiste ne serait pas le résultat d'une rupture comme le soutient Aude Signoles, mais d'une évolution idéelle des Frères musulmans, eu égard aux développements politiques de la scène palestinienne et israélo-palestinienne. Cette thèse est corroborée par Khaleb Hroub

⁸⁴ Khaled Hroub, *Hamas: Political Thought and Practice*, Washington: Institute for Palestine Studies, 2000, p. 265

⁸⁵ Ziad Abu-Amr, « Hamas: A Historical and Political Background », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 22, No. 4, Summer, 1993, pp. 5-19

⁸⁶ C'est un autre mouvement islamiste né quelques années avant le Hamas mais de moindre envergure que ce dernier.

⁸⁷ L'association des Frères Musulmans a été fondée en 1928, à Ismaïliyya en Égypte par le très charismatique Hassan al-Banna dans la dynamique de son opposition à la présence britannique en Égypte, après l'effondrement de l'Empire ottoman (Voir Olivier Carré et Michel Seurat, *Les Frères musulmans (1928-1982)*, Paris, L'Harmattan, 2002; également Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, pp. 8-9).

⁸⁸ Dominique Thomas, *Crises politiques en Palestine 1997-2007*, Paris : Éditions Michalon, 2007, p. 153

qui présente le Hamas comme « incarnant l'évolution naturelle du groupe palestinien des Frères musulmans, une évolution qui est advenue à partir de la seconde moitié des années 1980 »⁸⁹.

Il est vrai que deux évènements auront précipité la création du Hamas. Le premier, nous l'avons mentionné, c'est l'émergence du Djihad islamique. Comme l'a stipulé Agnès Pavlowsky, « (...) cette nouvelle organisation qui donne au langage nationaliste une dimension religieuse et à la religion une version nationaliste en tire d'emblée, à la différence des Frères, l'application pratique : la lutte armée contre l'occupant »⁹⁰. En embrassant le combat nationaliste contre Israël, le Djihad islamique fut en passe de devenir un sérieux concurrent pour les Frères musulmans⁹¹. La confrérie s'est vue obligée d'ajuster sa stratégie, ce qui ne lui laissa d'autre choix que de rentrer dans la bataille sous peine de perdre sa crédibilité⁹². Ahmed Yassine qui sera reconnu plus tard comme le leader spirituel du Hamas a déclaré, « (...) qu'il n'était plus possible, au risque de se retrouver marginalisé sur la scène politique pour longtemps, de rester en dehors des débats et des actions politiques dans les Territoires occupés et que l'heure doit être à la confrontation armée directe avec Israël (ce que faisait déjà l'OLP) »⁹³.

Le déclenchement soudain de la première intifada en décembre 1987 constitue irrémédiablement l'autre tournant. Pour Mohamed El Battioui, l'intifada « permet aux

⁸⁹ Khaled Hroub, « Aux racines du Hamas les Frères Musulmans », *Palestine(s) et Hamastan*, No. 22, 2009, pp. 115-121

⁹⁰ Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, Paris : L'Harmattan, 2000, p. 29

⁹¹ Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, *op. cit.* p. 32; Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 41

⁹² Khaled Hroub, « Aux racines du Hamas les Frères Musulmans », *Palestine(s) et Hamastan*, No. 22, 2009, pp. 115-121

⁹³ Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 18

islamistes de rompre avec le quiétisme traditionnel du courant islamiste »⁹⁴. Elle est même être vue comme une aubaine pour les mouvements islamistes⁹⁵. La confrérie va vite réaliser l'avantage politique à tirer de l'instrumentalisation de cette révolte spontanée de la société palestinienne. L'occasion est offerte à la branche palestinienne, composée notamment de Ahmed Yassine, Abdelaziz al-Rantissi, Salah Shehadeh, Muhammad Sham'ah, Isa al-Nashar, Abdul Fattah Dukhan et Ibrahim al-Yazuri, de jouer, pour la première fois un rôle de premier plan dans la résistance contre Israël aux côtés du Djihaad islamique, des nationalistes et des laïcs⁹⁶. C'est ainsi que le Hamas a vu le jour, comme un outil stratégique devant apporter une réponse à l'occupation israélienne⁹⁷. En effet, le *Premier communiqué* du mouvement islamiste en date du 14 décembre 1987, dans lequel il fait l'apologie de la révolte palestinienne laisse augurer de la dimension de ses engagements futurs :

The intifada of our vigilant people in the Occupied Territories comes as a resounding rejection of the occupation and its pressures, land confiscation and the planting of settlements, and the policy of subjugation by the Zionists⁹⁸

Abdel Aziz al-Rantisi confirmera la raison d'être du Hamas et ses liens avec l'association des Frères musulmans : « Le mouvement est une branche des Frères musulmans. Mon rôle était de l'implanter. Son nom qui comprend le mot résistance, a été choisi afin d'évoquer sa mission »⁹⁹. Cependant, contrairement à la doctrine de cette organisation qui désavoue l'identité nationale pour mettre l'accent sur le renforcement de l'islamisation de la *oumma* (la communauté musulmane), le Hamas

⁹⁴ Mohamed El Battiui, « L'islam politique palestinien, un obstacle à la paix? », *Revue d'Études palestiniennes*, N0. 82, hiver 2002, pp. 41-52

⁹⁵ Dominique Thomas, *Crises politiques en Palestine 1997-2007*, op. cit., p. 153

⁹⁶ Ziad Abu-Amr, « Hamas: A Historical and Political Background », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 22, No. 4, Summer, 1993, pp. 5-19; Dominique Thomas, *Crises politiques en Palestine 1997-2007*, Paris : Éditions Michalon, 2007, p. 153

⁹⁷ Khaled Hroub, « Aux racines du Hamas les Frères Musulmans », op. cit., pp. 115-121

⁹⁸ « First Communique of Hamas », 14 décembre 1987, en annexe dans Khaled Hroub, *Hamas: Political Thought and Practice*, op. cit., pp. 265-266

⁹⁹ Cité par Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, op. cit., p. 35

se présente comme une entreprise essentiellement nationaliste, et met en avant sa spécificité palestinienne¹⁰⁰.

Une école de pensée portée par Helga Baumgarten présente le Hamas comme un temps fort ou une nouvelle étape du nationalisme palestinien à l'instar des deux autres mouvements qui l'ont précédé, notamment le Mouvement des Nationalistes Arabes (dans laquelle était fondue l'OLP 1^e version) et le Fatah (l'OLP 2^e version, celle d'Arafat)¹⁰¹. Si le premier faisait la promotion du nationalisme arabe, le second, celle du nationalisme palestinien, le Hamas, dès le départ s'inscrit dans une toute autre dynamique. Il revendiquera son ancrage dans les valeurs religieuses¹⁰², avec « l'Islam comme la solution et l'alternative (*al-Islam houwa al-hal*) »¹⁰³. Alors que le nationalisme palestinien revendiquait sa laïcité, la « pancarte idéologique »¹⁰⁴ du Hamas est l'islam. Si dans la conception de l'OLP, le combat nationaliste est essentiellement un combat politique¹⁰⁵, pour le Mouvement de la Résistance Islamique, il est « un impératif d'essence divine »¹⁰⁶. Le Hamas déclarera sans détour articuler son idéologie et sa politique sur les doctrines islamiques¹⁰⁷. L'article 8 de sa Charte fondamentale, stipulant qu' « Allah is the goal of the movement, The Messenger, its Leader, the Quran, its constitution »¹⁰⁸, confirme sans nuances ce parti pris idéologique. La religion, contrairement aux nationalistes, sera le fondement des revendications nationales¹⁰⁹. Du nationalisme (laïc), on passe à l'islamo-nationalisme.

¹⁰⁰ Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, *op. cit.*, p.37

¹⁰¹ Dans Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 34, No. 4, Summer, 2005, pp. 25-48

¹⁰² Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *op. cit.*, pp. 25-48; Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, pp. 20-23

¹⁰³ Khaled Hroub, *Hamas: Political Thought and Practice*, *op. cit.*, p. 265; Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 21

¹⁰⁴ George Corm, *Orient-Occident, La fracture imaginaire*, Paris : La Découverte, 2005, p.101

¹⁰⁵ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, pp. 46-47

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Dans Aude Signoles, « Le Hamas au pouvoir et après ? », *op. cit.*, p. 22

¹⁰⁸ Article 8 de la Charte fondamentale, dans Muhammad Maqdsi, « Charter of the Islamic Resistance Movement of Palestine », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 22, No. 4, Summer, 1993, pp. 122-134

¹⁰⁹ Aude Signoles, « Le Hamas au pouvoir et après ? », *op. cit.*, p.

1.2 - Objectifs : la reconquête territoriale par le « jihad (la guerre sainte) »

Les différents mouvements révolutionnaires qui s'étaient donné pour mandat de se défaire d'Israël ont échoué. Le nationalisme arabe pas plus que le nationalisme palestinien qui l'a succédé n'ont été capables de réaliser les objectifs inhérents à la cause palestinienne. De même que le Fatah avait pris dans les années 1960 le contrôle d'une OLP inféodée au panarabisme pour donner une nouvelle impulsion au nationalisme palestinien, Le Mouvement de la Résistance Islamique entend reprendre le flambeau de la cause palestinienne là où les nationalistes l'ont laissé. Pour les *hamsaoui*, « (...) The Palestinian revolutionary program, in 1980s, under the leadership of the PLO, suffered a series of internal and external setbacks that shook and weakened it »¹¹⁰. L'objectif fondamental du Hamas, cependant n'a rien de nouveau. Il consiste à libérer la terre de Palestine (toute la Palestine historique) de l'occupation juive: « Like the Movement of Arab Nationalists throughout its existence and Fatah early on, Hamas insists on total liberation, its stated goal being to raise the banner of God over every inch of Palestine »¹¹¹. Si on fait abstraction de la phraséologie religieuse, on se rend tout de suite compte que le projet du mouvement islamiste est éminemment politique, soit la récupération des terres accaparées par Israël¹¹². Ce grand chantier nationaliste est confirmé par le leader islamiste Raed Said Hussein Saad, responsable des activités militaires du Hamas au nord de Gaza, qui déclare que « la lutte continuera jusqu'à ce que pas un pouce de notre terre sacrée ne reste aux mains des Juifs »¹¹³.

¹¹⁰ « Islamic Resistance Movement (Hamas) Introductory Memorandum », texte publié en 1993, reproduit dans Khaled Hroub, *Hamas : political thought and practice*, *op. cit.*, pp. 292-301

¹¹¹ Dans Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 34, No. 4, Summer, 2005, p. 39

¹¹² Aude Signoles, « Le Hamas au pouvoir et après ? », *op. cit.*, p. 22

¹¹³ Raed Said Hussein Saad rapporté par Reuters, 12 janvier 2006, dans Barry Rubin dans « Déclin et chute du mouvement nationaliste palestinien », *Politique étrangère*, Été 2006/2, pp. 407-420

Le véritable enjeu du contentieux israélo-palestinien que ce soit pour les nationalistes auparavant et maintenant pour les islamo-nationalistes est d'abord d'ordre territorial¹¹⁴. Comme l'a déclaré Paul Giniewsky, « (...) le principal grief articulé contre Israël est d'être un occupant, un usurpateur de territoires arabes »¹¹⁵. Le mouvement islamiste l'a implicitement reconnu quand il déclare être « a popular struggle movement that seeks to liberate Palestine in its entirety from the Mediterranean Sea to the Jordan River »¹¹⁶. La véritable nouveauté avec le Hamas réside dans l'articulation du combat de libération. Le Hamas reprendra le vieux fond nationaliste du discours du Fatah auquel il ajoute l'habillage religieux. Dans ce nouvel habillage discursif, les revendications nationales prennent une perspective toute sacrée, de même que le combat de libération qui sort de son cadre politique pour se transformer, selon la dialectique islamiste en un *jihad*, un devoir pour tous les musulmans.¹¹⁷ À l'instar d'Ezzedine al-Qassam, qui déclarait déjà que « la Palestine en tant que terre islamique doit être impérativement défendue contre toute usurpation étrangère »¹¹⁸, le mouvement islamiste développera un argumentaire exclusivement et authentiquement religieux. En présentant la terre palestinienne comme un *waqf* (*legs*) islamique, il a en quelque sorte politisé le conflit. En ce faisant, il rompt avec la tradition laïque du nationalisme palestinien¹¹⁹.

Le recours à la violence comme stratégie de lutte politique est clairement évoqué. Dans son *Premier communiqué*, le Hamas fait part de son intention de suivre la *Loi du Talion* en répondant du tact au tact aux agressions israéliennes : « Let them understand that violence breeds nothing but violence and that death bestows but

¹¹⁴ Paul Giniewsky, *Le contentieux israélo-arabe*, Turquant : Cheminement, 2007, p. 63

¹¹⁵ Ibid.

¹¹⁶ « Islamic Resistance Movement (Hamas) Introductory Memorandum », *op. cit.*, pp. 292-301

¹¹⁷ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p.58

¹¹⁸ Dans Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 26

¹¹⁹ Ibid., pp. 26-30

death. How true is the adage: I am drowning, why will i fear being wet? »¹²⁰. Dans la Charte fondamentale, à l'article 8, les islamistes enfoncent le clou avec cette précision : « Jihad is our methodology, and death for the sake of Allah, our most coveted desire »¹²¹. Il s'agit ici d'un parti pris sans équivoque pour la lutte armée y compris dans sa dimension la plus extrême. Le Hamas aura recours (dépendant de la situation) à un éventail de formes de lutte, notamment « la mobilisation de partisans, des soulèvements populaires, rapt, raids, attaques militaires et attentats-suicides »¹²². Les premières actions violentes du mouvement islamiste contre Israël n'allaient pas tarder et commencèrent dès la fin des années 1980, avec les enlèvements successifs des soldats Avi Sasportas (février 1989) et Ilan Sa'adon (mai 1989). Le premier, quelques mois plus tard, est retrouvé mort, ainsi que le second dont le cadavre est découvert en 1996¹²³. En décembre 1992, la branche armée du Hamas, les brigades *Ezzedime al-Qassam*, récidiva en lançant divers raids contre les forces militaires israéliennes qui se soldèrent par la mort de six soldats israéliens¹²⁴. Un an plus tard, elle élimine deux officiers supérieurs, notamment le colonel Mintz, des unités spéciales, et le colonel Noam Cohen, des services de sécurité¹²⁵.

Le Mouvement de la Résistance Islamique tient à définir deux points fondamentaux de son activisme : sa cible et sa sphère opérationnelle. Il identifie son (unique) ennemi comme étant Israël : « le Hamas ne se bat que contre un seul ennemi, Israël »¹²⁶. Tout en déclarant une guerre totale à l'État d'Israël, il précise cependant n'être ni anti-juif, ce qui est défendu par le Coran, ni antisémite, ce qui est impossible¹²⁷.

¹²⁰ « The First Communique of Hamas », 14 décembre 1987, en annexe dans Khaled Hroub, *Hamas : political thought and practice*, op. cit., pp. 265-266

¹²¹ « Charter of the Islamic Resistance Movement of Palestine », op. cit., pp. 122-134

¹²² Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p. 80

¹²³ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p. 104

¹²⁴ Dans Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., p. 180

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p. 80

¹²⁷ Ibid., pp. 67-71

Les gens du Livre (les Chrétiens et les Juifs), selon la tradition islamique, sont des *dhimmis* (protégés)¹²⁸. Comme l'explique Khaled Hroub,

Le jihad du Hamas est dirigé contre Israël, contre une occupation militaire étrangère menée par des sionistes dans les territoires et lieux sacrés musulmans, et non pas contre les juifs en tant que groupe se référant à un système de croyances, une religion et des pratiques culturelles données¹²⁹.

Le Hamas insiste également sur le caractère limité de ses actions militaires qui ne concernent que la Palestine historique : « La Palestine est le champ de bataille dans lequel nous affronterons l'ennemi »¹³⁰. C'est une façon de mettre en évidence le caractère strictement nationaliste de son engagement et de prendre ses distances par rapport aux mouvements panislamistes se réclamant du *jihad global* ou de *l'islamisme transnational* tels Al-Qaïda¹³¹. Denise Helly a attiré l'attention sur le risque de confusion ou d'amalgame de ces deux types d'islamisme, l'islamisme transnational et l'islamisme nationaliste¹³². Hroub a bien saisi les nuances du premier qu'il décrit comme suit :

Pour ces islamistes radicaux, il n'y a pas d'État qui tienne quand il s'agit de *jihad*. Faisant fi des frontières, ils considèrent l'existence même d'une pluralité d'États musulmans comme une anomalie au regard du pays musulman unifié qu'il devait y avoir à la place. Les injustices que subissent les musulmans sont le moteur de leur combat, et leur cible, ceux qui les infligent, sans considération de lieu ni de temps. Pour ce type de mouvements islamistes, l'ennemi numéro 1 est l'Occident en général, les États-Unis en particulier. Les cibles légitimes qu'ils visent sont les intérêts des Occidentaux dans les pays arabes et musulmans, et partout ailleurs. Mais au lieu de combattre les dirigeants et les gouvernements-marionnettes installés par l'Occident pour préserver ses intérêts dans la région, ils plaident qu'il vaille mieux s'en prendre directement aux

¹²⁸ Dans Dominique Sourdel, *L'Islam, op. cit.*, p. 56

¹²⁹ Dans Khaled Hroub, *Le Hamas, op. cit.* p. 139

¹³⁰ *Ibid.*, p. 52

¹³¹ Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçon pour le peace-making au Moyen-Orient », *Politique étrangère* (printemps), 2009, No. 1, pp. 147-160

¹³² Denise Helly, « Occidentalisme et islamisme : leçons de guerre culturelles pour la recherche », 2002. Article remis aux étudiants par le professeur Samir G. Moukal au cours de son Séminaire sur le Maghreb-Machrek, UQAM, automne 2009. Également En ligne. <<http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>> Page consultée le 5 mars 2010

principaux coupables, les pays occidentaux eux-mêmes. « Quand on attaque la tête, la queue tombe », se plaisent-ils à répéter¹³³.

Le Hamas, contrairement à cette mouvance rejette toute internationalisation de son activisme militaire (« Hamas does not believe in moving the battle against the occupation from Palestine to any other international arena »¹³⁴), aussi bien l'idée de s'en prendre à des intérêts étrangers (« Hamas's program does not include striking at foreign interests »¹³⁵).

1.3 - Le radicalisme idéologique

Le Mouvement de la Résistance Islamique conçoit la lutte armée (la résistance) comme la seule option possible pour la libération de la Palestine : « Hamas's ideology requires it to force Israel to pull out its forces through an intifada and armed struggle »¹³⁶. Dès sa formation, ses leaders se sont élevés contre l'instrumentalisation de tout autre mécanisme politique (pacifique), qui reste à leurs yeux inadéquat quant à leurs revendications ontologiques, pour s'en tenir à la stratégie de la résistance. Dans les articles 13 et 15 de sa Charte fondamentale, le Hamas parle de la futilité des pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens¹³⁷ :

The initiatives conflict, what we call peaceful solutions and international conferences, to solve the Palestine problem. As far as the ideology of the Islamic Resistance Movement is concerned, for giving up any part of Palestine is like giving up part of its religion. When an enemy occupied some of the Muslim lands, *jihad* becomes obligatory on every Muslim. The initiatives, options and international conferences are a waste of time and a kind of child's play¹³⁸.

¹³³ Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., pp. 142-143

¹³⁴ « Islamic Resistance Movement (Hamas) Introductory Memorandum », op. cit., pp. 292-301

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Khaled Hroub, *Hamas : Political thought and practice*, op. cit., p. 80

¹³⁷ Ibid., p.201

¹³⁸ « Charter of the Islamic Resistance Movement of Palestine », op. cit., pp. 126-127

S'agissant de la première intifada, le soulèvement général de la société palestinienne contre l'occupation, les responsables du mouvement islamiste la considèrent comme le rejet par la population de toute idée de discussions sur la question palestinienne : « It also comes to awaken the consciences of those among us who are gasping after a sick peace, after empty international conferences, after treasonous partial settlements like Camp David.»¹³⁹. C'est ainsi que Ibrahim Ghocheh, un des responsables du Hamas, s'est illustré depuis Aman par des déclarations qui rejettent radicalement toute négociation sur la Palestine. Il a notamment affirmé que « le Hamas s'opposera à la conférence de Madrid¹⁴⁰ et fera cela en amplifiant le soulèvement dans les territoires occupés »¹⁴¹. Cette posture radicale s'expliquerait par la foi inébranlable que les leaders du mouvement islamiste ont en leur idéologie, cette dernière s'élevant contre toute idée de modération tout en étant également peu encline aux concessions¹⁴². La croire conforme à la volonté divine les dissuaderait de l'abandonner¹⁴³.

À la croyance aveugle dans les vertus libératrices de l'islam vient se greffer leur cheminement personnel, eux qui ont toujours vécu dans les *Territoires*, dans le contexte de l'occupation israélienne avec son lot quotidien d'oppression, d'humiliations et de répression. Ce qui les amène à adopter ce principe stratégique à savoir, « là où il y a occupation militaire, il doit nécessairement y avoir résistance militaire »¹⁴⁴. Ce principe trouve son fondement empirique dans l'expérience du *Hezbollah* (le parti chiite libanais) qui a contraint *Tsahal* à évacuer le Sud-Liban sans conditions¹⁴⁵.

¹³⁹ « The First Communique of Hamas », 14 décembre 1987, *op. cit* , pp. 265-266

¹⁴⁰ Nous y reviendrons au deuxième chapitre

¹⁴¹ Dans Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, p. 173

¹⁴² Barry Rubin, « Déclin et chute du mouvement nationaliste palestinien », *Politique étrangère*, été 2006/2, pp. 407-420

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit* p. 80

¹⁴⁵ p.48; Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit* p. 82

À la lumière de ces éléments, l'on comprend nettement pourquoi, dès sa formation, le Mouvement de la Résistance Islamique s'est positionné comme un leadership alternatif à celui de l'OLP. L'antagonisme entre ces deux pôles du nationalisme palestinien explosera après la signature des accords d'Oslo qui verront le Hamas s'opposer radicalement aux accords de paix et à la nouvelle entité politique, *l'Autorité palestinienne* qui en est issue. C'est ainsi que le mouvement islamiste rentrera dans un cycle de conflits total avec les États-Unis, acteur le plus remuant de la communauté internationale dans le cadre du processus de paix israélo-palestinien, processus né des Accords d'Oslo et dont le but ultime est l'émergence d'un État palestinien.

CHAPITRE II : LES ÉTATS-UNIS ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE PAIX

2.1 - Le contexte politique palestinien à la veille des négociations de paix d'Oslo

La société palestinienne est en pleine effervescence à la veille des négociations de paix israélo-palestiniennes. La première intifada qui a éclaté dans les *Territoires* le 8 décembre 1987, s'est graduellement transformée en un vaste mouvement de désobéissance civile (pacifique) de la population palestinienne, toutes classes sociales et toutes factions politiques confondues¹⁴⁶, pour exprimer son refus de l'occupation¹⁴⁷. L'intifada est présentée comme un mouvement innovant et pionnier dans la mesure où elle rompt avec la stratégie naturelle de la lutte armée qui est celle de la centrale palestinienne depuis plusieurs décades pour se présenter comme un mouvement de masse¹⁴⁸. Thierry Hentsch et Roger Heacock vont dans le même sens quand ils le définissent comme « le premier mouvement de masse de longue durée »¹⁴⁹. Elle a eu des incidences diverses à l'intérieur comme à l'extérieur de la Palestine.

S'agissant de l'échiquier politique inter-palestinien, la première intifada est venue bousculer un certain état de fait pour redéfinir le jeu politique. Les forces politiques traditionnelles doivent composer avec une nouvelle génération de militants, enfants de l'occupation, plus radicale et moins à l'écoute que ses devancières des instructions de l'OLP¹⁵⁰. Déjà la Direction unifiée de l'intifada, organe de coordination et de

¹⁴⁶ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, pp. 30-38

¹⁴⁷ Simon Assaf, *Israël and its angry neighbours, Hisbollah, Hamas and the search for peace*, Cheltenham : Understanding Global Issue (Briefing 147), 2006, pp. 6-7; Aude Signoles, « Le Hamas au pouvoir et après ? », *op. cit.*, pp. 16-17

¹⁴⁸ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, p. 45; : 45, Nadine Picaudou, « Les combats du peuple palestinien », *Les Collections de l'Histoire* (avril), 2008, No. 39, p. 73

¹⁴⁹ Thierry Hentsch et Roger Heacock, « L'Intifada dans la longue durée », *Manière de voir*, No. 11, dans *Le Monde diplomatique*, « Proche-Orient, une guerre de cent ans », mars 1991, p. 76

¹⁵⁰ François Massoulié, « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1991, No. 62, Vol. 62, pp79-83; Aude Signoles, « Le Hamas au

commandement avait revendiqué son indépendance de décision par rapport à la centrale palestinienne¹⁵¹. La faction islamiste Hamas qui a fait une percée fulgurante dans le contexte de la révolte palestinienne, occupe de plus en plus d'espace et tend à séduire de plus de gens¹⁵². Le Mouvement de la Résistance Islamique n'a pas tardé à afficher ses prétentions politiques notamment sa volonté de détrôner l'OLP dans son statut de seul représentant des Palestiniens sur la scène internationale¹⁵³.

Dans le contexte israélo-palestinien, elle a créé un précédent : la capacité de la société palestinienne à s'organiser de l'intérieur pour s'opposer à l'ordre colonial. Comme l'a suggéré Simon Assaf, « (...) the attitude of the Palestinians had permanently changed: they would never again be a docile population »¹⁵⁴. Par son ampleur et celle de la répression israélienne qui s'ensuivit (plus de 2000 Palestiniens tués au début 1992)¹⁵⁵, elle a provoqué une conscientisation de la question palestinienne au niveau de la société israélienne¹⁵⁶. Elle a battu en brèche, par une démonstration vigoureuse de la ferveur nationaliste palestinienne, l'idée d'irrévocabilité de l'intégration politique des territoires occupés à l'État d'Israël¹⁵⁷. Elle a également démontré que le *statu quo* était insoutenable, l'avènement d'un État palestinien, inéluctable¹⁵⁸. Le très lourd tribut en termes de morts, de brimades physiques, de souffrances et de

pouvoir et après ? », *op. cit.*, p.17; Nadine Picaudou, « Les combats du peuple palestinien », *op. cit.*, p.72

¹⁵¹ François Massoulié, « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *op. cit.*, pp. 79-83)

¹⁵² François Massoulié, « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *op. cit.*, pp.79-83;

Agnès Pavlowsky, *Hamas ou miroir des frustrations palestiniennes*, *op. cit.* p.43

¹⁵³ Matthew Levitt, *Hamas : Politics, Charity and Terrorism in the service of the Jihad*. Washington : The Washington Institute for Near East Policy,2006, p.8; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*,*op. cit.*, p. 75

¹⁵⁴ Simon Assaf, *Israël and its angry neighbours*. Hisbollah, *Hamas and the search for peace*, Cheltenham : Understanding Global Issue (Briefing 147), 2006, p. 7

¹⁵⁵ Dans Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens*, *op. cit.*, p. 33

¹⁵⁶ Nadine Picaudou, « Les combats du peuple palestinien », *op. cit.*, p. 72

¹⁵⁷ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, *op. cit.*, p. 47

¹⁵⁸ Camille Mansour, « Appliquer partout le droit international », *Manière de voir*, No. 11, dans *Le Monde diplomatique*, « Proche-Orient, une guerre de cent ans », mars 1991, pp. 79-81; François Massoulié, « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, No. 62, 1991. pp. 79-83

privations consenti par les Palestiniens tout au long de sa durée, a contribué à les unir autour de la pertinence de leur objectif d'indépendance nationale¹⁵⁹. Pour eux, il n'était plus question de reculer : ils ne s'interrogeaient plus sur l'éventualité d'avoir un État, ce qui davantage les préoccupait, c'était le prix à payer pour y arriver¹⁶⁰

Dans un cadre plus régional, le soulèvement palestinien a favorisé la redynamisation des enthousiasmes à la cause palestinienne, quelque peu refroidis depuis la débâcle de l'OLP au Liban en 1982. D'après Simon Assaf, « (...) after the defeat of the PLO in Lebanon in 1982, the Palestinian struggle has been declared over; the intifada brought it back into the centre of regional politics and reinvigorated a movement that seemed on the verge of extinction »¹⁶¹. Le Roi Hussein de Jordanie abandonne définitivement ses prétentions sur la Cisjordanie (West Bank), en rompant les liens juridiques et administratifs qui liaient la Cisjordanie au royaume jordanien¹⁶². Le renoncement territorial du souverain hachémite a vite été instrumentalisé par le Conseil National Palestinien (CNP) qui, dans la foulée a déclaré l'indépendance d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le 15 novembre 1988, lors de sa dix-neuvième session tenue à Alger¹⁶³. Hussein s'est également déclaré prêt à accepter le principe onusien de la solution à deux États comme la question a été tranchée par le plan de partage de 1947¹⁶⁴.

¹⁵⁹ Thierry Hentsch et Roger Heacock, « L'intifada dans la longue durée », *Manière de voir*, No. 11, dans *Le Monde diplomatique*, « Proche-Orient, une guerre de cent ans », mars 1991, p. 76

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ Simon Assaf, *Israël and its angry neighbours, Hisbollah, Hamas and the search for peace, op. cit.*, p. 6

¹⁶² Yves Cuau, « Poker royal », dans « Les Palestiniens : du refus au réalisme », *Les Cahiers de l'Express*, septembre 1993, No. 23, p. 89; Simon Assaf, *op. cit.*, p. 6; Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens, op. cit.*, p. 33; Nadine Picaudou, « Les combats du peuple palestinien », *Les collections de l'Histoire*, No. 39, 2008, p. 72

¹⁶³ Aude Signoles, « Le Hamas au pouvoir et après ? », *op. cit.*, p. 23; Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens*, Toulouse : Éditions Milan, 2008, p. 33

¹⁶⁴ Simon Assaf, *Israël and its angry neighbours, Hisbollah, Hamas and the search for peace, op. cit.*, p. 6; Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens, op. cit.*, p. 23

Les retombées politiques positives de l'intifada à la cause palestinienne ont dépassé les frontières de la Palestine historique et du monde arabe. Eu égard à sa très large médiatisation¹⁶⁵, elle a soudainement brandi la question palestinienne à la face du monde. Les opinions publiques internationales ont été frappées, sinon indignées par les images fortes de l'usage abusif et disproportionné de la force par les militaires israéliens face aux manifestants palestiniens, pour la plupart des adolescents n'ayant pour toute arme qu'une pierre¹⁶⁶. La communauté internationale, notamment le Conseil de Sécurité des Nations unies a vite fait de manifester sa désapprobation en adoptant le 22 décembre 1987, la Résolution 605. En effet celle-ci, en son article 1,

Déploie vivement les politiques et pratiques d'Israël, puissance occupante, qui violent les droits de l'homme du peuple palestinien dans les territoires occupés, en particulier le fait que l'armée israélienne a ouvert le feu, tuant ou blessant des civils palestiniens sans défense¹⁶⁷.

Les États-Unis dépêcheront en février 1988 leur Secrétaire d'État Georges Shultz en Israël, ce dernier évoquera quelques mois plus tard, une grande première pour un officiel américain de si haut rang, l'idée inédite des « droits politiques légitimes des Palestiniens »¹⁶⁸. Les opinions sont en train d'évoluer.

Si l'intifada a donné une impulsion indéniable à la cause palestinienne en mettant la pression sur les autorités israéliennes et américaines pour des négociations directes avec les Palestiniens, d'autres facteurs, nous le verrons vont contribuer à les rendre imparables.

¹⁶⁵ François Massoulié, « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, No. 62, 1991. pp. 79-83

¹⁶⁶ Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens*, op. cit., p. 33

¹⁶⁷ Article 1 de la résolution 605 du Conseil de Sécurité. En ligne.

<[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605\(1987\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605(1987))> Page consultée le 12 mai 2011

¹⁶⁸ Georges Shultz dans Cécile Pilverdier, « Histoire : il y a vingt ans, la première intifada », *Un écho d'Israël*, janvier 2008. En ligne. <<http://www.un-echo-israel.net/Histoire-II-y-a-vingt-ans-la>> Page consultée le 12 mai 2011

2.2 - Le protocole d'Oslo ou les accords de paix israélo-palestiniens

De Tunis où il s'est retranché depuis 1985, Yasser Arafat amorce à partir de 1988 un infléchissement significatif de ses positions vis-à-vis d'Israël, allant de concessions en concessions¹⁶⁹. Il accepte de se soumettre au droit international, reconnaissant ainsi les résolutions onusiennes de 181, 242, 338¹⁷⁰, ce qui implique automatiquement la reconnaissance du droit d'Israël à exister¹⁷¹. L'historienne Nadine Picaudou rapporte ce qui suit :

Après avoir appelé à la « paix des braves » devant le Parlement européen de Strasbourg en septembre, Yasser Arafat déclare le 7 septembre 1988, à l'occasion d'une conférence de presse à Stockholm, que Le Conseil National Palestinien (CNP) a accepté l'existence de deux États, un État palestinien et un État juif¹⁷².

Arafat ira encore plus loin lors de son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre de la même année. Il fait deux déclarations fracassantes, notamment la condamnation du terrorisme et la caducité de la Charte de l'OLP¹⁷³. Mais Israël persistera à ne pas reconnaître la centrale palestinienne¹⁷⁴.

La conjonction de plusieurs facteurs vont rendre possibles des pourparlers directs entre autorités israéliennes et la centrale palestinienne. S'il est vrai que l'intifada et

¹⁶⁹ Christian Hoche, « L'Huile sur le feu », *Les Cahiers de l'Express*, septembre 1993, No. 23, p. 96

¹⁷⁰ « Adoptée par le Conseil de sécurité le 22 octobre 1973, pendant la guerre du Kippour, la résolution réaffirme la validité de la résolution 242 et appelle au cessez-le-feu et à des négociations en vue d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient », dans *Le Monde diplomatique*, « Un cahier spécial sur le Proche-Orient ». En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> > Page consultée le 12 mai 2011

¹⁷¹ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., p.173

¹⁷² Dans Nadine Picaudou, *Les Palestiniens : un siècle d'histoire*, op. cit., p. 238

¹⁷³ « Discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations Unies », 3 décembre 1988, *Le Monde diplomatique*, janvier 2006. En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/> > Page consultée le 15 mai 2011

¹⁷⁴ L'OLP est aussi appelée la centrale palestinienne

les multiples concessions du leader palestinien ont joué un rôle non négligeable, s'il est également vrai que la fin de la guerre froide a établi un climat favorable, d'autres paramètres notamment la menace islamiste et l'intervention américaine en Irak auront été déterminants.

La fin de la confrontation est-ouest a écarté l'instrumentalisation et la polarisation idéologiques en laissant les États-Unis seuls maîtres à bord du bateau israélo-arabe¹⁷⁵.

En ce qui concerne la montée en puissance des islamistes dans les Territoires occupés, certains analystes la considèrent comme le facteur essentiel qui aurait précipité les pourparlers. Ils vont jusqu'à avancer l'hypothèse d'une collusion d'intérêts entre l'État d'Israël et l'OLP vis-à-vis de la menace islamiste. Ainsi l'orientaliste anglais Bernard Lewis, comme il est cité par Mohamed El Battioui, a déclaré qu'une des raisons qui a contraint Israéliens et Palestiniens au dialogue était leur commune frayeur des fondamentalistes¹⁷⁶, ajoutant, « (...) ne pas connaître de plus grande force de rapprochement qu'un danger et un ennemi communs »¹⁷⁷. Certaines déclarations de personnalités politiques israéliennes comme Itzhak Rabin et Haïm Herzog¹⁷⁸ apportent de la crédibilité à la thèse de Bernard Lewis. Le premier, assimilant l'islamisme à un cancer, va jusqu'à proposer à l'administration américaine d'unir leurs forces pour en venir à bout¹⁷⁹. Pour le second, l'expansion du fondamentalisme islamique, plus que l'arme nucléaire et les armes de destruction

¹⁷⁵ François Géré dans Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p. 8

¹⁷⁶ Dans Mohamed El Battioui dans « L'islam politique palestinien, un obstacle à la paix? », *Revue d'Études palestiniennes*, No. 82, hiver 2002, pp. 41-52

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Le sixième président de l'État d'Israël. Il fut également à la tête du département des Renseignements de *Tsahal*, dans *Un Écho d'Israël*. En ligne : <<http://www.un-echo-israel.net/Haim-Herzog>> Page consultée le 16 mai 2011

¹⁷⁹ Itzhak Rabin cité par Mohamed El Battioui dans « L'islam politique palestinien, un obstacle à la paix? », *Revue d'Études palestiniennes*, No. 82, hiver 2002, pp. 41-52

massive, est l'évolution la plus menaçante et la plus effrayante de la région du Moyen-Orient¹⁸⁰.

Finalement, on doit reconnaître que le principe juridique de l'intervention américaine en Irak a été capital. Les Américains en intervenant en Irak en 1991 sur la base de la légalité internationale, ne pouvaient plus occulter les résolutions onusiennes sur la question palestinienne qu'Israël continue à ignorer, sous peine d'être accusés par les Arabes de pratiquer la politique des deux poids et deux mesures¹⁸¹.

C'est ainsi qu'en octobre 1991, s'ouvre la conférence de paix de Madrid sous les auspices des États-Unis et de la Russie, réunissant Israël, la Syrie, le Liban, l'Égypte et une délégation jordano-palestinienne (Israël ayant apposé un veto sur la participation de l'OLP)¹⁸². Il faut souligner, comme l'a fait Benoit Challand, que l'erreur stratégique commise par Arafat d'appuyer Saddam Hussein lors de la (première) guerre du Golfe l'a discrédité aux yeux des États-Unis et de la communauté internationale, ce qui conforta Israël dans son refus de négocier directement avec la centrale palestinienne¹⁸³. Même quand cette conférence n'a pas donné lieu à des avancées significatives, elle reste le premier jalon posé par les États-Unis dans une perspective de résolution du conflit israélo-palestinien. Elle a pavé la voie aux accords de paix qui seront négociés deux ans plus tard en Norvège.

À l'issue de négociations secrètes tenues à Oslo, Israël et l'OLP, par l'entremise de leurs leaders respectifs Itzhak Rabin et Yasser Arafat signent le 13 septembre 1993 à

¹⁸⁰ Mohamed El Battioui, « L'islam politique palestinien, un obstacle à la paix? », *Revue d'Études palestiniennes*, No. 82, hiver 2002, pp. 41-52

¹⁸¹ Jocelyn Grange et Guillemette de Véricourt, *Questions sur les Palestiniens*, op. cit., p.36

¹⁸² Voir « Conférences pour la paix au Moyen-Orient, Madrid 1991, Oslo 1993 », *Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-Arabe*, Octobre 2001. En ligne, <<http://www.medea.be/index.html?doc=44>> Page consultée le 16 mai 2011

¹⁸³ Benoit Challand, « Les mutations du leadership palestinien (1993-2007) », *A contrario*, janvier 2008, Vol. 5, pp. 52-75.

Washington, en présence du président américain Bill Clinton, un accord de paix communément appelée *la paix des braves* :

Ils ont convenu qu'il était temps de mettre fin à des décennies d'affrontement et de conflit, de reconnaître leurs droits légitimes et politiques mutuels, et de s'efforcer de vivre dans la coexistence pacifique et la dignité et la sécurité mutuelles et de parvenir à un règlement de paix juste, durable et global ainsi qu'à une réconciliation historique par le biais du processus politique convenu.¹⁸⁴

Dans le cadre de l'instrumentalisation des accords d'Oslo, une Autorité palestinienne (al-Sulta) intérimaire, autonome doit être effective en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, pour une période transitoire de cinq ans, devant commencer à compter du retrait israélien de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, au terme duquel un accord définitif sera conclu sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies¹⁸⁵. Il est entendu que les négociations pour le statut définitif doivent normalement conduire à la pleine application des résolutions onusiennes 242 (1967) et 338 (1973)¹⁸⁶. Les deux parties sont tombées d'accord sur l'impérieuse nécessité de respecter l'intégrité et l'homogénéité de la Cisjordanie et la bande de Gaza pendant toute la durée de la période de transition¹⁸⁷. L'Autorité palestinienne de gouvernement doit être investie des pleins pouvoirs, dès le retrait des troupes israéliennes de la région de Jéricho et la bande de Gaza dans les domaines culturel et éducatif, au niveau des services sociaux et des soins de santé, aussi bien dans la sphère du tourisme et de la collecte des impôts, étant entendu que d'autres responsabilités seront transférées au fur et à mesure¹⁸⁸. En ce qui concerne le maintien de l'ordre et la sécurité, il est prévu la création d'une force de police

¹⁸⁴ « La Déclaration de principes sur les aménagements de l'autonomie provisoire », *Revue d'études palestiniennes*, Washington, Institut des Études palestiniennes, Paris, Éditions de Minuit, No. 42, hiver 1992, pp. 11-60. Également dans *Le Monde diplomatique*. En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> > Page consultée le 17 mai 2011

¹⁸⁵ Art. 1 de la « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Art. 4 de la « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

¹⁸⁸ Art. 6, alinéa 2 « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

palestinienne ayant pour mission d'assurer l'ordre public interne, alors que la défense du territoire et la sécurité des Israéliens incombent à Israël¹⁸⁹. Certains enjeux importants du conflit notamment l'épineux dossier des réfugiés, le statut de Jérusalem, la question des colonies, d'autres aspects intéressant la sécurité, les relations avec les États limitrophes, l'établissement des frontières définitives, demeurent encore non résolus, mais ils doivent l'être au cours des négociations pour l'accord définitif devant commencer à compter de la troisième année de la période intérimaire et se finaliser en mai 1999¹⁹⁰. Israël s'engage, selon un calendrier précis à un retrait progressif de ses troupes des territoires d'occupation palestiniens à l'exception de Jérusalem Est, des colonies et de quelques zones de sécurité¹⁹¹. D'autres articles non moins importants traitent particulièrement du processus électoral dans les Territoires (Art. 3), des modalités de redéploiement des forces israéliennes (Art. 13), du développement économique (Art. 7, alinéa 4), de la coopération israélo-palestinienne (Art. 16). L'esprit de la Déclaration de principes reste un « échange de la terre (rendre la terre aux Palestiniens contre la paix (assurer la sécurité des Israéliens et la normalisation de leur pays) »¹⁹² Voilà pour l'essentiel le contenu des accords négociés par la communauté internationale entre Palestiniens et Israéliens.

Les accords d'Oslo sont diversement appréciés par les politiques et intellectuels de tout bord. Uri Savir, diplomate et homme politique israélien les considère comme une victoire réciproque pour les deux camps dans la mesure où ils consacrent la fin d'un conflit interminable entre les peuples juif et palestinien¹⁹³. Nabil Chaat, conseiller de Yasser Arafat, semble être sur cette même longueur d'ondes en évoquant l'idée d'un

¹⁸⁹ Art. 8 de la « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

¹⁹⁰ Art. 5, Alinéa 3 de la « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

¹⁹¹ Art. 27, Annexe 2, alinéa 2 de la « La Déclaration de principes », *op. cit.*, pp. 11-60

¹⁹² Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, *op. cit.*, p. 32

¹⁹³ Uri Savir, *Les 1100 jours qui ont changé le Moyen-Orient*, Paris : Odile Jacob, 1998, p. 342

parfait équilibre entre les deux parties¹⁹⁴. James Baker, ancien secrétaire d'État américain, quant à lui a déclaré que, mise à part sa reconnaissance par Israël comme le représentant du peuple palestinien, l'OLP n'a fait aucun gain politique substantiel¹⁹⁵. L'écrivain israélien Amos Oz semble abonder dans le sens du diplomate américain, en considérant les accords de paix comme l'une des grandes victoires historiques du sionisme¹⁹⁶. La lecture qu'en font Baker et Oz semble inspirer Edward W. Said, écrivain d'origine palestinienne, qui proteste vigoureusement contre ce qu'il appelle un acte de capitulation palestinienne, « une sorte de traité de Versailles »¹⁹⁷. Raja Shehadeh, avocat et écrivain palestinien partage le point de vue de W. Said, lorsqu'il dénonce la philosophie des négociateurs de l'OLP qui n'avaient pour unique objectif que la reconnaissance de la centrale palestinienne par Israël, minimisant tout autre aspect du conflit¹⁹⁸. Benoit Challand, chercheur auprès de l'Institut universitaire européen de Florence, et Peter Lagerquista, journaliste suédois résidant en Israël ont assimilé les accords de paix à une opération de sous-traitance sécuritaire de l'Autorité palestinienne au profit d'Israël¹⁹⁹. Nadine Picaudou et Jawad Sqalli (1998), écrivain québécois d'origine marocaine ont également épinglé les négociateurs sur le caractère sécuritaire des accords²⁰⁰. Alain Gresh, journaliste et spécialiste du Proche-Orient y voit un « échafaudage » dont les termes et conditions sont très défavorables aux Palestiniens. L'auteur a porté les remarques suivantes :

¹⁹⁴ Nabil Chaat cité par Edward W. Said dans « Le risque d'une perpétuelle soumission », *Manière de voir*, N. 54, novembre-décembre 2000, p. 10

¹⁹⁵ James Baker cité par Edward W. Said dans « Le risque d'une perpétuelle soumission », *op. cit.*, p. 10

¹⁹⁶ Amos Oz cité par Edward W. Said dans « Le risque d'une perpétuelle soumission », *op. cit.*, p. 10

¹⁹⁷ Edward W. Said dans « Le risque d'une perpétuelle soumission », *op. cit.*, p. 10

¹⁹⁸ Rajah Shehadeh, *From occupation to interim accord : Israel and the palestinian territories*, La Haye-Londres : Kluwer Law International, 1997, p. 305

¹⁹⁹ Benoit Challand, « Les mutations du leadership palestinien (1993-2007) », *A contrario*, janvier 2008, Vol. 5, p. 52-75; Peter Lagerquist, « Privatizing the Occupation : the Political Economy of an Oslo Development Project », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 32, No. 2, 2003, pp. 5-20

²⁰⁰ Nadine Picaudou, « D'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement entre libération nationale et construction de l'État », *Le Monde diplomatique*, 2001, No. 564, pp. 14-15 ; Jawad Sqalli, « La paix d'Oslo », *Relations*, janvier-février 1998, No. 637, pp. 24-27

Si l'OLP reconnaissait l'État d'Israël, ce dernier par contre ne reconnaissait pas les droits des Palestiniens à avoir un État. Plus grave, toutes les résolutions de l'ONU sur la Palestine, qu'elles se réfèrent au pays, à la terre ou au peuple, furent abandonnées. Même la résolution 181 de l'Assemblée générale (votée le 29 novembre 1947 et qui prône le partage de la Palestine en deux États, l'un juif, l'autre arabe) furent jetées aux orties²⁰¹.

Ce tour d'horizon sans être exhaustif permet au lecteur de se faire une idée de la façon dont les accords de paix ont été appréciés par un large éventail d'analystes et d'hommes politiques israéliens, palestiniens, arabes et occidentaux, ce qui est important pour la compréhension de la suite de notre analyse. La plupart de ces personnalités, à l'instar d'Alain Gresh ont partagé l'idée qu'ils étaient « la simple continuation de l'occupation israélienne par d'autres moyens »²⁰². Au niveau de la société palestinienne, la plupart des factions politiques seront également de cet avis, et nous verrons que les accords de paix seront rejetés en bloc par le Mouvement de la Résistance Islamique. Le mouvement islamiste choisira de manifester son opposition au processus de paix de façon violente, ce qui marquera le début de ses véritables antagonismes avec la communauté internationale.

2.3 - Rejet du protocole d'Oslo et du processus de paix : pour le Hamas, la résistance, unique option

Les accords d'Oslo, comme cela a été signalé au début de notre analyse, ont profondément divisé la société palestinienne. Automatiquement le Hamas (qui sera rejoint par dix des treize plus grandes structures politiques palestiniennes, dont le Djihad islamique, le FPLP, le FDLP, le PPP et une faction politique de l'OLP issue

²⁰¹ Alain Gresh, « Comment la paix fut manquée », *Manière de voir*, No. 54, novembre-décembre 2000, pp. 14-17

²⁰² Alain Gresh dans une recension de deux ouvrages notamment celui de « Rajah Shehadeh, *From occupation to interim accord : Israel and the palestinian territories*, La Haye-Londres : Kluwer Law International, 1997, p. 305, et Uri Savir, *Les 1100 jours qui ont changé le Moyen-Orient*, Paris : Odile Jacob, 1998, p. 342 », *Manière de voir*, 2000, No. 54, p. 26

de la gauche marxiste pour former un front du refus) se prononce contre²⁰³. Au lendemain de leur signature, les Territoires palestiniens sont en butte à deux leaderships antagonistes, voire contradictoires. Les Israéliens, si on reprend la thèse de W. Said, ont escompté que l'OLP, investie des pleins pouvoirs en matière de police aura vite fait de se débarrasser des islamistes²⁰⁴. L'auteur rapporte en outre que la centrale palestinienne assimile tous ceux qui s'opposent aux accords de paix à « des terroristes ou des fondamentalistes »²⁰⁵. Ce rapide flash-back nous permet d'avoir une idée de l'atmosphère qui prévalait dans la société palestinienne au lendemain de la signature des accords de paix. On peut avancer qu'elle était carrément explosive.

Les griefs de la faction islamiste sont multiples. Le Hamas s'insurge contre le principe de la reconnaissance de l'État d'Israël par l'OLP, dénonce pêle-mêle la conclusion d'une paix qui n'est en fait que l'acceptation d'un processus de bradage de la Palestine et reproche à Yasser Arafat d'avoir accepté de repousser à plus tard les négociations sur les véritables enjeux du conflit, aliénant du coup les droits fondamentaux des Palestiniens²⁰⁶. En outre, le mouvement islamiste se révolte contre ce qu'il appelle la vision occidentalosioniste²⁰⁷ de l'accord, « (...) ce qui permet à l'État juif de conforter le poids de son occupation, voire d'étendre son contrôle sur les territoires de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, le tout avec l'assentiment de la communauté internationale »²⁰⁸. Pour le Hamas, le protocole d'Oslo ou tout autre accord sur le dossier israélo-palestinien, est automatiquement frappé de nullité en ce sens qu'ils ne reflètent que la volonté et les *desiderata* de la partie la plus puissante, l'État d'Israël, ce qui les place dans la lignée des traités de reddition et non des

²⁰³ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., p. 180; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p.76

²⁰⁴ Edward W. Said dans « Le risque d'une perpétuelle soumission », op. cit., p. 12

²⁰⁵ Ibid., p. 13

²⁰⁶ Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après ?*, op. cit., p. 33

²⁰⁷ Ibid., p. 34

²⁰⁸ Ibid.

accords de paix.²⁰⁹ Marwan Bishawa épouse cette lecture quand il écrit que « les accords d'Oslo ont créé une paix hégémonique qui privilégie les Israéliens, discrimine les Palestiniens et alimente l'instabilité »²¹⁰. Le Mouvement de la Résistance Islamique, conformément à sa stratégie et son idéologie continue de revendiquer la poursuite de la lutte armée comme la seule vraie façon de libérer la Palestine de l'occupation²¹¹ : « Hamas believes that the Zionist colonization scheme can only be extirpated through a comprehensive holy struggle in which arm sttrugle is the basic instrument »²¹². Le mouvement islamiste ne croit nullement en la sincérité des acteurs israéliens sur l'évacuation territoriale et ne pense non plus qu'ils soient disposés à rencontrer les exigences minimales des Palestiniens, en ce qui concerne leurs droits irréfutables, par des moyens pacifiques²¹³. Dans un pamphlet qui a été distribué le 17 décembre 1993, le Hamas s'applique à justifier sa stratégie de la poursuite de la résistance, nonobstant les accords de paix :

Hamas believes on the logic of force because force is the only language that the enemy understands. Force is what convinced the enemy, following the years of the blessed intifada, to withdraw from every bit of our territory, which we turned into hell for him, his soldiers and his settlers. If that defeatist group which is in charge of the PLO leadership has put its energy in this direction, instead wasting its efforts and its fund pursuing the path of defeat, then the enemy would have withdrawn under the blows of the mujahidin²¹⁴.

Dès lors, le Hamas se dote de la mission de saboter le processus de paix²¹⁵. Il se propose d'arriver à ses fins en plaçant les relations israélo-palestiniennes sous le signe de la violence. Les actions brutales ne vont pas tarder. Conforté par l'arrivée de

²⁰⁹ Khaleb Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p. 96

²¹⁰ Marwan Bishawa, « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *Le Monde diplomatique*, novembre 2007, pp. 14-15

²¹¹ Khaled Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p. 97

²¹² « Islamic Resistance Movement (Hamas) Introductory Memorandum », texte publié en 1993, placé en annexe dans Khaled Hroub, *Hamas : political thought and practice*, op. cit., pp. 292-301

²¹³ Khaled Hroub, *Hamas : Political thought and practice*, op. cit., p. 80

²¹⁴ Dépliant proposé par le Hamas intitulé « Sit sanawat min al-jihad al-‘azim wal intifada al-mutawasila (Six ans de lutte intense et de soulèvement continu) », le 17 décembre 1993 dans Khaleb Hroub, *Hamas : Political thought and practice*, op. cit., p. 80

²¹⁵ Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, op. cit., p. 83

la droite israélienne au pouvoir, qui s'illustrera par une politique de colonisation à outrance²¹⁶, le Hamas déclenchera toute une série d'attaques meurtrières en Israël, notamment une vaste campagne d'attentats-suicides, entre 1995 et 1996, ce qui lui vaudra une réprobation internationale et la figuration sur les listes américaine et européenne des organisations terroristes²¹⁷. La vague d'attentats s'intensifiera entre 2001 et 2004, certaines études avancent le chiffre de 1426 Israéliens (militaires et civils compris) tués et de 7844 blessés au sein de la population civile israélienne par les factions armées palestiniennes (contre 5050 Palestiniens tués par les Israéliens dans la même période)²¹⁸.

En revendiquant la violence comme le seul moyen de satisfaire les revendications nationalistes, le Hamas s'inscrit en marge du protocole d'Oslo, ce qui entraîne son exclusion par les États-Unis, mesure ayant reçu l'aval de la communauté internationale. Jusqu'à la moitié des années 2000, l'opposition du mouvement islamiste au processus de paix aussi bien que ses dissensions avec les États-Unis et les différents États de la communauté internationale auxquels nous avons fait référence dans le texte iront *crescendo*.

2.4 - Exclusion et conditions : le Hamas inflexible

Pour les États-Unis, l'acteur de la communauté internationale le plus impliqué dans la question israélo-palestinienne, et les autres États impliqués qui ont à peu près repris les thèses américaines, le Hamas fait figure de principal obstacle quant à l'aboutissement du processus de paix israélo-palestinien. La posture du mouvement

²¹⁶ Agnès Pavlowsky, *Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes*, op. cit., p. 51

²¹⁷ Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., Laetitia Bucaille, *Gaza : la violence de la paix*, op. cit., p.183; Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçons pour le peace making au Moyen- Orient », op. cit., pp. 147-159

²¹⁸ www.btselem.org dans Khaled Hroub dans *Le Hamas*, London : Pluto Press, 2008, p. 91; Samy Cohen, « Les assassinats ciblés pendant la seconde intifada : une arme à double tranchant », *Critique internationale*, No. 41, avril 2008, pp. 61-80

islamiste tournée vers la lutte armée, dont le corollaire est le rejet de toute forme d'accord sur la question palestinienne, son opposition philosophique et stratégique au régime d'autogouvernement intérimaire, son refus radical de reconnaître l'État d'Israël lui ont valu une proscription internationale²¹⁹. L'esprit des accords d'Oslo exclut toute utilisation de la violence pour faire des gains politiques. Les États-Unis n'envisageraient un dialogue avec la faction islamiste que si elle obtempère aux conditions qui lui sont prescrites notamment la reconnaissance de l'État d'Israël, l'abandon de la violence et du terrorisme, l'acceptation d'un désarmement complet et la dissolution de sa branche armée, ce qu'elle a refusé²²⁰. Cependant, pour comprendre la posture radicale du Hamas, il faut la mettre en perspective par rapport à l'évolution stratégique du Fatah (ou de l'OLP) et les résultats que celle-ci a générés.

Quand le Fatah fut créé vers la fin des années cinquante, notamment par Yasser Arafat, Khalil el-Wasir et Hani el Hassan, l'objectif fut de détruire Israël²²¹. Farouk Kaddoumi, la vitrine extérieure du mouvement nationaliste s'exprimera en ces mots devant les leaders des États arabes : « Nous devons faire guerre sur guerre à Israël même si cela doit durer cent ans, et nous arrêter lorsque Israël sera si faible qu'il pourra être battu militairement. C'est la seule forme de contact que nous devons avoir avec Israël »²²². Le virage stratégique de Yasser Arafat, renonçant à son projet de libération nationale et son corollaire la lutte armée, tout en optant pour des négociations avec Israël, était motivé par la promesse d'un accord sur la création d'un État palestinien indépendant qui inclurait la Cisjordanie et la bande de Gaza²²³. Pour le Hamas, ce pari a échoué, le protocole d'Oslo n'ayant presque rien apporté aux Palestiniens : « Ni État, ni capitale à Jérusalem-Est, ni non plus l'acceptation par Israël de sa responsabilité dans l'exode des Palestiniens de 1947-1949, ni a fortiori

²¹⁹ Khaleb Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, pp. 155-156

²²⁰ Khaled Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, p. 155

²²¹ Dans David Kimche dans « Israël et le terrorisme », *Politique étrangère*, 1986, Volume 51, No. 4, pp. 969 - 975

²²² Ibid.

²²³ Khaled Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, p. 23

celle du principe du *droit au retour* (ou à des compensations) des cinq millions de réfugiés »²²⁴. Pire, leur situation socio-économique se serait depuis considérablement dégradée, la moitié étant sans travail, les trois-quarts se débattant avec moins de deux dollars par jour²²⁵. L'esprit des accords d'Oslo, selon les islamistes a été bafoué, puisque l'État d'Israël, loin de freiner la colonisation comme il s'était engagé à le faire, a continué ses implantations en Cisjordanie et dans la bande de Gaza²²⁶, politique du fait accompli qui rend encore plus compliquée l'émergence d'un État palestinien. Par exemple, la colonisation en sept ans connaîtra une progression fulgurante : de 110.000 en 1993, elle passe à près de 200.000 en l'an 2000²²⁷, ce nombre exclut les 180.000 Israéliens qui se sont installés dans des îlots de colonisation à Jérusalem-Est²²⁸. Pour le mouvement islamiste, en reconnaissant Israël, l'OLP a fait une concession majeure dont elle est la seule perdante puisqu'elle n'a rien obtenu en retour, ce qui en fin de compte justifie son radicalisme face à un processus de paix qui s'est mué en une arnaque politique²²⁹. C'est pourquoi Khalid Mishal, le chef du bureau politique du Hamas, a depuis Damas, en faisant explicitement référence au Fatah et à l'OLP, tenu la déclaration suivante : « (...) Palestine has been put on the map with the beginning of the Palestinian resistance, it will disappear from the map the moment we stop our resistance »²³⁰.

²²⁴ Paul Delmotte, « Le Hamas et la reconnaissance d'Israël : impasse politique en Palestine », *Le Monde diplomatique*, No. 634, janvier 2007

²²⁵ Dominique Vidal dans Khaled Hroub *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 6

²²⁶ Israël s'est unilatéralement désengagé de la bande de Gaza en 2005, voir référence 380

²²⁷ D'après un article écrit par Étienne Gamache, intitulé « Quel avenir pour les colonies israéliennes en Cisjordanie? », et publié par le Centre d'Études et de Recherches Internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), le nombre de colons israéliens vivant en Cisjordanie était, en 2009 de 296 000. Dans la bande de Gaza, au moment du désengagement israélien (survenu en 2005), ils n'étaient que 7 000. En ligne. <<http://cahiers.cerium.ca/Gamache-Etienne>> Page consultée le 15 décembre 2011

²²⁸ Marius Schattner, « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abîme », *Politique étrangère*, No. 3, juillet-septembre 2002. pp. 587-600

²²⁹ Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

²³⁰ Khalid Mishal, interviewé par Giselle Khoury, Bil'arabi, al-Arabiya Satellite Television, 15 Juin 2003 et Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 34, No. 4, Summer, 2005, p. 39

Pourtant, contre toute attente, vers le milieu des années 2000, le Mouvement de la Résistance Islamique va modifier sa stratégie pour se présenter comme un mouvement beaucoup plus politique, beaucoup moins dogmatique, beaucoup moins violent. Nous nous proposons de mettre en exergue les éléments qui caractérisent cette mutation inédite, que nous appelons processus de politisation, symptomatique de la volonté du Hamas de rentrer dans un nouveau paradigme.

2.5 - Coup de théâtre : le Hamas passe du radicalisme au réalisme, les États-Unis persistent et signent

Le Hamas aborde la seconde moitié des années 2000 avec de nouvelles dispositions et une nouvelle forme discursive qui semble prendre ses distances d'avec la conduite violente et la surenchère rhétorique qui le caractérisaient jusque-là. Si le radicalisme et l'intransigeance ont été, nonobstant la donne de la scène palestinienne et israélo-palestinienne, les facteurs structurants de son comportement, il semblerait qu'il soit rentré dans un cycle où le réalisme, notamment des réflexes de survie politique, l'a emporté sur des considérations plus idéologiques. Khaled Hroub, l'un des auteurs qui ont le plus suivi le Hamas, soutient qu'il s'est profondément transformé depuis sa création en 1987²³¹, analyse que partage Bruno Guigue qui évoque de son côté l'idée d'une évolution du mouvement islamiste²³². Pour le professeur Hroub, le Hamas est aujourd'hui une formation politique pragmatique, très loin de celle qui a pris naissance dans le contexte de la première révolte palestinienne, aussi bien que de celle de la Charte fondamentale de 1988, document tombé en désuétude.²³³ À partir

²³¹ Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *Journal of Palestine Studies*, vol. 35, No. 4, été 2006, p. 6. En ligne.

< <http://www.palestine-studies.org/journals.aspx?id=7087&jid=1&href=fulltext> > Page consultée le 30 mai 2011

²³² Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne.

< www.oumma.com > Page consultée le 30 mai 2011

²³³ Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, p. 6

de 2004, des faits objectifs et un nouveau discours témoignent de cette transformation.

Nous voulons attirer l'attention du lecteur sur cette partie de notre analyse qui s'avère cruciale dans notre argumentation. Elle est le fondement de notre démonstration.

Le premier fait majeur de la mutation idéale et stratégique du Hamas se rapporte à sa décision de participer aux élections tenues dans le cadre de l'Autorité palestinienne, structure qu'il n'a eu de cesse de décrier pour être un sous-produit des accords d'Oslo²³⁴. Le premier pas est fait en 2004, avec les élections municipales. Si le Hamas justifie sa présence du fait de l'antériorité des institutions locales aux accords d'Oslo²³⁵, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une décision caractéristique du « processus de politisation »²³⁶ du mouvement islamiste, d'autant plus que la destruction d'Israël, un classique de la rhétorique islamiste, ne figurait pas dans son programme politique²³⁷.

En 2005, il envoie deux messages, assez forts, en direction d'Israël : la décision d'arrêter les attentats-suicides²³⁸ et la proposition d'une *hudna* (trêve de longue durée)²³⁹. En ce faisant, il reconnaît tacitement les limites de la violence quant au projet national, ce qui le porterait à reconsidérer les supports stratégiques de ses revendications.

Sa participation aux élections législatives de 2006 est sans conteste une évolution majeure. Le mouvement islamiste a toujours refusé d'intégrer le processus politique

²³⁴ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, pp. 125-126

²³⁵ *Ibid.*, p. 126

²³⁶ *Ibid.*, p. 131

²³⁷ Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après?*, *op. cit.*, p. 76

²³⁸ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 189; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 130

²³⁹ Aaron D. Pina, « Palestinian elections », *CRS Report for Congress*, 9 février 2006. En ligne. <<http://fpc.state.gov/documents/organization/61358.pdf>> Page consultée le 2 juin 2011

de l'Autorité palestinienne, arguant que cette institution est illégitime puisque découlant des accords d'Oslo, ce qui l'avait porté à boycotter les législatives de 1996 et la présidentielle de 2005²⁴⁰. En décidant de participer à ces joutes électorales, il admet le principe de la légitimité de l'Autorité palestinienne dont il était pourtant le grand pourfendeur, même s'il parle de la caducité du cadre d'Oslo en raison de paramètres contextuels²⁴¹.

Trois documents importants parus à partir de 2006 notamment le manifeste électoral intitulé *Change and reform*, le programme pour un gouvernement de coalition, *National Unity Government Program*, la déclaration de politique générale du Premier ministre Ismaël Haniyeh et la plate-forme ministérielle, *Haniya inaugural speech*, *ministerial platform*, viennent supporter la thèse de l'évolution²⁴².

Le manifeste électoral, publié dans la cadre des législatives de 2006, résume la nouvelle vision politique du mouvement islamiste. Olivier Danino soutient qu'« il constitue le document officiel le plus détaillé fourni par le Hamas depuis 1988 »²⁴³. Il comprend une introduction, une conclusion et dix-sept chapitres²⁴⁴. Le Hamas passe à pieds joints sur les questions d'ordre religieux et les professions de foi idéologiques coutumières pour introduire des enjeux très politiques. C'est ainsi que sont abordés divers sujets traitant notamment des relations extérieures (Chap. 3), de la réforme administrative incluant la lutte contre la corruption (Chap. 4), de la réforme judiciaire (Chap. 5), des droits de la personne (Chap.6), du système éducatif (Chap. 7), du système social (Chap. 9), de la culture et de la presse (Chap. 10), de la famille (Chap.

²⁴⁰ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 189; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 126-127

²⁴¹ Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 189; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 126-127

²⁴² Khaled Hroub en fait également mention dans son article intitulé « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28

²⁴³ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 130

²⁴⁴ « Change and Reform list », document placé en annexe de l'ouvrage de Azzam Tamimi, *Hamas : a history from within*, Massachussets : Olive Branch press, 2011, pp. 292-316

11), du logement (Chap.13), de la santé (Chap. 14), de l'agriculture (Chap. 15), de l'économie, de la politique monétaire et fiscale (Chap. 16)²⁴⁵.

Parallèlement au besoin de se présenter comme un parti très politique, le Hamas amorce une démarcation de l'emprise de la religion. On remarquera qu'il s'appuie maintenant sur des arguments profanes et non uniquement sur des thèses religieuses pour justifier la résistance à l'occupation : « (...) consider occupation to be the ugliest form of terrorism and resisting it with all means a right that is guaranteed by Divine religions and internal law »²⁴⁶. On est très loin du texte fondateur, la Charte originelle, qui, comme l'a suggéré Khaled Hroub, semble être tombée en caducité.

Autre fait significatif, c'est le recours aux forums internationaux pour faire avancer ses idées. On est face à une rupture par rapport à une des positions idéologiques du Hamas, qui consistait à dénoncer la stérilité et l'inefficacité de ce genre de réunions sur la question palestinienne. Si par le passé il ne ratait pas une occasion pour les dénigrer, il appert qu'aujourd'hui il souhaite les utiliser dans sa stratégie de lutte : « Emphasize at all international levels in all word forums the illegitimacy of the occupation and all that comes out of it »²⁴⁷. C'est un revirement d'importance.

De la part du Hamas, ce texte est une première : il illustre de façon non équivoque un glissement manifeste vers une forme de pragmatisme politique, contrairement aux documents antérieurs²⁴⁸ qui étaient très dogmatiques, très polémiques, très violents, et très anti-israéliens. Ismaël Haniyeh qui dirigera le premier gouvernement du Hamas, le reconnaît comme étant le nouveau document de référence du mouvement islamiste,

²⁴⁵ « Change and Reform list », *op. cit.*, pp. 292-316; également dans Olivier Danino, *op. cit.*, p. 129-130, aussi bien que dans Khaled Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 194

²⁴⁶ « Change and Reform list », article 5, chapitre 3, *op. cit.*, pp. 292-316

²⁴⁷ « Change and Reform list », article 6, chapitre 3, *op. cit.*, pp. 292-316

²⁴⁸ Notamment le Premier communiqué de décembre 1987, la Charte originelle de 1988, et le Mémorandum d'introduction de 1993

et comme il l'a bien précisé, nulle part il n'en est fait mention de la destruction de l'État juif²⁴⁹.

À l'issue des législatives de 2006, le Hamas provoque un tsunami politique. Il en sort largement victorieux, balayant le Fatah son grand rival d'un score sans appel : 74 sièges raflés (contre seulement 44 pour les nationalistes) sur les 132 à pourvoir²⁵⁰. C'est la consternation et la déception au niveau du vieux parti nationaliste, relégué *ipso facto* dans les rangs de l'opposition. En accédant au pouvoir par les urnes, le Hamas devient « un mouvement de libération nationale qui constitue désormais le principal interlocuteur, fort de sa légitimité démocratique, sur la scène palestinienne »²⁵¹. Avec l'avènement du Hamas au plus haut sommet des institutions politiques, la société palestinienne met un terme à l'ère politique dominée par les nationalistes (1968-2006) pour écrire une nouvelle page d'histoire²⁵².

Ayant obtenu la majorité absolue des sièges, il hérite de la responsabilité constitutionnelle de former le nouveau gouvernement. Le mouvement islamiste présentera un deuxième texte, le *National Unity Government Program*²⁵³ dans le cadre d'une tentative de former un gouvernement de coalition. Nonobstant l'échec de cette initiative politique²⁵⁴, il est intéressant de revenir sur le contenu du document.

²⁴⁹ « Le vrai credo du Hamas », entretien avec Ismaël Haniyeh conduit par Patrick Saint-Paul, *Politique internationale*, No 112, été 2006, pp.69-80

²⁵⁰ Barry Rubin, « Déclin et chute du mouvement nationaliste palestinien », *Politique étrangère* No 2, été 2006, pp. 409-420; Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après?*, *op. cit.*, p. 78; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p.132

²⁵¹ Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne.

<www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

²⁵² Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *op. cit.*, pp. 20-23; Barry Rubin, « Déclin et chute du mouvement nationaliste palestinien », *Politique étrangère*, été 2006, No 2, pp. 409-420

²⁵³ Le document nous a été envoyé par le professeur Khaled Hroub en langue arabe, le Hamas n'en ayant semble-t-il pas fourni de traduction officielle. Notre co-directeur, le professeur Moukal nous en a présenté les grandes lignes que nous avons complétées avec un article du docteur Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28

²⁵⁴ Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28.

Il se situe globalement dans l'esprit du premier, ce qui nous porte à penser qu'il est un nouveau pan dans l'édifice du *processus de politisation*. Le Hamas commence par statuer sur les objectifs généraux du gouvernement de coalition qui sont de protéger les droits fondamentaux des Palestiniens et de réaliser leurs principales revendications²⁵⁵, rien de vraiment nouveau, ces objectifs étant généralement les mêmes pour toutes les factions palestiniennes²⁵⁶. Le mouvement islamiste, tout en introduisant quelques nouveautés thématiques, revient longuement sur certains enjeux politiques qui étaient abordés dans le manifeste électoral, comme la lutte contre la corruption, la lutte contre le chômage, la réforme administrative, judiciaire et économique, la reconstruction des institutions sur une base essentiellement démocratique et non partisane (Art. 6, 7, 18, 23)²⁵⁷.

Très surprenant de la part d'un parti islamiste, à réputation d'intolérance, le Hamas se propose de contribuer au bon fonctionnement des institutions de la société civile en renforçant les libertés publiques et individuelles, en encourageant la formation de partis politiques et d'associations syndicales, en garantissant la liberté de la presse, y compris le droit à la propriété privée (Art. 21, 22, 23, 29, 38)²⁵⁸.

Malgré l'apport de ces différents articles confirmant le processus de repositionnement stratégique de la faction islamiste, l'importance fondamentale que revêt ce document se retrouve dans les articles 5, 9 et 10. Dans l'article 5, Le Hamas se dit résolu à agir de concert avec les États arabes et la communauté internationale afin notamment de mettre fin à l'occupation, récupérer les droits légitimes des Palestiniens, et finalement arriver à une complète évacuation des territoires occupés en 1967 : « (...) Cooperating with the international community for the purpose of ending the

²⁵⁵ Le « National Unity Government Program (2006) » du Hamas (résumé du professeur Moukal) ; Khaled Hroub « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, p. 6.

²⁵⁶ Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28

²⁵⁷ Le « National Unity Government Program (2006) » du Hamas (résumé du professeur Moukal) ; Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28

²⁵⁸ Ibid.

occupation and settlements and achieving a complete withdrawal from the lands occupied (by Israel) in 1967, including Jerusalem, so that the region enjoys calm and stability during this phase..»²⁵⁹. En faisant référence aux territoires occupés après 1967, notamment la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est, le Hamas abandonnerait l'idée d'établir un État palestinien sur la totalité de la Palestine historique, ce qui renvoie à la solution bi-étatique des Nations unies.

En outre, à l'article 9, il évite de rejeter de façon unilatérale, comme il le faisait régulièrement par le passé, les traités signés entre Israël et l'OLP, affirmant vouloir les aborder avec la plus grande responsabilité, tout en insistant cependant sur l'idée de prise en compte des intérêts fondamentaux des Palestiniens²⁶⁰. Cet article, malgré ses réverses, introduit très certainement un fléchissement des positions islamistes habituelles.

Le même langage de retenue est observé à l'article 10, concernant les résolutions onusiennes sur la question palestinienne. Le gouvernement se propose de les prendre en compte sans brader les droits fondamentaux des Palestiniens²⁶¹.

Fait inédit, le Hamas va jusqu'à évoquer la résolution 194²⁶² de l'Assemblée générale des Nations unies, qui traite de la question des réfugiés palestiniens, pour exiger,

²⁵⁹ Ibid.

²⁶⁰ Nous voulons préciser que nous avons rapporté selon nos propres termes l'essentiel de cet article qui se trouve dans Le « National Unity Government Program (2006) » du Hamas ; et également dans Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », *op. cit.*, pp. 6-28

²⁶¹ Ibid.

²⁶² « Adoptée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution 194, décide, qu'à la suite du départ forcé de centaines de milliers de Palestiniens, il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables », dans Le Monde diplomatique, *Un cahier spécial sur le*

comme il est fait mention dans la résolution, leur retour et indemnisation pour les préjudices matériels encourus²⁶³

Ici, on est face à un fait capital que nous voulons mettre en relief. En faisant appel implicitement ou explicitement à la légalité internationale pour appuyer ses revendications, le Mouvement de la Résistance Islamique ouvre une fenêtre d'opportunité pour la résolution de la crise israélo-palestinienne sur la base de l'arbitrage onusien. Comme le souligne Bruno Guigue, la légalité internationale est un tout et ne saurait être brandie que de façon sélective²⁶⁴, donc y faire référence est significative et lourde de conséquences, ce qui laisserait à penser que le Hamas accepte finalement, à l'instar de l'OLP, de reconnaître l'État d'Israël, l'autre aspect des résolutions onusiennes²⁶⁵. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est un point important qui illustre la volonté du mouvement islamiste de sortir de la spirale de la violence pour privilégier un règlement pacifique de la question israélo-palestinienne.

Le discours d'investiture du Premier ministre Ismaël Haniyeh, *Haniya inaugural speech, ministerial platform*, devant le Conseil National Palestinien (CNP), le 27 mars 2006 au cours duquel il fait sa déclaration de politique générale et présente le personnel de son gouvernement, complète la liste des nouveaux documents.

Il s'agit d'une adresse éminemment politique qui porte sur les orientations stratégiques du nouveau gouvernement. Elle n'est pas sans rappeler les deux précédents écrits, ce qui renforce la thèse de la mutation idéologique du mouvement islamiste. Ce qui nous interpelle dans cette allocution, c'est le sens de la modération

Proche-Orient. En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> > Page consultée le 12 mai 2011

²⁶³ Dans le « National Unity Government Program (2006) » du Hamas, également dans Khaled Hroub, « A new Hamas through its new documents », op. cit., pp. 6-28

²⁶⁴ Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. < www.oumma.com > Page consultée le 30 mai 2011

²⁶⁵ Ibid.

et de la retenue qui la caractérise. On est très loin des diatribes enflammées auxquelles les leaders islamistes nous avaient habitué. Au cours de ce grand oral, le Premier ministre introduit les différents défis que son gouvernement aura à relever. On notera que l'occupation israélienne, si elle se retrouve en très bonne place dans la hiérarchie des préoccupations, elle côtoie par contre d'autres enjeux qui relèvent strictement de la gouvernance politique. L'établissement d'un État de droit, la lutte contre la vie chère et la corruption, la réforme administrative, la réforme du système éducatif sont autant de dossiers qui structureront les actions de la machine gouvernementale²⁶⁶.

Vis-à-vis du président de l'Autorité palestinienne, le Premier ministre joue l'apaisement. Il déclare anticiper un cycle de coopération interinstitutionnelle constructive, au-delà des réflexes de factions et des querelles de chapelle, pour l'intérêt général :

In this context, i would like to emphasize not only our respect of the constitutional relationship with the president but our interest in strengthening this relation for the sake of serving the interests of our people. We are committed to settle our differences in political stands and policies through dialogue, cooperation and continuous coordinations between the presidency institution and the other national institutions, at the top of which is the PLO, on the basis of mutual respect, protection of constitutional and functional powers at each level²⁶⁷.

À l'endroit du Fatah, le rival déchu, aucun triomphalisme, aucune arrogance, le ton est très conciliant. Le leader islamiste dit regretter l'échec des pourparlers inter-factions pour la formation du gouvernement de coalition et assure laisser la porte des discussions bien ouverte :

²⁶⁶ Dans « Haniya inaugural speech, ministerial platform, 27 mars 2006 », document envoyé par le professeur Hroub

²⁶⁷ Haniya inaugural speech, ministerial platform, 27 mars 2006 », *op. cit.* précédemment

Our hands will remain extended to all. Consultation and dialogue on all issues of common concern will always remain our policy to achieve the supreme national interests of our people and nation. The door for participation in the government will remain open. This homeland is for all, it's the destiny and future of all²⁶⁸.

La communauté internationale notamment les États-Unis, a été interpellée de façon particulière. Le Premier ministre palestinien en appelle à son sens de la responsabilité et de la tolérance, quant au choix démocratique du peuple palestinien :

I would like to say that all statements and hasty decisions taken in the wake of the PLC elections, and particularly by the US administration, which threatens to stop assistance to the Palestinian people, have no justification whatsoever and do not serve stability in the region. Therefore, we ask the international community to reconsider its position toward the new government and to respect the democratic choice of the Palestinian people²⁶⁹.

Il réaffirme la volonté du gouvernement islamiste de coopérer avec les instances internationales pour l'instauration d'un climat de paix dans la région :

Our government will work to establish solid and sound relations with all countries of the world, and all international bodies including the UN and the Security Council and the international organizations in their different fields of work with the aim of reinforcing peace and stability in the world²⁷⁰.

Il conserve la même position énoncée antérieurement, quant aux accords internationaux signés par l'OLP et l'Autorité palestinienne, qui n'est ni un rejet catégorique, ni une acceptation totale²⁷¹.

²⁶⁸ Ibid.

²⁶⁹ Ibid.

²⁷⁰ Ibid.

²⁷¹ « The government will deal with the agreements signed by the PLO and the Palestinian Authority with high national responsibility as long as the serve the interests of our people and their rights », dans le « Haniya inaugural speech, ministerial platform, 27 mars 2006 », *op. cit.* précédemment

En ce qui concerne le processus de paix, on peut noter deux déclarations d'ouverture, qui vont encore plus loin que ce qui a été dit jusque-là. Le Premier ministre Ismaël Haniyeh fait clairement mention de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza comme les composantes de l'entité palestinienne : « We would like to emphasize and insist on the Palestinian geographical entity and the need to link the two halves (West Bank and Gaza) of the homeland politically, economically, socially, culturally »²⁷². Il évoque également le plan de paix arabe²⁷³ comme solution acceptable de sortie de crise :

We remind the world that the occupation authorities have always ignored the Arab peace initiatives including the Arab summit initiative in Beirut in 2002. The problem has never been from the Palestinian or the Arab side. Rather, the problem is with the Israeli occupation²⁷⁴.

Finaleme nt dans ce discours solennel, à aucun moment il n'est question de la destruction de l'État d'Israël. On assiste à une véritable métamorphose politique du Hamas.

D'autres prises de position ultérieures viendront en support à ces documents. Le porte-parole du nouveau gouvernement islamiste, Ghazi Hamed déclarera plus tard avoir dit aux Européens que le Hamas était disposé à un compromis politique²⁷⁵. Ismaël Haniyeh, au cours d'un entretien accordé à un journaliste du Figaro, réitérera son soutien à l'initiative de paix arabe de 2002²⁷⁶. Khaled Mechaal, le dirigeant islamiste en exil, affirmera plus tard depuis Damas que le Hamas ne s'opposerait pas à un accord de paix négocié entre Israël et Mahmoud Abbas, si un référendum venait

²⁷² « Haniya inaugural speech, ministerial platform, 27 mars 2006 », *op. cit.* précédemment

²⁷³ Ce plan, *proposé, en 2002, par l'Arabie saoudite préconise l'établissement d'un État palestinien dans les frontières de 1967 en échange d'une reconnaissance d'Israël par l'ensemble des pays de la Ligue arabe*

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ Ghazi Hamed dans Wendy Kristianasen, « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, No. 627, juin 2006, pp. 8-9

²⁷⁶ « Le vrai credo du Hamas », entretien avec Ismaël Haniyeh conduit par Patrick Saint-Paul, *Politique internationale*, No 112, été 2006, pp. 69-80

sanctionner un tel accord²⁷⁷. Tous ces documents et déclarations relativisent les prises de position du passé et soutiennent la thèse d'une évolution réaliste du Mouvement de la Résistance Islamique. Comme l'a déclaré le chercheur Raed Eshnaiwert, « (...) on peut affirmer dès lors que le Hamas est passé d'un mouvement islamique au caractère politique à un mouvement politique au caractère islamique »²⁷⁸.

Le faisceau de signaux encourageants envoyés par le Hamas a été accueilli dans l'indifférence générale de la communauté internationale. Bruno Guigne regrette l'absence d'écho de cette nouvelle posture dans la presse internationale²⁷⁹. Les réactions qui ont suivi l'avènement des islamistes au sommet de l'Autorité palestinienne tendraient à montrer une certaine rigidité dogmatique des principaux États occidentaux dont l'attitude oscille entre déni et injonctions. Comme l'explique Khaled Hroub, « (...) au niveau international, on a très mal pris ce fruit inédit de la démocratie »²⁸⁰.

Le Président Bush, au cours d'une conférence de presse tenue à la Maison Blanche le 26 janvier 2006, est assez clair sur les contours de la politique américaine vis-à-vis de la formation islamiste. À une question qui lui a été posée à savoir :

Mr. President, is Mideast peacemaking dead with Hamas' big election victory? And do you rule out dealing with the Palestinians if Hamas is the majority party?²⁸¹

Le Président a répondu en ces termes :

²⁷⁷ Dans Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçons pour le peace making au Moyen-Orient », *Politique étrangère*, 2009, No. 1, pp. 147-159

²⁷⁸ Raed Eshnaiwer, « 23 ans après sa création... où va le Hamas ? », *Confluences Méditerranée*, 2011, No. 76, pp. 63-70.

²⁷⁹ Bruno Guigne, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

²⁸⁰ Khaleb Hroub, *Le Hamas*, op. cit., p.105

²⁸¹ Conférence de presse du Président Bush tenue le 26 janvier 2006 à la Maison-Blanche, reproduite dans le Washington post. En ligne. <www.washingtonpost.com> Page consultée le 6 juin 2013

I like the competition of ideas. I like people that have to go out and say, "Vote for me and here's what I'm going to do." There's something healthy about a system that does that.

And so the elections yesterday were very interesting.

On the other hand, I don't see how you can be a partner in peace if you advocate the destruction of a country as part of your platform.

And I know you can't be a partner in peace if you have a -- if your party has got an armed wing²⁸².

À une autre question très explicite que nous reproduisons :

Will you be able to work with Hamas, assuming they take on a large share of the government?²⁸³

Le Président a tenu ces propos:

Well, I made it very clear that the United States does not support political parties that want to destroy our ally Israel, and that people must renounce that part of their platform²⁸⁴.

Lorsque la question a s'est faite plus précise :

I have a different question, but I'd like to pin you down on this point about Hamas, because I don't think you completely answered it. Are you ruling out that dealing with a Palestinian government comprised in part of Hamas?²⁸⁵

Le Président a été très clair dans sa réponse :

We don't have a government yet, so you're asking me to speculate on what the government will look like.

²⁸² Ibid.

²⁸³ Ibid.

²⁸⁴ Ibid.

²⁸⁵ Ibid.

I have made it very clear, however, that a political party that articulates the destruction of Israel as part of its platform is a party with which we will not deal²⁸⁶.

La communauté internationale a vite fait d'adopter la position américaine sur la question. La France assujettit toute collaboration avec le gouvernement du Hamas à la renonciation à la violence et à la reconnaissance de l'État d'Israël. Le Premier ministre français Dominique de Villepin a ainsi déclaré :

The indispensable conditions for France to be able to work with any Palestinian government included the renunciation of violence and the recognition of Israel²⁸⁷.

La Grande Bretagne déclare que le Hamas devra faire un choix clair entre violence et démocratie. Jack Straw, ministre britannique des Affaires Étrangères a répété :

The whole of the international community has the responsibility to accept the outcome of any fair and democratic election but in this case Hamas has a clear responsibility to understand that with democracy goes a rejection of violence. "The onus is now on Hamas to choose democracy or violence. You cannot have both"²⁸⁸.

L'Italie fait savoir que la victoire électorale du mouvement islamiste n'augure rien de bon. Le Premier ministre Silvio Berlusconi a été on ne peut plus sombre sur l'avenir du processus de paix :

Everything that we have hoped for regarding peace between Israel and Palestine would be put back to who knows when Everything that we have hoped for regarding peace between Israel and Palestine would be put back to who knows when²⁸⁹

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Le journal « The Telegraph », propos reportés le 27 janvier 2006 par Widiiane Moussa. En ligne. < www.telegraph.co.uk > Page consultée le 10 juin 2013

²⁸⁸ Ibid.

²⁸⁹ Ibid.

Koffi Anan, Secrétaire général des Nations Unies ne diffère pas des autres dans sa déclaration :

Any group that wishes to participate in the democratic process should ultimately disarm, because to carry weapons and sit in parliament, there is a fundamental contradiction²⁹⁰.

La Commissionnaire au sein de l'Union Européenne pour les Relations Extérieures, Benita Ferrero-Waldner est de l'avis du Secrétaire général lorsqu'elle stipule :

The EU should make clear that it would work with any government if that government is prepared to work for peace, by peaceful means²⁹¹.

On doit cependant souligner que la Russie, notamment son ministre des Affaires Étrangères Sergueï Lavrov diffère par rapport à ses pairs en nuançant ses propos :

We see the election as a major event on the road to the democratization of Palestinian society and the creation of the institutions of a future state²⁹².

La position du Secrétaire général de la Ligue Arabe, Amr Moussa l'est autant :

Hamas will have to accept the Beirut initiative, which calls for full Arab recognition of Israel, despite its declared stands²⁹³.

Israël de son côté, par la voix de son Premier ministre Ehud Olmert soutient que le Hamas n'est pas un partenaire politique : « A Hamas-led Palestinian Authority is not a partner »²⁹⁴

Finalement, le Quartet (États-Unis, Russie, UE, ONU) sort une note de presse le 30 janvier 2006 dans laquelle il réitère les mêmes conditions pour une coopération avec le nouveau gouvernement, notamment « (...) a commitment to the principles of nonviolence, recognition of Israel, and acceptance of previous agreements and

²⁹⁰ Ibid.

²⁹¹ Ibid

²⁹² Ibid.

²⁹³ Ora Koren, « Arab League: Hamas Will Have to Recognize Israel », *Ha'aretz Daily*, 27 Janvier 2006.

²⁹⁴ Dans Aluf Benn et Arnon Regular, « After Landslide, Olmert Says Hamas-led PA Is No Partner », *Ha'aretz News*, January 27, 2006. En ligne. < www.haaretz.com > Page consultée le 10 juin 2013

obligations »²⁹⁵. Le Hamas, rejetant les pressions américaines et internationales, a de nouveau refusé d'obtempérer²⁹⁶.

Et face au refus du gouvernement islamiste d'obéir strictement à ses diktats, la communauté internationale montre ses muscles. Sous la houlette des États-Unis, elle prend l'initiative d'un embargo diplomatique et financier contre la nouvelle administration du Hamas, gelant toute forme d'aide officielle²⁹⁷ destinée aux Palestiniens²⁹⁸. Israël suivra le mouvement en bloquant de son côté toute rétrocession de fonds (à peu près 55 millions de dollars mensuels issus de la collecte de taxes douanières) à l'Autorité palestinienne²⁹⁹. Selon Olivier Danino, « (...) le gouvernement est d'emblée affaibli par le boycott de la communauté internationale, par la suspension des aides européennes et américaines, et par le blocage des revenus qu'Israël perçoit au nom de l'Autorité palestinienne »³⁰⁰.

La posture des États-Unis et des autres entités de la communauté internationale à l'endroit du gouvernement islamiste devra avoir des conséquences d'une gravité incommensurable sur les rapports entre les principaux acteurs palestiniens, en provoquant la rupture du fragile équilibre entre les protagonistes. Elle a ravivé les vieilles animosités entre le Hamas d'un côté, et de l'autre le président de l'Autorité

²⁹⁵ Déclaration du 30 janvier reproduite sur le site du US Department of State. En ligne. <<http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/60068.htm>> Page consultée le 6 juin 2006

²⁹⁶ Khaled Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, p. 196

²⁹⁷ « Le budget de l'Autorité palestinienne a été de 1,8 milliards de dollars en 2005. 790 millions proviennent de la collecte des taxes douanières par Israël, 360 millions, des impôts internes, la différence de l'aide internationale », dans Wendy Kristianasen, *op. cit.*, pp. 8-9. Ces données sont sensiblement les mêmes dans Khaled Hroub, *le Hamas, op. cit.*, p. 237

²⁹⁸ Khaleb Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, p. 197; Wendy, Kristianasen, « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, juin 2006, No. 627, pp. 8-9 ; Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçons pour le peace making au Moyen-Orient », *op. cit.*, pp. 147-159

²⁹⁹ Khaleb Hroub, *Le Hamas, op. cit.*, p. 197; Aude Signoles, *Le Hamas au pouvoir et après?, op. cit.*, p. 102; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, op. cit.*, p. 139

³⁰⁰ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, op. cit.*, p. 150

palestinienne et sa faction le Fatah³⁰¹, dans la mesure où les États-Unis et un autre acteur du Quartet notamment l'Union Européenne, tout en mettant la faction islamiste sur la touche, réaffirment leur solidarité à Mahmoud Abbas³⁰². La main tendue d'Ismaël Haniyeh a été superbement ignorée par le Fatah et la présidence de l'Autorité palestinienne, les deux tablant sur un échec du gouvernement islamiste pour reprendre le pouvoir concédé aux islamistes par les urnes. Ils ne comptent pas accorder leur collaboration, à telle enseigne que le président palestinien a, dans la foulée de la victoire du Hamas, pris certaines mesures conservatoires dont la finalité est de compliquer la tâche de la nouvelle administration. Toute une série de décrets relatifs aux questions financières, sécuritaires et judiciaires ont été promulgués afin de restreindre les prérogatives du nouveau gouvernement³⁰³.

Les sujets de friction entre les deux factions rivales ne manqueront pas. L'incapacité du gouvernement du Hamas à honorer le paiement des fonctionnaires crée une situation sociale et politique explosive : des grèves éclateront à tout bout de champ, d'autant plus que la bureaucratie palestinienne, majoritairement issue des rangs du Fatah, participe à l'entreprise de déstabilisation³⁰⁴. En sus des décrets polémiques, le président de l'Autorité palestinienne a posé d'autres actes qui illustrent ouvertement son hostilité au gouvernement islamiste et démontrent sa disposition à coopérer avec le régime international d'embargo. Le cas de l'émissaire du Hamas revenu du Qatar avec une très forte somme d'argent en liquide, arrêté au point de passage de Rafah, à la frontière égyptienne, et l'argent saisi, le tout sous l'ordre du président Abbas, est très significatif³⁰⁵.

³⁰¹ Wendy Kristianasen, « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *op. cit.*, pp. 8-9

³⁰² Aude Signoles, *op. cit.*, p. 100; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 139

³⁰³ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 147

³⁰⁴ Wendy Kristianasen, *op. cit.*, pp. 8-9

³⁰⁵ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 150

Cependant, la véritable pomme de discorde entre le gouvernement islamiste et la présidence de l'Autorité palestinienne porte sur la question des forces de sécurité. L'arrêté présidentiel du 25 janvier corrélatif au champ sécuritaire avait notamment pour objectif de permettre au président palestinien de garder le contrôle sur cet enjeu de pouvoir. En replaçant les forces de police, de défense civile et les services de renseignement sous son autorité directe³⁰⁶, alors qu'habituellement ils relèvent du ministère de l'intérieur³⁰⁷, il ampute le gouvernement islamiste de ses capacités opérationnelles dans ce domaine spécifique³⁰⁸. Pour contourner ce handicap, la nouvelle administration instaure ses propres forces de sécurité, en créant *la Force exécutive*, dont la plupart des membres viennent de son camp³⁰⁹. Les heurts entre les factions rivales iront d'escalade en escalade, et au cours du mois de juin 2006, la bande de Gaza, où siège le Premier ministre, frôle la guerre civile³¹⁰. Pour arrêter la spirale de violence inter-palestinienne, une entente pour un gouvernement d'union nationale est négociée entre les acteurs palestiniens à compter de janvier 2007, en Arabie Saoudite, et instrumentalisée selon les termes de *l'Accord de la Mecque*³¹¹. Mais ce ne sera que partie remise puisque les événements devront se précipiter à partir du mois de mai de la même année pour culminer avec la prise militaire de la bande de Gaza, ce qui va consacrer le schisme définitif au niveau du nationalisme palestinien.

Faisant suite à la décision du président Mahmoud Abbas de déclencher de nouvelles élections présidentielles et législatives en vue de gagner une nouvelle majorité, une *fitna* (guerre civile) éclate entre les deux tenants de la cause palestinienne dans la bande de Gaza. Elle se solde par la défaite du Fatah et la prise de contrôle militaire du

³⁰⁶ Aude Signoles, « Territoires palestiniens : la lutte Fatah-Hamas », *Études de la documentation française*, No. 5262-63, 2007, pp. 57-72

³⁰⁷ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 147

³⁰⁸ Ibid.

³⁰⁹ Khaleb Hroub, *Le Hamas*, *op. cit.*, p. 198; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 150

³¹⁰ Khaleb Hroub, *op. cit.*, p. 198; Olivier Danino, *op. cit.*, p. 150

³¹¹ Olivier Danino, *op. cit.*, p. 154

Hamas dans cette partie des Territoires. La société palestinienne est dès lors divisée en deux camps distincts et antagonistes. Les Israéliens réagiront en imposant un blocus strict sur la bande de Gaza, l'Égypte de son côté ayant été amené à fermer les points de passage frontaliers attenants à son territoire. La direction du Hamas (dont Ismaël Haniyeh, le Premier ministre du gouvernement d'union nationale et les ministres islamistes) sera mise en quarantaine, alors que la communauté internationale reprendra les contacts avec Mahmoud Abbas, retranché à Cisjordanie avec l'autre portion du gouvernement issue du Fatah.

Ce nouveau développement de la scène palestinienne dont certaines explications pourraient venir d'une politique d'exclusion interpelle sur l'arbitrage des États-Unis. Cette notion fera l'objet de discussions au cours du troisième et dernier chapitre.

CHAPITRE III : GESTION DE CRISE OU CRISE DE GESTION? LES CONTOURS D'UNE DIPLOMATIE AU REGARD DES FAITS

On doit reconnaître en toute objectivité que le protocole d'Oslo, au cours de sa phase de mise en œuvre a buté sur l'écueil du Hamas. Nous avons abordé sinon égayé dans le chapitre précédent l'idée de la responsabilité des islamistes dans l'enlisement du processus de paix. Leur choix initial pour une opposition violente a eu un effet perturbateur voire néfaste sur l'environnement politique palestinien et israélo-palestinien. Comme l'a souligné l'analyste politique Bruno Guigue, « (...) le Hamas a sa part de responsabilité dans la montée aux extrêmes et dans la radicalisation du conflit notamment en regard à sa stratégie originale d'opposer aux frappes et autres actions militaires israéliennes le terrorisme suicidaire initié dès 1994 »³¹². La posture radicale des islamistes s'est toutefois alimentée à la source combinée de la mauvaise foi et des excès des autorités israéliennes, elles-mêmes tolérées par les États-Unis. Après tout, le jusqu'au-boutisme des responsables politiques israéliens, notamment les tenants de la droite nationaliste, était aussi dommageable au processus de paix que le radicalisme du Hamas³¹³.

La responsabilité d'Israël dans le cycle de la violence qui a fini par saper les soubassements des accords de paix est indéniable³¹⁴. L'État juif, par une politique palestinienne au bord du gouffre a posé des actes objectifs qui traduisent sa volonté manifeste d'instaurer un climat où prévalent la haine, la violence et l'instabilité sinon d'empêcher carrément l'émergence d'un État palestinien³¹⁵. En sus du non-respect du calendrier d'évacuation des territoires palestiniens comme il a été négocié entre les deux parties, d'autres actions et mesures notamment le harcèlement incessant de

³¹² Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne.
<www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

³¹³ Ibid.

³¹⁴ Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, pp. 14-15

³¹⁵ Dans Marius Schattner, « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abîme », *op. cit.* p. 594

populations, les provocations et intimidations, les bouclages, *check-points* et barrages routiers (534 en Cisjordanie)³¹⁶, « le refus du droit de libre circulation, les destructions de maisons, arrachages de plantations, arrestations arbitraires »³¹⁷, la multiplication des colonies³¹⁸ (en violation flagrante du protocole d'Oslo), sans parler des pratiques humiliantes, déshumanisantes et dégradantes de certains colons notamment d'Hébron, consistant à jeter systématiquement leurs déchets sur les habitations de familles palestiniennes vivant dans le voisinage de leurs colonies³¹⁹, tout cela constitue autant de facteurs susceptibles d'instaurer une violence structurelle allant d'escalade en escalade³²⁰. La société palestinienne était pour ainsi dire poussée dans ses derniers retranchements. Comme l'a suggéré Monique Chemillier-Gendreau, « les fondements du maintien de la paix ont été piétinés »³²¹. Les États-Unis d'Amérique ont-ils joué, comme la situation le requérait, leur rôle d'arbitre? La partie israélienne, de son côté a fait le choix de se murer dans son intransigeance. S'agissant de la stratégie des attentats-suicides signalés plus haut par Bruno Guigue, des rapports de cause à effet – ce qui ne contredit pas la thèse de Guigue – ont été établis entre actions venant d'Israël et les attentats du Hamas. Pour Steve Niva et Marwan Bishara, le Hamas a initié une série d'attaques-martyres contre la population israélienne à partir du carnage perpétré à Hébron par l'extrémiste juif Baruch Goldstein au cours duquel vingt-neuf Palestiniens trouvèrent la mort et cent vingt-neuf autres furent blessés³²².

³¹⁶ Sylvain Cypel « Israël, la *sharonostalgie* et le désarroi », *Politique étrangère*, printemps 2007, pp. 53-66.

³¹⁷ Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *op. cit.*, pp. 14-15

³¹⁸ Dans Marius Schattner, « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abîme », *op. cit.* pp. 587-600

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Marwan Bishawa, « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *Le Monde diplomatique*, novembre 2007, pp. 14-15

³²¹ ³²¹ Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *op. cit.*, pp. 14-15

³²² Steve Niva, « Israel's assassination policy : the trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. < <http://www.counterpunch.org/niva08272003.html> > Page consultée le 23 juin 2011; Marwan Bishawa, « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *op. cit.*, pp. 14-15

Deux chercheurs israéliens notamment Idith Zertal et Akiva Elda, comme ils sont cités par Marwan Bishara, ont confirmé l'idée de représailles évoquée plus haut³²³.

Ces chercheurs, comme l'a rapporté l'auteur, sont parvenus à la conclusion suivante :

Contrairement à l'idée reçue, la plupart des attentats-suicides répliquaient en effet à des assassinats³²⁴ commis par l'armée israélienne, souvent dans des périodes où les Palestiniens semblaient baisser les bras ou bien respectaient une retenue qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée³²⁵.

Trois cas emblématiques sont cités en guise d'illustration : le terrible attentat du 9 août 2001 contre une pizzeria de Jérusalem qui fit quinze morts, est présenté comme une riposte à l'exécution de deux dirigeants du Hamas de Naplouse; l'attentat-suicide du 4 août 2002, une réponse au bombardement d'un quartier surpeuplé de Gaza où un leader du Hamas, Salah Shehadeh et avec lui quinze civils, dont onze enfants furent tués, et finalement celui du 10 juin 2003 contre un bus de Jérusalem qui fit 16 morts, une riposte à une tentative d'assassinat sur Abdelaziz Al-Rantissi, l'un des fondateurs du mouvement islamiste, qui en sortit blessé (il sera finalement tué en avril 2004), et au cours de laquelle quatre civils palestiniens trouvèrent la mort³²⁶.

Steve Niva, va beaucoup plus loin que les deux auteurs suscités en mettant directement en cause la responsabilité d'autorités israéliennes, notamment de l'ex Premier ministre Ariel Sharon et son ministre de la Défense Shaul Mofaz dans la

³²³ Idith Zertal et Akiva Eldar, *Lords of the Land : The War for Israel's Settlements in the Occupied Territories, 1967-2007*, New York : Nation Books, 2007; voir également Marwan Bishara dans « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *op. cit.*, pp. 14-15

³²⁴ On parle ici des assassinats dits « ciblés » d'activistes palestiniens par les services de sécurité israéliens. C'est une politique qui a été mise en place par les autorités israéliennes à partir de 2001. Voir l'article de Samy Cohen, « Les assassinats ciblés pendant la seconde intifada : une arme à double tranchant », *Critique internationale*, No. 41, avril 2008, pp. 61-80

³²⁵ Idith Zertal et Akiva Eldar dans Marwan Bishara, « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *op. cit.*, pp. 14-15

³²⁶ *Ibid.*

perpétration de la majorité des attentats-suicides commis par les islamistes³²⁷ (incluant ceux de la faction djihadiste, le Djihad islamique). Pour l'auteur, on peut difficilement croire que ces ceux personnages, de fins stratèges militaires, aient été pris au dépourvu par la réplique des islamistes³²⁸. Si l'on suit son raisonnement, on serait même tenté d'accréditer l'idée - mais finalement, on doit reconnaître que c'est la thèse charnière de son article - que les leaders israéliens en question ont provoqué ces attentats-suicides à des fins d'instrumentalisation politique. Lorsqu'on se rappelle que la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées le 28 juillet 2000 a eu comme conséquence directe le déclenchement de la deuxième intifada et son lot de violences à l'intérieur d'Israël, dont le corollaire a été la radicalisation de la société israélienne³²⁹, ce qui finalement l'aura porté au pouvoir, la thèse de la manipulation devient très sérieuse.

Poursuivant son étude, l'auteur fait la démonstration de rapport causal entre des assassinats de leaders islamistes par les services de sécurité israéliens et un grand nombre d'attentats-suicides exécuté par les factions islamistes, en s'appuyant sur divers exemples (nous en reproduisons trois), incluant celui du 10 juin 2003 mentionné plus haut :

The atrocity in Jerusalem on August 19, in which twenty-one Israelis were immolated on a bus returning from Jewish holy sites, including many children and elderly, came within four days of Israel's August 15 assassination of Muhammed Sidr, the commander of Islamic Jihad's Quds Brigades in Hebron³³⁰.

The dual suicide bombings a week earlier on August 12 near Tel Aviv and near the Israeli settlement of Ariel in the occupied West Bank, killing

³²⁷ Steve Niva, « Israel's assassination policy: The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. < <http://www.counterpunch.org/niva08272003.html> > Page consultée le 23 juin 2011

³²⁸ Ibid.

³²⁹ Dans Marius Schattner, « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abîme », *op. cit.* p. 589

³³⁰ Steve Niva, « Israel's assassination policy: The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. < <http://www.counterpunch.org/niva08272003.html> > Page consultée le 23 juin 2011

two Israelis, came within four days of Israel's August 8 assassination of Fayez Al Sadr, head of Hamas' Qassem Brigades in the Askar refugee camp in Nablus. Three other Palestinians were killed in the raid. Both the Qassem Brigades and the Fatah-linked Aqsa Martyrs Brigades immediately vowed revenge and each claimed responsibility for one of the bombings that ensued³³¹.

The bloody suicide bus bombing in Jerusalem two months earlier on June 11 that killed 16 Israelis came a day after Israel's June 10 attempted assassination of the senior Hamas political leader in Gaza, Abdel-Aziz Rantisi, which wounded him and killed four Palestinian civilians. Hamas had vowed a swift and dramatic response that came earlier than many predicted³³².

Après avoir examiné quelques indicateurs (clés) liés à quatre attentats-suicides (commis dans cette période) sur cinq, notamment le « timing » de l'attentat, le fait que la faction dont le chef a été victime d'un raid des forces de sécurité israéliennes est celle qui en est responsable, la menace de représailles proférée par la faction concernée consécutivement à chaque attaque israélienne, l'auteur arrive à la conclusion que la marge d'erreur sur le lien causal est très réduite³³³.

La thèse de Steve Niva est novatrice, révolutionnaire, dans la mesure où elle est venue remettre en question le discours dominant, bousculer certaines certitudes pour nous plonger dans les arcanes de la terreur israélo-palestinienne! Elle fait la preuve que les ressorts de la violence israélo-palestinienne sont plus diffus, plus complexes, plus nébuleux qu'on ne le pense. En provoquant en toute connaissance de cause certains des attentats-suicides commis contre la population israélienne (par les islamistes), les responsables politiques d'Israël réalisent deux opérations d'envergure : la première s'apparente à une vaste campagne de communication consistant à jeter

³³¹ Ibid.

³³² Ibid.

³³³ Steve Niva, « Israel's assassination policy: The Trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. < <http://www.counterpunch.org/niva08272003.html> > Page consultée le 23 juin 2011

de l'opprobre sur un ennemi qui, de ce fait apparaîtra de plus en plus infréquentable et sera de plus en plus isolé, et en second lieu, ils peuvent, en tant que partie agressée prendre légitimement et librement toutes les mesures (militaires) qu'ils estimeront nécessaires pour se défendre.

Poursuivant son analyse, Steve Niva aborde également l'idée avancée par Idith Zertal et Akiva Elda selon laquelle les actions militaires israéliennes surviennent le plus souvent dans des périodes de réserve volontaire observée par les islamistes, tout en l'agrémentant d'exemples concrets (que nous avons également tenu à reproduire, vu leur pertinence dans notre argumentation) :

Israel's assassination of leading Fatah militant Raed Karmi on January 14, 2002 during a cease-fire declared by all the militant groups in late December, leading to the Fatah linked Al-Aqsa Martyr's Brigade first suicide bombing on January 27³³⁴.

Israel's July 23, 2002 air attack on a crowded apartment block in Gaza City that assassinated the senior Hamas military leader, Salah Shehada, while also killing 15 civilians, 11 of them children, hours before a widely reported unilateral cease-fire declaration by the Fatah-linked Tanzim and Hamas, leading to the Hamas suicide bombing on August 4³³⁵.

Israel's assassination on December 26, 2002 of three prominent members from Hamas, Islamic Jihad and Al-Aqsa Martyr's Brigade while representatives from Fatah, Hamas and other factions were meeting in Cairo to formulate a cease-fire on Israeli civilians to last through the Israeli elections on January 28, leading to the Al-Aqsa Martyr's Brigade suicide bombing on January 5, 2003 that killed twenty-two Israelis³³⁶.

Face aux actions typiquement provocatrices et déstabilisantes d'Israël, les États-Unis, la communauté internationale, comme d'habitude s'en sont tenus aux sempiternelles et régulières condamnations d'usage, sans toutefois oser aller plus loin, se rendant

³³⁴ Ibid.

³³⁵ Ibid.

³³⁶ Ibid.

ainsi complice (peut-être) de la manipulation mais surement de l'extrémisme des autorités israéliennes³³⁷. « L'unilatéralisme et l'intransigeance »³³⁸ de la politique palestinienne de l'État d'Israël (mollement dénoncés par les États-Unis et les autres États de la communauté internationale) a eu un effet désastreux sur la crédibilité du processus en général : elle a discrédité l'option négociation, elle a radicalisé tous les Palestiniens, laïcs et religieux confondus, elle a légitimé la violence comme seule issue possible. Il est aisé de comprendre, dans ces conditions pourquoi le pourcentage de soutien aux factions islamistes a atteint des proportions inimaginables au sein de la société palestinienne!³³⁹

En dépit de cette politique (palestinienne) d'Israël au bord du précipice, en dépit d'un apparent biais de la diplomatie américaine en faveur d'Israël, et contre toute attente, le Mouvement de la Résistance Islamique a opté, nous l'avons vu, pour une attitude moins radicale, plus responsable, plus pragmatique, plus politique, ce qui a porté certains analystes à parler de « Nouveau Hamas »³⁴⁰ ou de politisation du Hamas. Cette évolution qui a démarré à partir de la seconde moitié des années 2000, a ouvert la voie, nous l'avons indiqué, à la résolution du conflit israélo-palestinien de façon pacifique, sur la base de la légalité internationale. Il est intéressant, afin de rafraichir les idées et pour permettre au lecteur de rester dans le fil de notre analyse, d'introduire la déclaration d'Élias Sanbar, ce dernier ayant bien saisi la dynamique de

³³⁷ Voir Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, pp. 14-15

³³⁸ Termes utilisés par Bruno Guigue dans « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

³³⁹ À l'époque, le pourcentage de soutien aux factions islamistes a fait un bond spectaculaire, passant de 15 à 25 % de la population. Lire Alain Gresh dans « Proche-Orient, la paix manquée », *Le Monde diplomatique*, septembre 2001, pp. 14-15

³⁴⁰ Voir l'article de Khaled Hroub (déjà signalé dans cette analyse), « A new Hamas through its new documents », *Journal of Palestine Studies*, vol. 35, No. 4, été 2006, pp. 6-27. Également en ligne. <<http://www.palestine-studies.org/journals.aspx?id=7087&jid=1&href=fulltext>>; Voir également l'article de Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

renouveau au sein du mouvement islamiste et les perspectives d'ouverture qu'elle sous-tendait :

Le Hamas, à la différence de ce que prétend le discours dominant se situe à mi-chemin de la reconnaissance d'Israël. Il ne la rejette pas totalement, même s'il est loin de l'accepter. Personne en tout cas ne peut certifier qu'il ne négociera jamais. Car sa victoire électorale l'a placé dans une situation inconfortable. Désormais obligé de composer avec le réalisme d'État, il se retrouve en porte-à-faux avec les rodomontades qu'il sert depuis des années à sa base³⁴¹

Les États-Unis, arbitre principal en choisissant d'ignorer cette ouverture pour s'arc-bouter à leurs conditionnalités, aurait peut-être fait preuve d'un manque de flexibilité vis-à-vis du Hamas, contrairement à la souplesse et la modération observées face aux élites politiques juives d'avant 1948. Après tout le parcours des autorités juives ressemble curieusement à celui de la formation islamiste d'aujourd'hui, à la différence que la réaction de la communauté internationale a varié sérieusement d'un cas à l'autre.

Le Hamas est condamné sans appel pour avoir privilégié l'usage de la violence pour faire avancer ses revendications politiques. Cette question qui est au centre des différends entre le mouvement islamiste et les États-Unis mérite qu'on s'y attarde un peu. L'idée ici n'est pas de revenir sur les mobiles qui ont porté le Mouvement de la Résistance Islamique à verser dans la lutte armée - cette question a été déjà largement traitée - mais de retourner sur les attentats-suicides, l'arme fatale des islamistes. Pourquoi le Hamas en a-t-il eu recours? Nous venons, en nous basant sur les analyses de différents auteurs, de faire la preuve que la majorité d'entre eux sert de riposte à des agressions israéliennes³⁴². Qu'en est-il du reste? Tous les attentats-suicides ne

³⁴¹ Élias Sanbar, « Un processus de paix en danger », *Nouvelles fondations*, No. 2, 2006, pp. 139-141

³⁴² Analyse également soutenue par François Géré dans Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p. 11

sont pas directement liés à des actions israéliennes³⁴³. Essayons de pousser un peu plus loin l'analyse. Fait-il partie d'une stratégie militaire d'ensemble destinée à gommer son infériorité, à tenir tête à un ennemi beaucoup trop fort (dans une logique de guerre asymétrique, comme nous l'avons expliqué au tout début de notre analyse), ou à l'atteindre là où il est le plus vulnérable (au cœur même de sa population), afin de lui montrer qu'il n'est pas le seul à pouvoir peser sur le cours des choses?³⁴⁴ Rentre-t-il tout simplement dans le cadre d'un réflexe existentiel, comme c'est le cas pour la plupart des mouvements nationalistes? Quel qu'en soit le cas de figure, les attaques-martyres, vu qu'elles « tuent intentionnellement »³⁴⁵ des civils sont intolérables, éthiquement inacceptables,³⁴⁶ donc logiquement condamnables.

On doit également reconnaître que sur le terrain de l'éthique, Israël n'a pas fait mieux. La politique d'assassinats dits « ciblés » de leaders islamistes par l'armée et les services d'intelligence, qui a fait également énormément de victimes collatérales au sein de la population palestinienne³⁴⁷ est aussi une monstruosité condamnable³⁴⁸

³⁴³ Steve Niva l'a également mentionné dans son article, « Israel's assassination policy : The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. <<http://www.counterpunch.org/Niva08272003.html>> Page consultée le 23 juin 2011

³⁴⁴ François Géré dans Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, op. cit., p. 11

³⁴⁵ Dans Steve Niva, « Israel's assassination policy: The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). ». En ligne. <<http://www.counterpunch.org/niva08272003.html>> Page consultée le 23 juin 2011

³⁴⁶ Nous sommes tout à fait d'accord avec l'analyse de Dominique Vidal en préface de l'ouvrage de Khaled Hroub qui va dans ce sens, dans *Le Hamas*, op. cit., p. 7

³⁴⁷ « Selon l'ONG B'tselem, les assassinats ciblés qui ont tué 386 activistes palestiniens entre le début de l'intifada et juillet 2008 ont également entraîné la mort de 152 non-combattants », dans Samy Cohen, « Les assassinats ciblés pendant la seconde intifada : une arme à double tranchant », op. cit., pp. 61-80

³⁴⁸ La politique d'exécutions de Palestiniens a été condamnée par la communauté internationale et dénoncée notamment par certaines organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour le respect des droits humains dont Amnesty international, et instances onusiennes dont le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, comme étant en violation flagrante du droit international. Voir notamment « Israel and the occupied Territories: Israel must put an immediate end to the policy and practice of assassinations », Amnesty international, Londres, 4 juillet 2003. En ligne. <<http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE15/056/2003/en/215bd09-d6bd-11dd-ab95-a13b602c0642/mde150562003fr.html>> Page consultée le 17 juillet 2011; et « Question of the violation of human rights in the occupied Arab territories, including Palestine », Commission on

au même titre que les attentats-suicides. Mais elle ne saurait aucunement les justifier. Les attentats-suicides, par le simple fait qu'ils frappent des non-combattants rentrent dans la même catégorie d'atrocités injustifiables, de violations de droits humains que les exécutions sommaires israéliennes, ils peuvent être au même titre qualifiés de crimes de guerre³⁴⁹. En décidant d'en mettre un terme à compter de 2005, les leaders islamistes ont implicitement reconnu le caractère moralement répréhensible de cette forme de lutte qui au sein même du mouvement, a donné lieu à de vives tensions³⁵⁰.

Dans la dynamique de sa transformation politique, le Hamas, nous l'avons vu, en plus d'arrêter les attentats-suicides a mis également un bémol à la lutte armée, sans que cela n'infléchisse pour autant la politique de la communauté internationale à son égard. Pourtant, celle-ci s'est montrée plutôt conciliante face à l'extrémisme des sionistes avant l'indépendance d'Israël. Si l'on se réfère aux écrits de Dominique Vidal dans son ouvrage, *Le péché originel d'Israël*, consacré à la crise israélo-palestinienne, on y verra que les responsables du futur État juif ont aussi eu recours à cette même arme de la violence (et du terrorisme) contre l'occupant britannique³⁵¹, pour les mêmes motifs (nationalistes) :

Contre l'occupant britannique, ils³⁵² organiseront une résistance qui ira *crescendo*, n'hésitant pas à recourir au terrorisme. Dès 1940, le groupe le

Human Rights resolution, 48th meeting, 2003/6. En ligne. <[http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.RES.2003.6.En?Opendocument](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.RES.2003.6.En?Opendocument)> Page consultée le 17 juillet 2011.

D'autres informations pertinentes sur la question peuvent être trouvées dans Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, pp. 14-15; Steve Niva, « Israel's Assassination Policy : The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). ». En ligne. <<http://www.counterpunch.org/niva08272003.html>> Page consultée le 23 juin 2011; Olivia Marsaud, « Les éliminations ciblées légalisées », décembre 2006. En ligne. <http://www.rfi.fr/actufr/articles/084/article_48202.asp> Page consultée le 16 juillet 2011; Samy Cohen, « Les assassinats ciblés pendant la seconde intifada : une arme à double tranchant », *op. cit.*, pp. 61-80

³⁴⁹ Steve Niva, « Israel's assassination policy: The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august). En ligne. <<http://www.counterpunch.org/niva08272003.html>> Page consultée le 23 juin 2011;

³⁵⁰ Olivier Danino a fait état de débats très animés au sein du mouvement islamiste sur la pertinence des attentats-suicides, dans *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*, *op. cit.*, p. 109

³⁵¹ Dominique Vidal, *Le péché originel d'Israël*, *op. cit.*, p. 44 .

³⁵² Les dirigeants du futur État d'Israël

plus extrémiste dit groupe Stern, avait multiplié les coups de main. En 1944, il est rejoint par l'Irgoun, également issue du courant révisionniste, qui se situe à la droite du mouvement sioniste. Mais bientôt l'armée juive clandestine, la Hagana, se lance à son tour dans la lutte armée. La soldatesque britannique se regroupe autour des sièges de l'administration mandataire comme autant de petites forteresses ironiquement surnommées par les juifs « Bevingrad » Le 22 juillet 1946, un attentat contre l'hôtel King David, siège du mandat fait une centaine de morts³⁵³.

Malgré tout, la communauté internationale n'ait envisagé un instant rompre le dialogue avec les autorités juives de Palestine, étant plus que jamais décidée à trouver une réponse appropriée à leurs demandes nationalistes réputées légitimes³⁵⁴.

Le Hamas a décidé volontairement de renoncer aux attentats-suicides et de surseoir à la lutte armée. Cependant, la communauté internationale n'a pas réagi. On aurait tendance à dire que d'un côté on fait preuve de souplesse et de mansuétude et de l'autre c'est diktats et sanctions. Pourtant la cause sioniste n'était pas plus légitime que ne l'est le combat des islamistes. Le professeur Samir G. Moukal a fait une remarque pertinente en introduisant l'idée de sentiments de culpabilité des Occidentaux, notamment des Européens à l'égard de la communauté juive en raison de la Shoah, ce qui les porterait à être très tolérants vis-à-vis d'Israël³⁵⁵. Cette politique de deux poids et deux mesures de la communauté internationale, cette diplomatie à géométrie des États-Unis d'Amérique est une constante de la gestion du conflit israélo-palestinien.

L'autre raison majeure pour laquelle le Hamas est frappé d'ostracisme est son refus de reconnaître clairement et formellement l'État d'Israël (bien que les leaders islamistes aient fait de multiples déclarations, nous les avons signalées, allant dans le sens de l'acceptation de la solution des deux États, ce qui implique une reconnaissance

³⁵³ Dominique Vidal, *Le péché originel d'Israël*, op. cit., p. 44 .

³⁵⁴ Ibid.

³⁵⁵ Samir G. Moukal, Séminaire sur le Maghreb-Machrek (Pol 8271), Uqam, Automne 2009

de facto de l'État d'Israël). Mais le Likoud finalement, n'a pas fait mieux face aux droits légitimes des Palestiniens, sans que cela ne le voue pour autant aux gémonies internationales. En effet, si l'on regarde la plateforme électorale du parti politique de la droite nationaliste israélienne pour les législatives de 1999, on se rendra automatiquement compte qu'il est tout simplement un déni du droit de la Palestine à exister³⁵⁶. Dans la rubrique *Settlements* de son programme électoral, le Likoud est on ne peut plus clair sur la question de la colonisation israélienne des territoires palestiniens :

The Jewish communities in Judea, Samaria and Gaza are the realization of Zionist values. Settlement of the land is a clear expression of the unassailable right of the Jewish people to the Land of Israel and constitutes an important asset in the defense of the vital interests of the State of Israel. The Likud will continue to strengthen and develop these communities and will prevent their uprooting³⁵⁷.

La thèse de la Terre d'Israël (*The Land of Israel, Eretz Israel*) est un point fort de l'idéologie sioniste dont le Likoud s'est fait le porte-étendard. S'appuyant sur des sources bibliques notamment des textes religieux retrouvés dans la Genèse et le Deutéronome reportant la promesse d'un territoire faite par Dieu à Abraham dont les limites iraient « du fleuve Égypte jusqu'au Grand Fleuve, le fleuve Euphrate »³⁵⁸, se référant également aux dispositions contenues dans les Accords de Versailles délimitant les frontières de la Grande Bretagne mandataire³⁵⁹, les tenants du sionisme (politique et religieux) font de la Cisjordanie (que les juifs continuent de désigner,

³⁵⁶ « La plateforme électorale du Likoud de 1999 ». En ligne.
<http://www.knesset.gov.il/elections/knesset15/elikud_m.htm?> Page consultée le 29 juillet 2011

³⁵⁷ Ibid.

³⁵⁸ Genesis 15:18, dans Colin Shindler, « Likud and the search for Eretz Israel : from the Bible to the twenty first century », *Israel Affairs*, Vol. 8, Issue 1-2, 2001, pp. 91-117; Deutéronome, XV, 18 dans Alain Dieckhoff, « Terre rêvée, terre convoitée : Israël / Israel, The dreamed and Coveted Land », *Archives des sciences sociales des religions*, No. 75, 1991, pp. 69-73

³⁵⁹ Ibid.

selon la tradition ancestrale sous le vocable de Judée-Samarie³⁶⁰) et de la bande de Gaza, des parties inséparables de Eretz Israel³⁶¹. La politique de la colonisation défendue âprement par la droite nationaliste-religieuse envers et contre tous obéirait à un principe et une obligation : celui de la légitimité de la revendication de l'exclusivité territoriale puisque découlant d'un droit, qui par sa nature divine, ne saurait souffrir d'aucun compromis et celle d'empêcher à tout prix l'émergence d'un autre État dans les limites de *Eretz Israel*.

De plus, il est intéressant de souligner comme l'a fait Éliás Sanbar, que le Likoud au pouvoir véhiculait un discours identique à celui de la faction islamiste, s'articulant sur un déni total de la partie adverse, sans que le modèle démocratique israélien n'ait été pour autant remis en question, ou que quiconque ait même pensé à boycotter les autorités likoudiennes³⁶².

L'invariabilité de la ligne de conduite de la communauté internationale vis-à-vis du Hamas accrédirait la thèse de préjugés de la part des Occidentaux, pénalisants pour la faction islamiste. Éliás Sanbar, l'intellectuel palestinien a évoqué cette idée³⁶³. Le refus du Quartet de reconnaître la légitimité du gouvernement islamiste issu des législatives de 2006, pourtant « transparentes et démocratiques »³⁶⁴ pourrait être mis sur le compte de mauvaises dispositions vis-à-vis des islamistes. De plus, on l'a vu, la décision de punir économiquement et collectivement les Palestiniens à moins que le Hamas n'accepte de reconnaître officiellement l'État d'Israël et de renoncer à sa part

³⁶⁰ Selon l'expression d'Ariel Sharon, « la Judée-Samarie est le berceau du peuple juif, substance même de la nation juive », dans Marius Schattner, « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abîme », *op. cit.* p. 593

³⁶¹ Dans Colin Shindler, « Likud and the search for Eretz Israel : from the Bible to the twenty first century », *op. cit.*, pp. 91-117

³⁶² Éliás Sanbar, « Un processus de paix en danger », *op. cit.*, pp. 139-141

³⁶³ Référence page 11

³⁶⁴ Termes employés par Jimmy Carter et la plupart des observateurs internationaux pour parler des élections palestiniennes, dans Tariq Ramadan, « La Charte du Likoud ne reconnaît pas la Palestine », *The Palestine Chronicle*. En ligne. <<http://www.tariqramadan.com/La-Charte-du-Likoud-ne-reconnait.html>> Page consultée le 27 juin 2011

de violence ne s'accompagne d'aucune exigence envers les Israéliens³⁶⁵. Patrick Muller a parlé d'un désintérêt des États-Unis et de l'Union européenne pour le Hamas, ces deux acteurs clés n'ayant montré aucune velléité à chercher un consensus avec la faction islamiste notamment sur les modalités d'exercice du pouvoir après sa victoire aux législatives de 2006³⁶⁶, préférant, nous l'avons montré, attiser les divisions dans le camp palestinien afin de l'empêcher de gouverner.

George Corm, penseur et homme de lettres libanais aborde également la question des préjugés occidentaux dans deux publications, notamment un essai intitulé *Orient-Occident, la fracture imaginaire* et un article dénommé *Révoltes et refus au nom de l'islam : de la Palestine à l'Iran*. Pour l'auteur, surtout après les événements du 11 septembre, tend à s'imposer une vision occidentale, américano-centrée d'un monde fracturé en deux : les bons et les méchants³⁶⁷. Le Hamas estampillé *organisation terroriste* à l'instar de la mouvance terroriste islamiste liée à Al-Qaïda se retrouverait en bonne place dans le camp des méchants. L'auteur avance ce qui suit :

Le monde civilisé, c'est-à-dire judéo-chrétien, suivant la nouvelle terminologie à la mode, se trouverait face à une hydre islamique qui peut jouir d'alliés potentiels redoutables, chinois ou russe, et qui userait des moyens les plus pervers – le terrorisme et, demain, sans doute aucun, les armes de destruction massive que des États voyous pourraient leur fournir³⁶⁸.

Cette vision caricaturale d'un islam antagonique, déstabilisateur et menaçant dont l'islamisme serait le produit (ou le bras vengeur) structure une certaine école de pensée occidentale. Elle accrédirait la thèse du conflit culturel voire civilisationnel mis de l'avant notamment par le politologue américain Samuel P. Huntington dont

³⁶⁵ Wendy Kristianasen, « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, No. 627, juin 2006, pp. 8-9

³⁶⁶ Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçon pour le peace making au Moyen - Orient », *Politique étrangère*, 2009, No. 1, pp. 147-159

³⁶⁷ George Corm, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, Paris : La Découverte, 2005, p. 208

³⁶⁸ George Corm, « Révoltes et refus au nom de l'islam : de la Palestine à l'Iran », *Le Monde diplomatique*, No. 624, mars 2006, p. 1, 6-7

l'article *The clash of civilizations*, fait la démonstration³⁶⁹. Et porte un éclairage d'ensemble sur les réticences occidentales à l'encontre du Hamas.

Enfin, nous estimons qu'il n'est nullement superflu de rappeler que l'arbitrage du conflit israélo-palestinien est en général, régulièrement épinglé en raison des biais qui le caractérisent. Les Palestiniens en sont scandalisés, et certains acteurs de la société civile, en sus des intellectuels et des politiques, l'ont fait savoir. Par exemple, s'agissant du déni de la victoire électorale du Hamas, Soraida Hussein, une militante laïque de Ramallah, a introduit l'idée de la posture de la communauté internationale comme étant en soi un message adressé à tous les Palestiniens, indépendamment de leurs allégeances politiques ou religieuses, afin qu'ils sortent de leur léthargie pour dénoncer cette forfaiture, tout en exigeant le respect de leur choix démocratique³⁷⁰. D'autres personnalités (non palestiniennes) ont fait part de leurs réactions. George Corm a parlé de valeurs de justice et d'équité qui disparaissaient à chaque fois qu'il était question de l'État d'Israël³⁷¹. L'auteur a pointé du doigt la situation dans les territoires palestiniens, sous occupation israélienne depuis 1967, qualifiée de « scandale absolu au regard du droit international et des principes d'humanité »³⁷². D'autres intellectuels accusent le *parrain américain* du processus de paix de porter une grande part de responsabilité dans le pourrissement du dossier israélo-palestinien en dénonçant soit sa partialité³⁷³, soit son oubli de jouer son rôle de médiateur pour s'aligner strictement sur les positions israéliennes³⁷⁴. L'éminent juriste Monique Chemillier-Gendreau est du même avis lorsqu'elle accuse les États-Unis d'être les

³⁶⁹ Samuel P. Huntington, « The clash of civilizations », *Foreign Affairs*, Vol. 72, No. 3, Summer, 1993, pp. 22-49

³⁷⁰ Soraida Hussein dans Wendy Kristianasen, « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *op. cit.*, pp. 8-9

³⁷¹ George Corm, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, *op. cit.*, p. 208

³⁷² George Corm, « Révoltes et refus au nom de l'islam : de la Palestine à l'Iran », *Le Monde diplomatique*, No. 624, mars 2006, p. 1, 6-7

³⁷³ Voir Alain Gresh, dans « Comment la paix fut manquée », *Le Monde diplomatique*, No. 54, novembre-décembre 2000, pp. 14-17

³⁷⁴ Ignacio Ramonet, « Engrenages », *Le Monde diplomatique*, No. 54, novembre-décembre 2000, pp. 6-7

complices d'Israël, en faisant un usage inapproprié de leur droit de veto au Conseil de Sécurité pour empêcher l'application de sanctions contre les responsables politiques israéliens pour les violations répétées du droit international³⁷⁵. Il est vrai que les États-Unis ont apposé 29 fois leur veto (sur les 82 utilisés depuis 1972) pour bloquer l'adoption de résolutions onusiennes condamnant les pratiques et politiques israéliennes dans les territoires palestiniens sous occupation³⁷⁶.

La communauté internationale, les États-Unis en tête, n'a jamais exercé de grandes pressions sur l'État d'Israël pour que ce dernier fasse finalement face à ses obligations vis-à-vis de la légalité internationale. C'est ainsi que toute une gamme de résolutions de l'ONU sur la question palestinienne ont été ignorées sinon méprisées par les autorités israéliennes. Nous voulons parler des résolutions de 194 de l'Assemblée générale (11 décembre 1948) portant sur le droit du retour des Palestiniens dans leurs foyers ou des dédommagements pour ceux qui décident de s'en abstenir, de 242 du Conseil de Sécurité (22 novembre 1967) sur l'évacuation des territoires occupés après 1967, de 237 du Conseil de Sécurité (14 juin 1967) sur la sécurité des non-combattants dans les zones de combat³⁷⁷, de 252 du Conseil de Sécurité (21 mai 1968) sur le statut juridique de Jérusalem³⁷⁸, de 298 du Conseil de

³⁷⁵ Monique Chemillier-Gendreau, « Face à la force, le droit international », *op. cit.*, pp. 14-15

³⁷⁶ Dans Hamid Barrada, « Israël-Palestine, en attendant le plan Obama », *Jeuneafrique.com*, novembre 2009. En ligne. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2550p050-051.xml0/barack-obama-mahmoud-abbas-jerusalem-israelisrael-palestine-en-attendant-le-plan-obama.html>> Page consultée le 8 juillet 2011

³⁷⁷ La résolution 237 du Conseil de Sécurité exhorte en son article 1 le Gouvernement israélien à « assurer la sûreté, le bien-être, et la sécurité des habitants des zones où des opérations militaires ont eu lieu et de faciliter le retour des habitants qui se sont enfuis de ces zones depuis le déclenchement des hostilités ». En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/237\(1967\)&Lang=E&style=B](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/237(1967)&Lang=E&style=B)> Page consultée le 8 juillet 2011

³⁷⁸ La résolution 252 du Conseil de Sécurité en son article 2 « considère que toutes les mesures et dispositions administratives, prises par Israël, y compris l'expropriation de terres et de biens immobiliers, qui tendent à modifier le statut juridique de Jérusalem sont non valides et ne peuvent modifier ce statut »; et dans son article 3 « demande d'urgence à Israël de rapporter toutes les mesures de cette nature déjà prises et de s'abstenir immédiatement de toute nouvelle action qui tend à modifier le statut de Jérusalem ». En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/252\(1968\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/252(1968))> Page consultée le 8 juillet 2011

Sécurité (25 septembre 1971) réaffirmant la résolution 252 en ses termes et demandant aux autorités israéliennes de s'y conformer avec diligence³⁷⁹, de 446 du Conseil de Sécurité (29 mars 1979) sur les colonies de peuplement³⁸⁰. Lorsqu'on sait que les résolutions du Conseil de Sécurité sont contraignantes³⁸¹, en raison même du caractère de cet organisme onusien auquel il incombe le maintien de la paix et de la sécurité internationales³⁸², on comprend pourquoi Bruno Guigue a déclaré que « la communauté internationale devra enfin faire la preuve du sérieux de ses propres résolutions après des décennies de connivence avec Israël »³⁸³.

De l'avis général, et nous sommes particulièrement en accord avec cette observation, le Mouvement de la Résistance Islamique, à la mort d'Arafat a émergé comme la principale force sinon l'une des deux principales forces de l'échiquier palestinien. En donnant dans le déni, la diplomatie américaine semble utopique, et à bien des égards irresponsable. Comme Patrick Muller l'a signalé, la stratégie d'isolement diplomatique et d'étranglement économique observée à l'encontre du mouvement islamiste, depuis sa victoire électorale, est tout à fait futile vu que « ses racines plongent profondément dans la société palestinienne, dont il bénéficie d'un important soutien populaire »³⁸⁴. Olivier Danino qui reprend Khaled Hroub (citant diverses sources locales palestiniennes), a fait état d'une mobilisation palestinienne sans précédent pour une campagne de lever de fonds en faveur de la faction islamiste, consécutive à la politique d'assèchement financier initié en 2004 par les acteurs

³⁷⁹ « La résolution 298 » du Conseil de Sécurité. En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/298\(1971\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/298(1971))> Page consultée le 8 juillet 2011

³⁸⁰ La résolution 446 du Conseil de Sécurité en son article 1 « considère que la politique et les pratiques israéliennes à établir des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967 n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient ». En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/446\(1979\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/446(1979))> Page consultée le 8 juillet 2011

³⁸¹ Le Conseil de Sécurité : fonctions et pouvoirs, article 25 de la Charte des Nations unies. En ligne. <<http://www.un.org/fr/documents/charter/chap5.shtml#fonc>> Page consultés le 9 juillet 2011

³⁸² Ibid., art. 24

³⁸³ Bruno Guigue, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006. En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011

³⁸⁴ Ibid.

américain, israélien ainsi que l'Autorité palestinienne, ce qui a rapporté en une seule journée près de 1,2 millions de dollars³⁸⁵. Les raisons de l'appui des Palestiniens au Hamas sont diverses. La fibre sociale du mouvement³⁸⁶ qui se traduit par la mise en place d'une panoplie de réseaux socio-caritatifs indispensables dans un contexte de punition collective de la société palestinienne³⁸⁷, une tradition d'honnêteté et de « rectitude morale »³⁸⁸, une gestion politique (municipale) irréprochable³⁸⁹, une existence vouée à la défense de la cause palestinienne, ce que Bruno Guigue désigne sous le vocable de « sacrifice suprême pour la Palestine »³⁹⁰, autant de facteurs qui ont finalement contribué à une profonde fusion entre le mouvement islamiste et la société palestinienne³⁹¹.

La politique de boycott du Hamas est également périlleuse pour les États occidentaux, et n'est nullement cohérente avec leur politique étrangère globale, puisque sur un plan purement géostratégique, elle a permis une percée palestinienne de l'Iran, la bête noire israélo-occidentale, qui ne s'est pas fait prier pour apporter aux islamistes une aide économique conséquente à haute saveur idéologique³⁹².

L'allégeance au Hamas dépasse les clivages sociaux, confessionnels, idéologiques. Cette nuance qui pourtant fait toute la différence semble avoir échappé à la sagacité de la diplomatie américaine. Pour les Palestiniens, le soutien aux islamistes est avant tout une question d'honneur, de fierté et peut-être de défi face à ce colosse

³⁸⁵ Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification d'un État palestinien*, op. cit., p. 98

³⁸⁶ Voir l'article de Benoit Challand, « Les mutations du leadership palestinien (1993-2007) », op. cit., pp. 52-75.

³⁸⁷ Voir Graham Usher, « Impasse stratégique pour la résistance palestinienne : dans l'étau de l'occupation israélienne », *Le Monde diplomatique*, No. 594, septembre 2003, pp. 12-13

³⁸⁸ Voir Bruno Guigne, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006, www.oumma.com; Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification d'un État palestinien*, op. cit., p. 98

³⁸⁹ Voir Hussein Agha et Robert Malley, « Un pouvoir palestinien à bout de souffle », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006, pp. 8-9

³⁹⁰ Bruno Guigne, « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com*, mars 2006, www.oumma.com

³⁹¹ Ibid.

³⁹² Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification d'un État palestinien*, op. cit., p. 150

dévastateur qu'est l'État d'Israël et la toute-puissance américaine perçue comme étant une alliée d'Israël.

Les États-Unis ont peut-être escompté un éclatement du mouvement qui n'a pas eu lieu. Au contraire, il a consolidé ses positions. Dans la bande de Gaza, proche du chaos avant son coup de force, il a rapidement rétabli l'ordre en démantelant milices parallèles et gangs armés, s'adjudicant le contrôle du monopole de la violence, selon l'idée de Max Weber. Nous reviendrons plus loin sur cette idée en considérant les travaux d'autres auteurs. Comme l'a suggéré Clara Marina O'Donnell du Centre pour la réforme européenne, placé dans des conditions satisfaisantes, le Hamas peut agir de façon responsable³⁹³. Le gouvernement du Hamas, ayant été boycotté dès sa formation, aucune chance ne lui a été donnée d'être jugé sur pièces. Patrick Muller est également de cet avis lorsqu'il nous livre cette analyse :

Il n'y a aucune garantie que le Hamas joue un rôle constructif dans l'hypothèse où il gouvernerait vraiment; mais il est quasi certain qu'il agira comme un obstacle aussi longtemps qu'il demeurera hors des institutions palestiniennes. Les États-Unis et l'Union européenne devraient soutenir un cessez-le-feu global, comme proposé par la France et l'Égypte au début du mois de janvier 2009, fondé sur la réouverture des frontières de Gaza au trafic commercial, et établissant un mécanisme international à la frontière avec l'Égypte, pour empêcher le réarmement du Hamas. Dans une autre étape, les États-Unis et Israël devraient soutenir, plutôt que bloquer, une réconciliation entre le Fatah et le Hamas³⁹⁴.

Nous sommes portés à croire qu'aucune paix durable ne pourra être atteinte si la moitié des territoires n'en est pas partie prenante, ni si la moitié des territoires est en conflit ouvert avec Israël. Nous voulons surtout insister sur l'idée que la contribution des islamistes est nécessaire sinon essentielle pour « limiter la violence, stabiliser la

³⁹³ Clara Marina O'Donnell, « The EU, Israel and Hamas », *Center for european reform*. En ligne. <http://www.cer.org.uk/pdf/wp_820.pdf> Page consultée le 10 février 2010

³⁹⁴ Ibid.

situation au sol et, à plus long terme, fixer une base durable pour la paix »³⁹⁵. Pour le Hamas (et contrairement au discours dominant), la violence n'a jamais été une fin, mais l'ultime recours dans une lutte politique³⁹⁶.

L'avenir du processus de paix dépendra peut-être d'un dialogue avec le Hamas, aussi bien que de la réconciliation des frères ennemis palestiniens³⁹⁷. Un accord de paix israélo-palestinien sans une réunification politique de la Palestine est hautement improbable. La communauté internationale avait discuté avec les sionistes (à la veille de la création de l'État d'Israël et ils étaient assez violents comme l'a montré Dominique Vidal), nous ne voyons pas pourquoi elle ne discuterait avec les islamistes. Qui plus est, le Hamas a considérablement assoupli ses positions ce qui rend possible et envisageable une telle perspective. L'isolement ne peut déboucher que sur la radicalisation³⁹⁸, le coup de force militaire de la bande de Gaza en est l'illustration. Le Hamas devient un écueil lorsqu'on lui fait comprendre que les règles ne sont pas les mêmes pour tous³⁹⁹. Le déni de ses prérogatives constitutionnelles, ce qui l'a empêché de gouverner alors même qu'il est arrivé à la tête de l'Autorité palestinienne selon un processus démocratique irréfutable a été, comme l'a fait remarquer Patrick Muller, une grave erreur d'appréciation⁴⁰⁰.

Certains travaux notamment ceux de Yesyd Sayigh, Jean-Pierre Filiu et de l'*American Crisis Group* (ICG) permettent de cerner la phase d'après 2006 jusqu'à aujourd'hui, correspondant à la période d'hégémonie du Hamas dans la bande Gaza. Voyons ce que tout cela nous apporte comme éclairage nouveau.

³⁹⁵ Ibid.

³⁹⁶ Helga Baumgarten, « The three faces/phases of palestinian nationalism, 1948-2005 », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 34, No. 4, Summer, 2005, p. 41

³⁹⁷ Le Fatah (qui contrôle l'Autorité palestinienne) et le Hamas

³⁹⁸ Samir Moukal, Séminaire sur le Maghreb-Machrek (Pol 8271), Uqam, Automne 2009

³⁹⁹ Patrick Muller, « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçons pour le peace making au Moyen-Orient », *Politique étrangère, op. cit.*, pp. 147-159

⁴⁰⁰ Ibid.

Yesyd Saygh a produit plusieurs articles sur le Hamas au pouvoir à Gaza (après le schisme au niveau du nationalisme palestinien) dont : « Hamas rule in Gaza, three years on »; « We Serve the People : Hamas Policing in Gaza ». Qu'est-ce que l'auteur dit dans ces deux articles ? Ils portent globalement sur la gouvernance du Hamas.

Dans le premier article, *Hamas rule in Gaza, three years on*, il tente de démontrer que le Hamas, nonobstant les mesures de confinement diplomatique et économique dont il est l'objet, a pu consolider ses acquis tout en organisant à sa manière la société gazaouie.

More than a year after Israel's Operation Cast Lead against Gaza, and with the crippling siege well into its fourth year, the rule of the Islamic Resistance Movement/Hamas over the narrow strip of territory looks set to endure. Fortuitous circumstances and the mistakes of others, rather than the coherence of its own policies, played a major role in the early consolidation of the "de facto" government headed by Hamas prime minister Ismail Hanieh; but a stable system is emerging nonetheless: one that often proceeds through trial and error, but which also shows considerable adaptability and a marked learning curve⁴⁰¹.

Les enjeux du pouvoir auxquels le gouvernement Haniyeh a été rapidement confronté, ont été notamment ceux du renforcement de l'administration publique (« empowering its public administration »⁴⁰²), les relations avec les autres acteurs sociaux et politiques (« nuances and tensions may be discerned in how the Hanieh government and Hamas respectively approach other social and political actors »⁴⁰³), la question de l'islamisation de la société (« the desired Islamization of society »⁴⁰⁴) et la gestion de l'économie (« the task of managing the informal, cash-based economy

⁴⁰¹ Yezid Sayigh, « Hamas rule in Gaza: three years on », *Crown Center for Middle East Studies*, Mars 2010, No. 41. En ligne: < www.brandeis.edu/crown/publications/meb/meb41.html > Page consulté le mars 2013

⁴⁰² Ibid.

⁴⁰³ Ibid.

⁴⁰⁴ Ibid.

of Gaza»⁴⁰⁵). Il suggère que le gouvernement est parvenu à avoir un contrôle et à faire fonctionner les différents champs d'activités sociétales incluant l'économie, l'administration et la sensible question de la sécurité dont il s'est assuré le monopole de la violence en imposant le calme aux factions radicales (les groupuscules salafistes). S'il a mis en exergue la volonté manifeste d'islamisation sociétale du gouvernement, il conclut qu'à travers toutes ses turpitudes, le gouvernement Haniyeh a montré ses capacités de résilience et d'adaptation : le Hamas s'est plutôt consolidé contrairement à ceux qui espéraient qu'il serait emporté par le mécontentement populaire ou succomberait sous le poids des sanctions.

Le deuxième article, *We Serve the People : Hamas Policing in Gaza*, paru en 2011 porte sur le rôle primordial que joue le secteur sécuritaire dans l'organisation de la société. L'auteur explique comment le Hamas, qui a hérité en 2007 d'une bande de Gaza se trouvant dans une situation de chaos généralisé (« the lawless, anarchic entity»⁴⁰⁶), a pu établir de nouvelles forces de sécurité à partir de zéro (« it had to build a new police force largely from scratch »⁴⁰⁷) et faire régner l'ordre et la sécurité (« nearly four years after the Islamist Resistance Movement, Hamas, brought what it calls *al-falatan al-amni*, the “security anarchy,” to an abrupt end »⁴⁰⁸). L'auteur soutient qu'en dépit des défis auxquels le gouvernement Haniyeh et le secteur sécuritaire ont dû faire face notamment (« an Israeli siege that continued without a break from June 2006 to June 2010, the sweeping boycott imposed by the international Quartet (comprising the United States, European Union, Russia, and the United Nations); and Israel's Operation Cast Lead in December 2008 and January 2009, in which 1,385 Palestinians, 762 of them noncombatants, were killed and 5,300

⁴⁰⁵ Ibid.

⁴⁰⁶ Yezid Sayigh, « We Serve the People: Hamas Policing in Gaza », *Crown Center for Middle East Studies*, Paper 5, April 2011, 177 p. En ligne. <www.brandeis.edu/crown/publications/cp/CP5.pdf> Page consultée le 5 avril 2013

⁴⁰⁷ Ibid.

⁴⁰⁸ Ibid.

wounded, and some 60,000 homes were damaged or destroyed »⁴⁰⁹), celui-ci a montré sa capacité de réaction et d'apprentissage rapide (« a sharp learning curve »⁴¹⁰), ce qui s'est manifesté par des éléments probants (: « its constant improvement of policing practice; the introduction of new departments, units, and procedures; and the development of an integrated criminal justice system »⁴¹¹). L'auteur affirme que le secteur de sécurité est l'ossature de l'ordre politique, moral et éthique mis en place à Gaza par le gouvernement Haniyeh, l'évolution de ce secteur étant important pour comprendre celle du Hamas lui-même comme organisation (« as they reflect its transition from ruled to ruler, from vigilantes and militia to the construction of a state-like policing alternative »)⁴¹². L'auteur conclut que toutes ces transformations à l'intérieur du Hamas s'accompagnent de débats et de tensions entre modérés et conservateurs sur des enjeux divers comme la réconciliation avec le Fatah, l'étendue de l'islamisation etc., mais ces divergences de vue seraient des nuances plutôt que des fissures, ce expliquerait la solidité du mouvement. Ce qui importe vraiment pour le Hamas c'est d'utiliser son capital politique pour arriver à réaliser son agenda de transformation sociale et religieuse.

De Jean-Pierre Filiu, nous allons nous intéresser à trois documents, dont « Tout commence, tout finit à Gaza », « Enfin une fenêtre, après tant d'années de frustrations et d'impasses », « Les fondements historiques du Hamas à Gaza (1946-1987) ».

Le premier, *Tout commence, tout finit à Gaza*, analyse la situation de la bande de Gaza, qui d'après l'auteur est confrontée à une triple impasse : l'impasse de la stratégie (sécuritaire) israélienne, l'impasse humanitaire, l'impasse politique qui

⁴⁰⁹ Ibid.

⁴¹⁰ Ibid.

⁴¹¹ Ibid.

⁴¹² Ibid.

perdre sur la scène palestinienne. Et son million et demi d'habitants serait pris en otage dans cette triptyque infernale.

Si Israël n'est pas parvenu au long des ans à mater ce territoire petit rebelle, Gaza reste cependant sous le joug des opérations militaires israéliennes répétées («Éternel recommencement», «Plomb durci») dont les victimes sont dans la plus grande majorité dans son camp (ratio 100/1) sans pour cela que ne soit cassée sa capacité de résistance et d'action. Et l'auteur pense que pour en finir avec ce « cauchemar collectif » il faudrait notamment du côté palestinien une réconciliation inter-factions et du côté d'Israël et de la communauté internationale la mise en œuvre du « présumé finalement plus prometteur des accords d'Oslo : Gaza d'abord »⁴¹³.

Dans le deuxième, *Enfin une fenêtre, après tant d'années de frustrations et d'impasses*, l'auteur soutient que l'option des deux États est indissociable à la paix. L'auteur plaide pour le lever du blocus autour de Gaza qui serait contreproductif puisque contribuant à renforcer le pouvoir des islamistes tout en faisant de la bande de Gaza le lieu de tous les trafics dont celui de l'armement. Il parle de manipulation du conflit par les autorités israéliennes en soutenant que la plupart des opérations de Tsahal ont été définies selon des échéances électorales israéliennes. Il suggère que le Hamas et Israël sont des alliés objectifs contre le plan de Mahmoud Abbas de reconnaissance d'un État palestinien par l'ONU comme cela doit être discuté dans l'enceinte de cette organisation, arguant que cette option si on croit à la paix est la seule valable.

Dans le troisième, *Les fondements historiques du Hamas à Gaza (1946-1987)*, l'auteur se propose de faire la lumière sur deux thèses rivales portant sur les origines du Hamas, l'une suggérant qu'il ne serait qu'un simple produit des services secrets

⁴¹³ Jean-Pierre Filiu, «Tout commence, tout finit à Gaza », *Le Monde diplomatique*, avril 2012, pp. 10-11. En ligne : < www.monde-diplomatique.fr > Page consultée le 18 avril 2013

israéliens dans le but de mettre en échec le Fatah de Yasser Arafat, l'autre prenant catégoriquement le contrepied de cette assertion tout en mettant en avant l'idée de l'indépendance du mouvement islamiste de toute influence et manipulation étrangères⁴¹⁴. L'auteur revient sur le contexte de la création du mouvement islamiste en retraçant le parcours des Frères musulmans palestiniens auxquels le Hamas est lié par la filiation. De leur schisme avec Nasser, qui a été suivi par une période légaliste à Gaza, où ils se sont confinés, à travers une organisation dénommée *le Mujamma* dirigé par le cheikh Yassine, à des activités à caractère social et religieux, les Frères musulmans palestiniens sont restés en dehors de toute action armée contre Israël - posture en butte à des interprétations diverses notamment par leurs détracteurs - jusqu'à la création du Hamas dans le contexte de la première intifada. La posture légaliste serait en fait une stratégie bien réfléchie dont l'objectif était de tisser patiemment une structure de réseaux socio-caritatifs, aujourd'hui soubassement du Hamas. L'auteur termine en disant que les deux faces du nationalisme palestinien (Fatah et Hamas) ont les mêmes origines fréristes et Gaza a été au cœur de leur parcours respectif.

De *l'American Crisis Group* (ICG), nous allons porter notre attention sur un texte intitulé *Light at the end of their tunnels? Hamas and the arab uprisings*. Ce rapport de l'ICG se donne pour objectif de revisiter le Hamas dans le contexte des soulèvements dans les pays arabes et de voir ce que ceux-ci charrient comme nouvelles donnes, et pour le mouvement islamiste, et pour la communauté internationale dans ces rapports avec ce dernier.

Le Hamas se trouvait dans une profonde impasse à la veille des révolutions arabes. Sous le joug d'un isolement diplomatique et d'un blocus économique, coincé entre

⁴¹⁴ Jean-Pierre Filiu, « Les fondements historiques du Hamas à Gaza (1946-1987) », *Revue d'histoire*, 2012-2013, No 115, p. 3-14. En ligne : < <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-3-page-3.htm> > Page consultée le 3 mai 2013

les forces israéliennes et palestiniennes à Gaza, obligé de gérer continuellement un fragile cessez-le-feu avec un adversaire plus puissant, incapable de répondre aux desiderata populaires d'une réconciliation avec le Fatah, le mouvement islamiste est de plus en proie à un déclin de popularité, depuis les élections législatives de 2006 et son coup de force à Gaza, un an plus tard⁴¹⁵. Il a dû également faire face à de sérieuses divergences au sein même de son organisation, s'accompagnant le plus souvent de défections au profit des groupes plus radicaux favorables à une islamisation plus accrue et à des actions armées contre Israël.

Les révolutions arabes sont arrivées à point nommé pour changer ce sombre tableau. La chute en Égypte du président Moubarak, allié du Fatah et l'arrivée au pouvoir d'un ancien des Frères musulmans, matrice du Hamas, et d'autres éléments comme la réouverture de la frontière avec le Sinaï égyptien, la prise de pouvoir de partis à tendance islamiste dans d'autres pays arabes, la perspective d'un nouvel ordre régional plus défavorable à Israël et plus en adéquation avec le Hamas⁴¹⁶, tout cela semble se diriger dans le bon sens pour le mouvement islamiste palestinien.

On doit néanmoins reconnaître une situation tout aussi nouvelle pour le Hamas, le fait que l'aile extérieure du mouvement a dû abandonner son quartier général de Damas en Syrie, le pouvoir syrien l'ayant toujours soutenu quand la plupart des États arabes lui tournaient le dos, et au prix fort vis-à-vis de l'Iran son autre allié indéfectible et pourvoyeur d'argent.

Ces nouveaux développements ouvrent de nouvelles perspectives pour le Hamas et pour la communauté internationale. Il est à remarquer que les décisions ne sont pas

⁴¹⁵ International Crisis Group, « Light at the end of their tunnels? Hamas and the arab uprisings », *Middle East Report*, No. 129, 14 August 2012. En ligne: < www.crisisgroup.org/> Page consultée le 29 mai 2013

⁴¹⁶ Ibid.

faciles à prendre surtout sur l'épineuse question de la réconciliation nationale puisqu'au sein même du Hamas, deux tendances s'affrontent : l'une qui pencherait pour l'attente en escomptant l'affaiblissement continu de l'Autorité palestinienne, l'amélioration de la situation économique dans la bande Gaza et le renforcement des nouveaux pouvoirs islamistes; l'autre qui opérerait pour la saisie de cette situation inédite pour prendre des décisions difficiles susceptibles d'être dans l'avantage du mouvement à plus long terme. Pour les rédacteurs de ce rapport de l'ICG, la communauté internationale doit comprendre que le Hamas continuera de jouer un rôle important sur la scène palestinienne et que sa position impactera positivement ou négativement sur la question israélo-palestinienne⁴¹⁷. Ils suggèrent que si elle accepte l'idée que la réconciliation interpalestinienne est essentielle à l'option de paix basée sur le concept des deux États, elle doit être plus proactive et ne pas uniquement rester en spectatrice des développements en cours au niveau du mouvement islamiste⁴¹⁸. Et ne pas non plus espérer que le Hamas va rejeter rapidement ses positions de principe d'avant pour entériner les demandes de la communauté internationale. Mais plutôt d'œuvrer pour trouver une solution acceptable pour tous.

Cette série d'études qui va de 2006 à nos jours, correspond à la période où le Hamas contrôle la bande de Gaza. Leurs auteurs ont mis en évidence les points que voici : le mouvement islamiste a consolidé son pouvoir dans la bande Gaza malgré (ou à cause) du blocus, il est parvenu à avoir le monopole de la violence en contrôlant rapidement les groupes radicaux, une forme d'économie se développe, l'administration est fonctionnelle, le secteur clé de la justice et de la sécurité en constant progrès joue un rôle primordial dans la gouvernance du Hamas, et le tout sur fond d'islamisation rampante de la société et de profonds débats au sein du mouvement. Mais ces réalisations ne sauraient masquer les conditions de vie cauchemardesques de la population gazaouie. Prise entre l'étau de la stratégie sécuritaire israélienne, le blocus

⁴¹⁷ Ibid.

⁴¹⁸ Ibid

international et la division interpalestinienne, elle en est la principale victime, ce qui a pour conséquence un effritement de popularité pour le mouvement islamiste. La solution pour mettre un terme à cette situation intenable passe nécessairement par une réconciliation des deux factions, qui curieusement ont leurs racines dans la bande de Gaza, et l'instrumentalisation du plan de paix dont Gaza est le point de départ.

Les révolutions arabes sont venues apporter une bouffée d'oxygène à un mouvement soumis à rude épreuve. L'avènement de nouveaux pouvoirs islamistes dans des pays alliés des États-Unis, notamment l'Égypte avec les Frères musulmans ouvre de nouvelles perspectives pour le Hamas. C'est une occasion à saisir et pour le Hamas et pour la communauté internationale pour gérer leurs divergences de façon à trouver une solution à leurs problèmes.

Ces travaux, en réalité n'apportent aucun élément susceptible de changer la configuration de notre analyse si ce n'est un éclairage sur certaines questions notamment la baisse de la popularité du Hamas (consécutive à un faisceau de facteurs que les analystes de l'ICG ont su si bien énumérer) et l'organisation sociétale sur fond d'islamisation et divergences accrues au sein du mouvement. Le contrôle de la violence à Gaza, ce qui laisse suggérer que le mouvement islamiste fait preuve de responsabilité politique, l'improductivité de la politique d'embargo de la communauté internationale, qui ne fait que renforcer le mouvement au détriment de la population, l'opportunité d'un rapprochement avec le mouvement islamiste, la nécessité d'une réconciliation entre les deux factions rivales palestiniennes, si l'objectif est de parvenir à la paix, tous ces points ont été déjà soulignés dans cette étude. La nouvelle configuration politique régionale avec l'avènement des pouvoirs islamistes, notamment les Frères musulmans en Égypte, ce qui donne de nouvelles possibilités de médiation à l'acteur américain et constitue une chance à saisir pour les islamistes, est une évolution majeure que ces auteurs ont soulignée.

CONCLUSION

Cette recherche dont la trame de fond est le conflit israélo-palestinien nous a permis de nous focaliser sur un acteur, le Mouvement de la Résistance Islamique (Hamas) dont l'activisme a profondément transformé le paysage politique palestinien et pesé lourdement sur les rapports israélo-palestiniens. Le mouvement islamiste qui est devenu le joueur politique le plus important de la scène palestinienne a fini également par s'imposer comme un acteur majeur du conflit israélo-palestinien. Intransigeant et radical à ses débuts, il s'est plus ou moins politisé par la suite, processus qui l'a conduit à la tête de l'Autorité palestinienne, ce qui devrait en faire un potentiel partenaire de négociations pour une perspective de sortie de crise. Les États-Unis, le parrain du processus de paix, la communauté internationale, qui comme nous l'avons expliqué, a globalement repris la position américaine sur ce dossier particulier, ont jugé cette posture nouvelle insuffisante pour être invitée à des discussions sur la paix en Palestine, préférant le bannissement au dialogue. Empêché de gouverner alors qu'il a été démocratiquement élu selon un processus électoral irréprochable, le mouvement islamiste s'est raidi en prenant d'assaut la bande de Gaza aux dépens de l'Autorité palestinienne et l'autre faction rivale, le Fatah, avec pour réponse d'Israël et de la communauté internationale un blocus sur la bande de Gaza. Le Hamas a par la suite consolidé sa position, s'efforçant de gouverner en dépit du confinement. S'il est vrai qu'il a marqué des points sur le plan interne, en s'adjudant le contrôle du secteur de la violence, en réduisant les bandes armées fauteuses de troubles, en tempérant les groupuscules radicaux, en améliorant largement les conditions sécuritaires de la population (en proie à une violence endémique), en organisant le système de justice et l'administration, en développant une forme d'économie, il est loin cependant de pouvoir satisfaire les besoins de la population dont les conditions de vie restent très précaires. Elles le sont sur le plan économique mais aussi humanitaire et politique. L'économie « des tunnels » - tout passe par des tunnels souterrains creusés sous la ville palestinienne de Rafah vers le Sinaï égyptien -

mafieuse selon Jean-Pierre Filiu – permet juste à la population de survivre. Et ils sont régulièrement la cible de l'aviation israélienne. La situation humanitaire est tout aussi alarmante avec de sérieux déficits au niveau infrastructurel (routes, hôpitaux). Et sur le plan politique, les habitants de Gaza doivent s'accommoder à la gouvernance du Hamas s'exerçant sur fond d'autoritarisme et d'islamisation. Le Hamas est resté sourd à la principale demande politique de la population quant à la question de la réconciliation nationale. Sur celle-ci, jusqu'à nos jours aucun progrès substantiel n'a été réalisé.

Au cours de notre analyse, nous avons largement argumenté l'idée que l'acteur américain aurait peut-être lui-même constitué également un écueil pour la paix dans la mesure où son arbitrage était structuré par la politique des deux poids et deux mesures. Ils n'ont pas pu se défaire de l'emprise de l'allié israélien aussi bien que de leur soutien au président de l'Autorité palestinienne, vis-à-vis du Hamas. À la tête de l'Autorité palestinienne, comme nous l'avons montré le Hamas a dû faire face à l'hostilité de plusieurs fronts : les États-Unis, la communauté internationale, Israël et le président de l'Autorité palestinienne. Les gestes de bonne volonté du côté du mouvement islamiste ont été ignorés, il fallait coûte que coûte l'empêcher de gouverner pour favoriser le retour au pouvoir de la faction rivale, le Fatah (battue aux élections) dont le président de l'Autorité palestinienne en est également le dirigeant. La situation avait dégénéré dans le sens d'une radicalisation du mouvement avec la prise d'assaut de la bande de Gaza dont le corollaire est la division au niveau du leadership palestinien.

Le Hamas aujourd'hui, pour des raisons de stratégie de faction ne serait pas en faveur de la réconciliation nationale malgré les appels de la population et trouve mille prétextes pour différer les élections générales palestiniennes, étape obligée pour y arriver. Le statu quo l'arrange, il peut continuer à exercer sa domination dans la bande de Gaza, modeler la société selon ses normes et ses valeurs. Sa position fait

l'affaire d'Israël (ou tout au moins les autorités likoudiennes) qui selon la thèse de l'*Eretz Israël* (le grand Israël), ne voudrait pas d'un État palestinien ou tout au plus en voudrait un au rabais, ce qui fait dire à certains observateurs que le mouvement islamiste est devenu l'allié objectif de l'État hébreu. Peut-être que cette posture est motivée par la crainte de perdre son influence en cas d'échec aux élections (si l'on se réfère à l'idée suggérée par les analystes de l'ICG que le mouvement connaît une baisse de popularité), il s'agirait là bien entendu d'un réflexe essentiellement corporatiste qui contraste bigrement avec les revendications nationalistes premières d'édification d'un État. Et aujourd'hui curieusement c'est l'Autorité palestinienne (retranchée en Cisjordanie) qui est porteuse du projet national, elle qui était régulièrement épinglée par les islamistes pour être de piètres défenseurs de la cause palestinienne. En portant (seul) le projet d'étatisation de la Palestine par devant l'Assemblée nationale des Nations Unies sur fond de déchirement au sein du Hamas quant à l'opportunité ou pas d'une telle démarche, et en ayant largement obtenu l'adhésion des membres cette Assemblée en ce qui concerne le statut d'État observateur (non membre), Mahmoud Abbas a fait un gain politique incontestable : il donne un coup de neuf à son image de vieux dirigeant inutile et centralise à nouveau toutes les attentions. Sur le plan interne, il peut être acclamé en héros libérateur (même quand sa victoire onusienne reste pour le moment largement diplomatique) : il a eu gain de cause sur l'État d'Israël, c'est une victoire palestinienne, toutes sensibilités confondues. Sur le plan externe, il est applaudi pour son audace. Le Hamas qui n'a pas pu prendre une position claire sur la question se retrouve une fois de plus face à ses contradictions. Il est à observer que les États-Unis et quelques huit autres États dont Israël et le Canada ont voté contre le projet, arguant que l'avènement d'un État palestinien ne peut se faire que sur la base de négociations avec Israël.

Parlant de négociations, on doit reconnaître que celles-ci impliquent un acteur unitaire du côté palestinien. Or les territoires palestiniens sont encore sous le joug de

deux leaderships distincts. L'option militaire avait donné aux islamistes une victoire disons à la Pyrrhus, puisque leur leadership ne s'exerce que sur une partie des territoires. Il reste que le mouvement islamiste est pour le moment le moins enclin à la réconciliation nationale. Si les États-Unis souhaitent une reprise des négociations suspendues depuis belle lurette, la réconciliation entre le Hamas et l'Autorité palestinienne est un passage obligé. L'arrivée au pouvoir, dans le contexte des révolutions arabes, de régimes islamistes proches du Hamas, notamment en Égypte avec les Frères musulmans, pays allié des États-Unis, offre une chance inespérée de dialogue et pour le mouvement islamiste et pour les États-Unis. Le Hamas ne pourra pas continuer à s'isoler éternellement dans la bande Gaza. L'influence du président égyptien devrait être mise à contribution pour inciter le Hamas à négocier sans délai les termes de la réunification avec l'Autorité palestinienne. Celle-là une fois actée, on pourra se diriger vers des élections générales pour déterminer l'équipe qui aura la légitimité de parler au nom des Palestiniens dans des pourparlers de paix sur le dossier israélo-palestinien.

Aux dernières nouvelles, il semblerait que les États-Unis vont se lancer dans des négociations avec les *taliban*, en tout cas le président américain l'a confirmé⁴¹⁹. Si les États-Unis discutent avec les *taliban*, on ne voit pas pourquoi ils refuseraient d'en faire autant avec le Hamas. L'Égypte de son côté connaît des bouleversements importants avec la rue demandant la démission du Président islamiste Mohamed Morsi et l'armée qui semble prendre le parti des manifestants⁴²⁰. L'avenir dira le reste.

⁴¹⁹ « Talibans et Américains négocient », <<http://fr-ca.actualites.yahoo.com/video/talibans-et-am%C3%A9ricains-n%C3%A9gociant-180412291.html>> Page consultée le 29 juin 2013

⁴²⁰ « Sept morts et plus de 600 blessés dans les violences en Égypte », <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2013/06/30/001-manifestations-morsi-egypte.shtml>>, Page consultée le 2 juillet 2013

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Barnavi, Élie. 1988. *Une histoire moderne d'Israël*. Paris : Flammarion, p. 348
- Baud, Jacques. 2003. *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. Monaco : Éditions du Rocher, p. 212
- Bucaille, Laeticia. 1998. *Gaza : la violence de la paix*. Paris : Presses de Science Po, p. 173
- Carré, Olivier et Michel Seurat. 2002. *Les Frères musulmans (1928-1982)*. Paris : L'Harmattan, p. 236
- Corm, George. 2005. *Orient-Occident, La fracture imaginaire*. Paris : La Découverte, p. 209
- Danino, Olivier. 2009. *Le Hamas et l'édification de l'État palestinien*. Paris : Khatarla, p. 291
- Defarges, Philippe Moreau. 2000. *La communauté internationale*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF), p. 127
- Duclos, Louis-Jean. 1999. *La Jordanie*. Paris : PUF (*Que sais-je*), p. 128
- Faure, Claude. 2002. *Shalom, Salam : Dictionnaire pour une meilleure approche du conflit israélo-palestinien*. Paris : Fayard, p. 432
- Géré, François. 2003. *Les volontaires de la mort : l'arme du suicide*. Paris : Bayard, p. 294
- Grange, Jocelyn et Guillemette de Véricourt. 2008. *Questions sur les Palestiniens*. Toulouse : Milan, p. 63.
- Gresh, Alain et Dominique Vidal. 1984. *Proche-Orient : une guerre de cent ans*. Paris : Éditions sociales, p. 208
- Hroub, Khaleb. 2006. *Le Hamas*. Londres : Pluto Press, p. 237
- Hroub, Khaled. 2000. *Hamas: Political Thought and Practice*. Washington: Institute for Palestine Studies, p. 329

- Kouassi, Kanga Bertin. 2007. *La communauté internationale, de la toute-puissance à l'inexistence*. Paris : L'Harmattan, p. 190
- Levitt, Matthew. 2006. *Hamas : Politics, Charity and Terrorism in the service of the Jihad*. Washington : The Washington Institute for Near East Policy, p. 323
- Mitchell, Richard P. 1969. *The Society of Muslim Brothers*. Londres : Oxford University Press, p. 349
- Pavlovsky, Agnès. 2000. *Hamas, ou le miroir des frustrations palestiniennes*. Paris : L'Harmattan, p. 223
- Picaudou, Nadine. 2003. *Les Palestiniens, un siècle d'Histoire, le drame inachevé*. Paris : Complexe Éditions, p. 335
- Rey-Debove, Josette (dir). 2006. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007*. Paris : Sejer, p. 586
- Savir, Uri. 1998. *Les 1100 jours qui ont changé le Moyen-Orient*. Paris : Odile Jacob, p. 342
- Shehadeh, Rajah. 1997. *From occupation to interim accord : Israel and the palestinian territories*. La Haye-Londres : Kluwer Law International, p. 305
- Signoles, Aude. 2006. *Le Hamas au pouvoir et après ?* Toulouse : Éditions Milan, p. 112
- Sourdel, Dominique. 2006. *L'Islam*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 127
- Tamimi, Azzam. 2011. *Hamas : A history from within*. Massachussets : Olive Branch press, p. 371
- Thomas, Dominique. 2007. *Crises politiques en Palestine 1997-2007*. Paris : Éditions Michalon, p. 153
- Vidal, Dominique. 2002. *Le péché originel d'Israël*. Paris : Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, p. 222
- Weber, Dominique. 2003. *Léviathan de Hobbes*. Paris : Bréal, p. 128
- Weber, Max. 1959. *Le savant et le politique*. Paris : Plon, p. 230

Zertal, Idith et Akiva Eldar. 2007. *Lords of the land : The war for Israel's settlements in the Occupied Territories, 1967-2007*. New York : Nation Books, p. 531

Articles scientifiques

Abu-Amr, Ziad. 1993. « Hamas: A historical and political background », *Journal of Palestine Studies* (summer), Vol. 22, No. 4, pp. 5-19

Cohen, Samy. 2008. « Les assassinats ciblés pendant la seconde intifada : une arme à double tranchant », *Critique internationale* (avril), No. 41, pp. 61-80

Cypel, Sylvain. 2007. « Israël, la sharonostalgie et le désarroi », *Politique étrangère* (printemps), pp. 53-66

El Battiui, Mohamed. 2002. « L'islam politique palestinien, un obstacle à la paix? », *Revue d'Études palestiniennes* (hiver), No. 82, pp. 41-52

Hroub, Khaled. 2006. « A new Hamas through its new documents », *Journal of Palestine Studies* (été), vol. 35, No. 4, pp. 6-27

Hroub, Khaled. 2009. « Aux racines du Hamas les Frères Musulmans », *Palestine(s) et Hamastan*, No. 22, pp. 115-121

Huntington, Samuel P. 1993. « The clash of civilizations », *Foreign Affairs* (summer), Vol. 72, No. 3, pp. 22-49

Khalidi, Samih. 2002. « Le conflit israélo-palestinien : retour vers le futur », *Politique étrangère* (juillet-septembre), No. 3, pp. 601-615

Kimche, David. 1986. « Israël et le terrorisme », *Politique étrangère*, Volume 51, No. 4, pp. 969 - 975

Knudsen, Are. 2005. « Crescent and sword : the Hamas enigma », *Third World Quarterly* (december), Vol. 26, No. 8, pp. 1373-1388

Lagerquist, Peter. 2003. « Privatizing the Occupation : the Political Economy of an Oslo Development Project », *Journal of Palestine Studies* (winter) Vol. 32, No. 2, pp. 5-20

Lahar, Faysal. 2005. « Djihad islamique », *Outre-Terre* (avril), No. 13, pp. 299-315

- Legrain, Jean-François. 2006. « La dynamique de la guerre civile en Palestine ou comment refuser à Hamas d'exercer son mandat », *Critique internationale* (juillet-septembre), No. 36, pp. 1-26
- Massoulié, François. 1991. « Entre Bagdad et Washington, le choix des Palestiniens », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, No. 62, Vol. 62, pp. 79-83
- Milton-Edwards, Beverly. 1996. « Political islam in Palestine in an environment of peace? », *Third World Quarterly* (june), Vol. 17, No. 2, pp. 199-225
- Moussalli, Ahmad S. 2002. « Hamas: Political Thought and Practice by Khaled Hroub », *Journal of Palestine Studies* (spring), Vol. 31, No. 3, pp. 107-108
- Muller, Patrick. 2009. « Les États-Unis, l'Europe et Annapolis : leçon pour le peace-making au Moyen-Orient », *Politique étrangère* (printemps), No. 1, pp. 147-160
- Paris, Gilles. 2009. « L'introuvable État palestinien », *Études* (septembre), Tome 411, pp. 151-161
- Sanbar, Élias. 2006. « Un processus de paix en danger », *Nouvelles Fondations* (juillet), No 2, pp. 139-141
- Shamir Michael et Jacob Shamir. 2007. « The Israeli-Palestinian conflict in Israeli elections », *International political science review* (septembre), Vol. 28, No. 4, pp. 469-491
- Sarfati, George Elia. 1997. « La Charte de l'OLP en instance d'abrogation », *Mots* (mars), No. 50, pp. 23-39
- Schattner, Marius. 2002. « De la paix manquée d'Oslo à la marche vers l'abime », *Politique étrangère* (juillet-septembre), No. 3, pp. 587-600
- Shindler, Colin. 2001. « Likud and the search for Eretz Israel : from the Bible to the twenty first century », *Israel Affairs*, Vol. 8, Issue 1-2, pp. 91-117
- Signoles, Aude. 2007. « Territoires palestiniens : la lutte Fatah-Hamas », *Études de la documentation française*, No. 5262-63, pp. 57-72
- Tlemcani, Rachid. 1993. « Le Proche-Orient entre guerre et paix : l'OLP, les

islamistes, Israël et l'accord Gaza-Jéricho », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, No. 68-69, pp. 121-132

Articles de journaux

Agha, Hussein et Robert Malley. 2006. « Un pouvoir palestinien à bout de souffle », *Le Monde diplomatique* (janvier), No. 622, pp. 8-9

Bishawa, Marwan. 2007. « Double défaite du Fatah et du Hamas en Palestine », *Le Monde diplomatique* (novembre), No. 644, pp. 14-15

Chemillier-Gendreau, Monique. 2002. « Face à la force, le droit international », *Le Monde diplomatique* (janvier), pp. 14-15

Christianasen, Wendy. 2000. « Ces frères musulmans saisis par la modernité », *Le Monde diplomatique* (novembre-décembre), No. 54, pp. 73-76

Corm, George. 2006. « Révoltes et refus au nom de l'islam : de la Palestine à l'Iran », *Le Monde diplomatique* (mars), No. 624, p. 1, 6-7

Cuau, Yves. 1993. « Poker royal », *Les Cahiers de l'Express* (septembre), No. 23, pp. 89-91

Dieckhoff, Alain. 2008. « Israël-Palestine : Oslo et après », *Les Collections de l'Histoire* (avril), No. 39, pp. 76-83

Eshnaiwer, Raed. 2011. « 23 ans après sa création... où va le Hamas ? », *Confluences Méditerranée*, No. 76, pp. 63-70

Gellner, Ernest. 1989. « Up front imperialism », *The New Republic* (mai), pp. 35-36

Gresh, Alain 2000. « Comment la paix fut manquée », *Le Monde diplomatique* (décembre), No. 54, pp. 14-17

Gresh, Alain. 2001. « Proche-Orient, la paix manquée », *Le Monde diplomatique* (septembre), pp. 14-15

Hentsch, Thierry et Roger Heacock. 1991. « L'intifada dans la longue durée », *Le Monde diplomatique* (mars), No. 11, pp. 74-76

Kapeliouk, Amnon. 2000. « Le piège du sommet de Camp David », *Le Monde diplomatique* (décembre), No. 54, pp. 25-28

- Kapeliouk, Amnon. 2006. « Tshal, défense et illustration de l'armée israélienne », *Le Monde diplomatique* (août-septembre), No. 88, pp. 41-43
- Koren, Ora. « Arab League: Hamas Will Have to Recognize Israel », *Ha'aretz Daily*, Janvier 2006
- Kristianasen, Wendy. 2006. « État de siège en Palestine, le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique* (juin), No. 627, pp. 8-9
- Mansour, Camille. 1991. « Appliquer partout le droit international », *Le Monde diplomatique* (mars), No. 11, pp. 79-81
- Picaudou, Nadine. 2001. « D'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement entre libération nationale et construction de l'État », *Le Monde diplomatique* (mars), No. 564, pp. 14-15
- Ramonet, Ignacio. 2000. « Engrenages », *Le Monde diplomatique* (novembre-décembre), No 54, pp. 6-7
- Said, Edward W. 2000. « Le risque d'une perpétuelle soumission », *Le Monde diplomatique* (novembre-décembre), No. 54, pp. 10-13
- Sqalli, Jawad. 1998. « La paix d'Oslo », *Relations* (janvier-février), No. 637, pp. 24-27
- Usher, Graham. 2003. « Impasse stratégique pour la résistance palestinienne : dans l'état de l'occupation israélienne », *Le Monde diplomatique* (septembre), No. 594, pp. 12-13
- Veilleux, Marc. 2006. « À la rencontre de l'islam », *Relations* (février), No. 706, pp. 10-27

Documents et entretiens en ligne

- Aitken, Anne-Marie. 2006. « Sociétés musulmanes et modernité », entrevue avec Burhan Ghalioun, *Relations* (février), No. 706. En ligne. <<http://cjf.qc.ca/fr/relations/article.php?ida=1211>> Page consultée le 26 septembre 2006
- « Al-Aqsa intifada ». *GlobalSecurity.org*.
En ligne. <<http://www.globalsecurity.org/military/world/war/intifada2.htm>>

Page consultée le 3 avril 2011

Alison, Sebastian. 2006. « European leaders tell Hamas: Change or be shunned », *Reuters*, January 26.

En ligne. <today.reuters.com> Page consultée le 6 juin 2011

Ayari, Farida. 2005. « Le Hamas un partenaire politique à part entière », *RFI Proche-Orient* (aout).

En ligne. <http://www.rfi.fr/actufr/pages/001/page_119.asp> Page consultée le 2 avril 2011

Barrada, Hamid. 2009. « Israël-Palestine, en attendant le plan Obama », *Jeuneafrique.com* (novembre).

En ligne <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2550p050-051.xml0/barack-obama-mahmoud-abbas-jerusalem-israelisrael-palestine-en-attendant-le-plan-obama.html>> Page consultée le 8 juillet 2011

Benillouche, Jacques. 2011. « Israël: le poids politique exorbitant des religieux ».

En ligne. <<http://www.slate.fr/story/18409/israel-religieux-sionisme-poids-politique-exorbitant-netanyahou>> Page consultée le 2 avril 2011

Benn, Aluf et Arnon Regular, « After Landslide, Olmert Says Hamas-led PA is no Partner », *Ha'aretz News*, January 27, 2006. En ligne. <www.haaretz.com>

Page consultée le 10 juin 2013

Conférence de presse du Président Bush tenue le 26 janvier 2006 à la Maison-Blanche, reproduite dans le *Washington post*.

En ligne. <www.washingtonpost.com> Page consultée le 6 juin 2013

« Conférences pour la paix au Moyen-Orient, Madrid 1991, Oslo 1993 ». 2001.

Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-Arabe (octobre)

En ligne. <<http://www.medeia.be/index.html?doc=44>> Page consultée le 16 mai 2011

Déclaration du Quartet le 30 janvier reproduite sur le site du US Department of State.

En ligne. <<http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/60068.htm>> Page consultée le 6 juin 2006

Discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le 3 décembre 1988, *Le Monde diplomatique*, janvier 2006.

En ligne. <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/>> Page consultée le 15 mai 2011

- « European leaders warning Hamas ». 2006. *Reuters*, January 26.
En ligne. < <http://tvnz.co.nz/content/654181/425822/article.html>.> Page consultée le juin 2006
- Filiu, Jean-Pierre. « Tout commence, tout finit à Gaza », *Le Monde diplomatique*, avril 2012, pp. 10-11. En ligne : < www.monde-diplomatique.fr > Page consultée le 18 avril 2013
- Filiu, Jean-Pierre. « Les fondements historiques du Hamas à Gaza (1946-1987) », *Revue d'histoire*, 2012-2013, No 115, p. 3-14.
En ligne. < <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-3-page-3.htm> > Page consultée le 3 mai 2013
- Gamache, Étienne. 2011. « Quel avenir pour les colonies israéliennes en Cisjordanie » ?
En ligne. <<http://cahiers.cerium.ca/Gamache-Etienne>> Page consultée le 15 décembre 2011
- Guigue, Bruno. 2006. « Et maintenant le Hamas », *Oumma.com* (mars).
En ligne. <www.oumma.com> Page consultée le 30 mai 2011
- Helly, Denise. 2002. « Occidentalisme et islamisme : leçons de guerre culturelles pour la recherche ». Document remis aux étudiants par le professeur Samir G. Moukal au cours de son Séminaire sur le Maghreb-Machrek, Uqam, automne 2009.
Également en ligne. <<http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>> Page consultée le 5 mars 2010
- International Crisis Group, « Light at the end of their tunnels? Hamas and the arab uprisings », *Middle East Report*, No. 129, 14 August 2012.
En ligne. <www.crisisgroup.org/> Page consultée le 29 mai 2013
- « Israel and the occupied Territories : Israel must put an immediate end to the policy and practice of assassinations », Amnesty international, Londres, 4 juillet 2003.
En ligne. <<http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE15/056/2003/en/21%5bd09-d6bd-11dd-ab95-a13b602c0642/mde150562003fr.html>>
Page consultée le 17 juillet 2011
- Isseroff, Ami. 2008. « Le Hamas ». *Encyclopedia of the Middle East*.
En ligne. <<http://www.mideastweb.org/Middle-East-Encyclopedia/hamas.htm>>
Page consultée le 30 septembre 2009

- Khudori, Darwis et Isabelle Duquesne. 2008. « La montée de l'extrémisme religieux en Europe et en Asie : impacts et réponses », Colloque présenté, dans *Développement et Civilisation* (octobre).
En ligne. < <http://www.lebret-irfed.org/spip.php?article246>> Page consultée le 2 avril 2011
- « La Déclaration de principes sur les aménagements de l'autonomie provisoire ».
1992. *Revue d'études palestiniennes* (hiver), No. 42, pp. 11-60
En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88>>
Page consultée le 17 mai 2011
- « La plateforme électorale du Likoud de 1999 ».
En ligne. <http://www.knesset.gov.il/elections/knesset15/elikud_m.htm?>
Page consultée le 29 juin 2011
- « La résolution 2649 ».
En ligne. <<http://www.un.org/french/documents/ga/res/25/fres25.shtml>>
Page consultée le 28 février 2010
- « La résolution 605 ».
En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605\(1987\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605(1987))> Page consultée le 12 mai 2011
- « La résolution 237 ».
En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/237\(1967\)&Lang=E&style=B](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/237(1967)&Lang=E&style=B)>
Page consultée le 8 juillet 2011
- « La résolution 252 ».
En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/252\(1968\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/252(1968))> Page consultée le 8 juillet 2011
- « La résolution 446 ».
En ligne. <[http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/446\(1979\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/446(1979))> Page consultée le 8 juillet 2011
- « La résolution 242 »
En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> >
Page consultée le 2 avril 2011

« La résolution 605 ».

En ligne. < [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605\(1987\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/605(1987))> Page consultée le 12 mai 2011

« La résolution 338 ».

En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> >
Page consultée le 12 mai 2011

« La résolution 194 ».

En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> >
Page consultée le 12 mai 2011

« La résolution 181 ».

En ligne. < <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/arafat88> >
Page consultée le 2 avril 2011

Le Bars, Stéphanie. 2006. « Israël ne négociera pas avec une organisation terroriste », *Le Monde* (janvier).

En ligne. < http://www.aidh.org/Actualite/Act_2006/Israel_1.htm> Page consultée le 2 juin 2011

« Le Conseil de Sécurité : fonctions et pouvoirs », dans la Charte des Nations Unies.

En ligne. <<http://www.un.org/fr/documents/charter/chap5.shtml#fonc>> Page consultés le 9 juillet 2011

Legrain Jean-François. 2008. « Où va la société palestinienne ? »

En ligne.<http://www.fondation-res-publica.org/Le-nationalisme-palestinien-face-a-ses-nouveaux-defis_a307.html> Page consultée le 28 février 2010

Le journal « The Telegraph », propos reportés le 27 janvier 2006 par Widiiane Moussa.

En ligne. < www.telegraph.co.uk> Page consultée le 10 juin 2013

Marsaud, Olivia. 2006. « Les éliminations ciblées légalisées ».

En ligne. <http://www.rfi.fr/actufr/articles/084/article_48202.asp> Page consultée le 16 juin 2011

« Naissance du judaïsme ».

En ligne. <<http://expositions.bnf.fr/parole/pedago/images/affiches/4.pdf>>
Page consultée le 7 avril 2001

Niva, Steve. 2003. « Israel's assassination policy : The trigger for the latest suicide bombings? », *Counterpunch* (august).

En ligne. < <http://www.counterpunch.org/niva08272003.html>> Page consultée le 23 juin 2011

O'Donnell, Clara Marina. 2008. « The EU, Israel and Hamas », *Center for european reform* (avril).
En ligne. <http://www.cer.org.uk/pdf/wp_820.pdf> Page consultée le 10 février 2010

Pilverdier, Cécile. 2008. « Histoire : il y a vingt ans, la première intifada », *Un écho d'Israël* (janvier).
En ligne. < <http://www.un-echo-israel.net/Histoire-II-y-a-vingt-ans-la>> Page consultée le 12 mai 2011

Pina, Aaron D. 2006. « Palestinian elections », *CRS Report for Congress* (février).
En ligne. <<http://fpc.state.gov/documents/organization/61358.pdf>> Page consultée le 5 mars 2011

« Question of the violation of human rights in the occupied Arab territories, including Palestine », par Commission on Human Rights resolution, 48th meeting, 2003/6.
En ligne. <[http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.RES.2003.6.En?Opendocument](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.RES.2003.6.En?Opendocument)> Page consultée le 17 juillet 2011

Sayigh, Yezid. « Hamas rule in Gaza: three years on », *Crown Center for Middle East Studies*, Mars 2010, No. 41.
En ligne. < www.brandeis.edu/crown/publications/meb/meb41.html> Page consulté le mars 2013

Sayigh, Yezid. « We Serve the People: Hamas Policing in Gaza », *Crown Center for Middle East Studies*, Paper 5, April 2011, 177 p.
En ligne. <www.brandeis.edu/crown/publications/cp/CP5.pdf> Page consultée le 5 avril 2013

« Sept morts et plus de 600 blessés dans les violences en Égypte »,
<<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2013/06/30/001-manifestations-morsi-egypte.shtml>>, Page consultée le 2 juillet 2013

« Talibans et Américains négocient »,
<<http://fr-ca.actualites.yahoo.com/video/talibans-et-am%C3%A9ricains-n%C3%A9gocient-180412291.html>> Page consultée le 29 juin 2013

« Un Écho d'Israël ».

En ligne. <<http://www.un-echo-israel.net/Haim-Herzog>> Page consultée le 16 mai 2011

Thèse de doctorat

Al-Bahi, Mohammed. 2007. « Sur la violence dans le monde arabe, idéologies et pratiques ». Thèse de doctorat sous la direction d'Edmond Jouve, Université Paris Descartes, p. 176

Séminaire

« Séminaire sur le Maghreb-Machrek » par professeur Samir G. Moukal, UQAM, automne 2009

Autres documents

« Change and Reform list », document placé en annexe de l'ouvrage de Azzam Tamimi, *Hamas : a history from within*, Massachussets : Olive Branch press, 2011, pp. 292-316

« Entrevue de Roger Cukierman avec Pascal Boniface » dans, *Revue internationale et stratégique*, No. 72, Avril 2008, pp. 7-20

« First Communiqué of Hamas », le 14 décembre 1987, en annexe dans Khaled Hroub, *Hamas: Political Thought and Practice*, Washington: Institute for Palestine Studies, pp. 265-266

« Les textes-clés du conflit » dans *Le Monde diplomatique*, No. 54, Novembre-Décembre, 2000, pp. 87-97

« Haniya inaugural speech, ministerial platform », le 27 mars 2006. Document envoyé par le professeur Khaled Hroub. Il est disponible pour consultation sur demande

« Islamic Resistance Movement Introductory Memorandum », texte publié in 1993, en annexe dans Khaled Hroub, *Hamas : political thought and practice*, Washington: Institute for Palestine Studies, pp. 292-301

« Charter of the Islamic Resistance Movement (Hamas) of Palestine », in *Journal of Palestine Studies*, Vol. 22, No. 4, Summer 1993, pp. 122-134

« National Unity Government Program », 2006. Document envoyé par le professeur Khaled Hroub. Il est disponible pour consultation.

« Le vrai credo du Hamas », entretien de Patrick Saint-Paul avec Ismaël Haniyeh, *Politique internationale*, No 112, Été 2006, pp.69-80